

**CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE
CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE
L'ESTRIE (CALACS)**

Centre d'aide et de lutte contre



les agressions à caractère sexuel

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS
POUR LA PÉRIODE
DU 01-04-2007 AU 31-03-2008**

**PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
5 JUIN 2008**

TABLE DES MATIÈRES

Définitions susceptibles d'aider à la clarification du texte.....	4
Lexique des acronymes fréquemment utilisés.....	5
Mot de la Collective.....	6
Mot de l'équipe de travail.....	7

PREMIÈRE PARTIE : SECTEUR INTERVENTION

1.1. Bilan des priorités 2007-2008.....	10
1.2. Contexte de l'intervention.....	10
1.3. Profil des femmes qui demandent de l'aide.....	12
1.4. Demandes d'aide directe.....	12
1.5. Outils d'intervention.....	17
1.6. Service de garde 24/7.....	17
1.7. Les Ateliers-conférences.....	18
1.8. Appréciations et témoignages de femmes en suivi.....	19
1.9. Dossiers d'intervention et formation.....	19
1.10. Partenariat et collaboration.....	21
1.11. Mots de femmes.....	21
1.12. Priorités d'action 2008-2009 pour le secteur intervention.....	24

DEUXIÈME PARTIE : SECTEUR PRÉVENTION / SENSIBILISATION

2.1. Bilan des priorités 2007-2008.....	26
2.2. Rencontres de sensibilisation.....	28
2.3. Cours de karaté.....	32
2.4. Campagne de sensibilisation des drogues du viol.....	35
2.5. Sécurité urbaine.....	35
2.6. Contacts avec les médias.....	36
2.7. Représentations extérieures.....	38
2.8. Partenariats.....	38
2.9. Actions politiques.....	39
2.10. Étude auprès des groupes travaillant avec les femmes davantage discriminées.....	40
2.11. Journée de réflexion estrienne sur l'hypersexualisation et Gala S'Exposer prise II.....	40
2.12. Priorités d'action 2008-2009 pour le secteur prévention/sensibilisation.....	41

TROISIÈME PARTIE : SECTEUR GESTION

3.1. Bilan des priorités 2007-2008.....	43
3.2. Militance et recrutement.....	44
3.3. Finances et Achat immobilier.....	44
3.4. Révision des documents internes et de la politique de travail.....	45
3.5. Recherche de financement.....	45
3.6. Site web.....	45
3.7. Appels téléphoniques reçus.....	46
3.8. Gestion d'équipes.....	47
3.9. Activités de formation et de ressourcement.....	48
3.10. Tâches diverses reliées au fonctionnement.....	48
3.11. Représentations.....	49
3.12. Appuis politiques.....	49
3.13. PRIORITÉS D'ACTION 2008-2009 POUR LE SECTEUR GESTION.....	50

QUATRIÈME PARTIE : RAYONNEMENT RÉGIONAL.....	51
CINQUIÈME PARTIE : ÉTATS FINANCIERS 2007-2008.....	57
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008-2009.....	65
SIXIÈME PARTIE : REVUE DE PRESSE.....	66
SEPTIÈME PARTIE : SUIVIS DE DOSSIERS JUDICIAIRES PORTÉS PAR LE CALACS.....	91
ANNEXES.....	103
PHOTOS DU CALACS 2007-2008.....	123

DÉFINITIONS SUSCEPTIBLES D'AIDER À LA CLARIFICATION DU TEXTE

Types d'agressions :

- **Agression sexuelle par un conjoint :** geste ou comportement d'ordre sexuel posé envers sa conjointe contre sa volonté.
- **Agression sexuelle lors d'un rendez-vous ou d'un flirt :** ce type d'agression est très courant et très peu dénoncé puisque les victimes se sentent responsables, car elles ont accepté le rendez-vous.
- **Agression sexuelle dans l'enfance ou l'adolescence :** situation où une personne pose des gestes à caractère sexuel sur le corps d'un-e enfant ou demande à cet-e enfant d'en poser sur elle.
- **Inceste :** agression sexuelle faite par une personne (majeure ou mineure) ayant un lien de sang ou de responsabilité face à la victime. Nous en retrouvons dans tous les milieux et 75% des agresseurs sont le père ou le beau-père, le père adoptif, un proche parent ou un ami de la famille. C'est rare que cela n'arrive qu'une seule fois.
- **Harcèlement sexuel :** toute avance (paroles ou gestes) d'ordre sexuel non désirée qui rend inconfortable ou mal à l'aise; affecte 50% des femmes à l'école ou au travail.
- **Exhibitionnisme :** montrer ses parties génitales en public.
- **Voyeurisme :** espionner les gens à leur insu dans l'espoir de surprendre l'intimité d'une personne.
- **Appels obscènes :** appels téléphoniques qui visent à intimider, à faire peur par leur contenu sexuel.
- **Aggressions sexuelles multiples :** situations d'agressions à caractère sexuel différentes auprès de la même personne.
- **Agression sexuelle collective :** situation d'agression sexuelle perpétrée par plus d'un agresseur. Survient surtout lors de party ou d'initiation et est généralement préméditée.
- **Agression sexuelle contre les personnes handicapées :** un obstacle majeur empêche d'évaluer l'ampleur et la gravité des agressions sexuelles chez les personnes handicapées, c'est la difficulté de gagner la confiance des victimes elles-mêmes. Pour plusieurs, l'agression sexuelle n'est qu'un autre recoin de leur vie où elles sont exploitées, méprisées et ignorées. Peu de victimes le dénonc car les procureurs de la couronne intentent rarement des poursuites contre l'agresseur à cause de la notion du consentement dans le cas d'un handicap mental, du jargon juridique et de la complexité des procédures judiciaires. Dans la majorité des cas, l'agresseur est un homme connu de la victime; un parent, un ami, le soignant ou le pourvoyeur de soins.
- **Exploitation sexuelle d'une personne :**
 - à des fins pornographiques : représentation complaisante de sujets ou de détails obscènes;
 - à des fins de prostitution : acte par lequel une personne a des rapports sexuels contre de l'argent.

LEXIQUE DES ACRONYMES FRÉQUEMMENT UTILISÉS

<u>ADRLSSSE</u> :	Agence des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Estrie
<u>AGA</u> :	Assemblée générale annuelle
<u>AFPAD</u> :	Association des familles des personnes assassinées ou disparues
<u>CAFE</u> :	ConcertAction Femmes Estrie
<u>CAVAC</u> :	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels.
<u>CHUS</u> :	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
<u>CJE</u> :	Centre jeunesse de l'Estrie
<u>CSSS</u> :	Centre de santé et de services sociaux
<u>D du V</u> :	Drogues du viol
<u>FDD</u> :	Femmes davantage discriminées
<u>FRIJ</u> :	Fonds régional d'investissement jeunesse
<u>JACVFF</u> :	Journée d'action contre la violence faite aux femmes
<u>MOS</u> :	Modèle d'organisation de services
<u>ONF</u> :	Office national du film
<u>OPHQ</u> :	Office des personnes handicapées du Québec
<u>PSOC</u> :	Programme de soutien des organismes communautaires
<u>R-C.</u> :	Radio-Canada
<u>ROC</u> :	Regroupement des organismes communautaires
<u>RQ CALACS</u> :	Regroupement québécois des CALACS
<u>SPS</u> :	Service de police de Sherbrooke
<u>SQ</u> :	Sûreté du Québec
<u>TCJS</u> :	Table de concertation jeunesse de Sherbrooke
<u>TQS</u> :	Télévision Quatre-Saisons

Mot de la Collective

Bonjour à vous toutes,

Cette année encore, nous avons eu de très belles réussites au sein de la Collective, mais rien ne présageait l'orage en début d'année. Tout d'abord, à partir de septembre, plusieurs membres se sont jointes à notre groupe afin de nous aider à faire la gestion des dossiers et dès le début des rencontres nous pouvions déjà ressentir une grande complicité et volonté de la part de toutes les membres. Cependant, les travailleuses ont vécu désarroi et incompréhension de la part de la Collective. Sentant cette urgence, les membres ont rencontré les travailleuses à plusieurs reprises afin d'évaluer les besoins. Toutefois, il s'est avéré que nous ne regardions pas dans la bonne direction.

Après plusieurs mois de consultations et une rencontre spéciale avec toutes les membres de la Collective et les travailleuses il en est ressorti que les travailleuses avaient la capacité et la volonté de poursuivre leur mandat. Tout en sachant, cependant, que la Collective allait les appuyer et surtout, qu'elle allait prendre la place qu'il lui revenait. Sachant qu'être membre d'une Collective se fait sur une base volontaire, et que le roulement des membres augmente la difficulté de la gestion, il n'est pas toujours aisé d'être à la hauteur. Toutefois, il en résulte de démontrer encore une fois la pertinence de l'engagement des membres ainsi qu'un support mutuel entre travailleuse et membres de la Collective, afin d'avoir une vision globale des besoins de l'organisme.

Comme ils disent « après la pluie le beau temps », néanmoins, cette grisaille aura permis à nous toutes de prendre un nouvel envol avec un bagage plus riche en expériences et en rencontres. En effet, après quelques départs, de nouvelles membres font désormais partie de la Collective, apportant de nouvelles couleurs, motivations, prêtes à aller de l'avant. En terminant, nous sommes fières de vous annoncer que dès juillet, le CALACS accueillera sous son propre toit les femmes, dans sa belle demeure acquise après de longs efforts.

La Collective tient à remercier toutes les membres et travailleuses qui se sont impliqués encore une fois cette année et souhaite que l'année qui vient sera abondante et agréable pour toutes.

Merci,

La Collective



Aux membres du CALACS,

L'année 2007-2008 a été une année riche en changements et en émotions ! Ces changements ont eu des résultats très positifs, mais non sans difficultés et discussions !

Tout d'abord, nous tenons à remercier les stagiaires et les militantes qui ont cheminé et qui cheminent encore à nos côtés. Votre soutien et votre engagement ont été très aidants. Un merci tout particulier s'adresse également aux membres de la Collective. Vous êtes le noyau de l'administration du CALACS, vous êtes au cœur de l'organisme !! Et bien sûr, nous ne pouvons oublier de nous remercier, nous, travailleuses, qui consacrons nos journées à faire avancer la cause des femmes victimes ! Nous sommes tous les maillons d'une grande chaîne de prévention !

Durant cette année mouvementée, il importe de constater la recherche du bien commun, et surtout celui du bien des femmes, qui a toujours été au cœur de nos réflexions et de nos actions. Au travers d'un contexte à l'interne plutôt bouleversant, le souci de professionnalisme de chacune des travailleuses en regard de son mandat et de ses tâches a été des plus louable. En effet, le service auprès des femmes et des adolescentes s'est toujours maintenu avec sa rigueur habituelle.

Cette année, nous avons pu reconnaître l'émergence d'une force commune à l'intérieur même du CALACS. Comme vous le verrez dans le présent rapport, nous avons dû prendre position haut et fort dans le cadre de dossiers politiques rattachés au mandat même de l'organisme. Nous avons tranché pour le bien de toutes les femmes que nous desservons, sans discrimination de langue et de culture.

Qui dit difficultés, dit aussi apprentissages. De tous ces constats que nous venons d'évoquer, sont ressortis des canevas, des règles de procédure et des processus d'évaluation. Tous des documents écrits qui permettent de baliser davantage des zones demeurées grises dans le mode de fonctionnement de l'organisme. Nous formulons le souhait que ces nouveaux outils écrits soient continuellement appropriés au CALACS, jour après jour.

D'autre part, avec une très grande satisfaction, nous commençons à récolter les fruits de nos efforts à redonner le pouvoir aux femmes, par l'engagement des militantes dans les activités et dans l'équipe de garde 24/7. Nous ne pouvons passer sous silence la création de la nouvelle politique de ressourcement des travailleuses, politique qui était réclamée depuis longtemps par l'ensemble des travailleuses du CALACS. Désormais, nous ne pouvons que nous féliciter de pouvoir appliquer concrètement le « prendre soin de soi » comme intervenantes !

Avec tous ces changements, nous pouvons débiter une nouvelle année, et c'est le commencement d'une nouvelle étape dans l'existence du CALACS ! Et quoi de mieux pour représenter ces changements et ce tournant de responsabilisation de l'organisme que par la maison elle-même ! Après presque trente années ardues comme locataire, le CALACS est maintenant propriétaire d'un lieu qui pourra accueillir femmes et militantes sans distinction !

En conclusion, nous souhaitons donc que cette nouvelle année soit riche en nouveautés et en développements qui feront avancer le CALACS plus que jamais dans sa mission essentielle auprès des femmes.

L'équipe du CALACS de l'Estrie

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Mélissa Leblond

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style with a large initial 'J'.A handwritten signature in black ink, written in a cursive style with a large initial 'M'.

PREMIÈRE PARTIE

Secteur Intervention

- 1.1. **Bilan des priorités 2007-2008**
- 1.2. **Contexte de l'intervention au CALACS de l'Estrée**
- 1.3. **Profil des femmes qui demandent de l'aide**
- 1.4. **Demandes d'aide directe**
- 1.5. **Outils d'intervention**
- 1.6. **Service de garde 24/7**
- 1.7. **Les ateliers-conférences**
- 1.8. **Appréciations et témoignages de femmes en suivi**
- 1.9. **Dossiers d'intervention et formation**
- 1.10. **Partenariat et collaboration**
- 1.11. **Mots de femmes**
- 1.12. **Priorités d'Action 2008-2009 pour le secteur intervention.**

1.1. BILAN DES PRIORITÉS 2007-2008

Rappel des priorités 2007-2008

- 1) Intervention individuelle et de groupe auprès des femmes et des adolescentes.
- 2) Formation et coaching aux intervenantEs de la région de l'Estrie
- 3) Mise sur pied d'une ressource alternative au centre de jour Centre de jour.
- 4) Actualisation de partenariats et mise sur pied de l'équipe multi sectorielle.

Priorité 1-07-08 Intervention individuelle et de groupe auprès des femmes et des adolescentes

Cette priorité a été atteinte, car nous avons effectué 74 entrevues d'accueil et 59 suivis individuels. Plusieurs rencontres ponctuelles et interventions téléphoniques ont aussi été faites. Cette priorité demeure toujours majeure pour le secteur. Six femmes ont participé à un groupe de soutien de 12 semaines.

Priorité 2-07-08 Formation et « coaching » des intervenantEs de l'Estrie

Une formation sur les « Pratiques d'intervention auprès des adolescentes et des femmes victimes d'agression sexuelle » s'est déroulée les 18 et 19 octobre 2007. Ce sont 13 intervenantes et 1 intervenant de différents milieux et diverses MRC de l'Estrie qui ont participé à ces deux journées.

Priorité 3-07-08 Mise sur pied d'une ressource alternative au centre de jour

À la suite de la consultation des membres du CALACS, nous avons élaboré et mis sur pied une ressource qui correspondait le plus fidèlement au besoin général énoncé par les femmes, soit un lieu où il était possible d'avoir des outils concrets afin de faire face aux conséquences des agressions dans leur vie. Les ateliers-conférences ont donc eu lieu 4 fois dans l'année, le premier s'est donné en octobre 2007.

Priorité 4-07-08 Actualisation de partenariats et mise sur pied d'une équipe multisectorielle

Nous avons continué à établir des contacts avec divers acteurs du milieu social de la région, notamment la Clinique de troubles borderlines du CHUS Fleurimont, dirigée par le Dr Gaudreault. Nous avons tenté de contacter, et nous allons la relancer en automne 2008. Le Dr. Marusi, de la Clinique des troubles alimentaires de l'Hôtel-Dieu, a aussi été contactée afin d'avoir du soutien.

1.2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION



Si nous avons à écrire quelques mots pour décrire l'année 2007-2008, nous dirions sûrement : prise de décision, changements et développement.

Prise de décision dans le dossier « projet pilote femme anglophone ». Suite à une évaluation du service par le biais de rencontres avec l'Agence de la Santé ainsi que le Centre des femmes anglophones de Lennoxville (LDWC), la Collective du CALACS a statué que le service pour les

femmes anglophones se donnerait dans les bureaux de l'organisme. Voici comme suit les faits qui ont guidé cette prise de décision :

« Entendu que :

- *Il est difficile d'évaluer, d'encadrer et de soutenir l'intervenante à distance selon l'approche avec les femmes victimes d'agression à caractère sexuel ;*
- *Pour le moment, ce volet tient beaucoup plus de notre confiance en l'intervenante en poste ;*
- *Un soutien à l'intervenante est d'autant plus important puisque selon le Guide sur le traumatisme vicariant, de l'Agence de santé publique du Canada : Solutions recommandées pour les personnes luttant contre la violence « Un manque de supervision semble entraîner un plus grand nombre de problèmes personnels ou de traumatisme vicariant » (Pearlman et Maclan, 1995) p 97. Et que « La consultation des pairs ou la supervision par les pairs permet aux employées de se livrer, de ventiler et de parler de leurs expériences librement, en toute sécurité. » p 98 ;*
- *Le titre de ce poste (adjointe anglophone) ne correspond pas aux tâches d'une adjointe telles que décrites dans les annexes 1+2 ;*
- *Depuis 4 ans, les besoins et les demandes sont plus accrus pour toutes femmes et tous groupes confondus ;*
- *Le CALACS travaille pour l'ensemble des femmes victimes d'agression sexuelle (adolescentes, communauté ethnoculturelle, déficience intellectuelle, = femmes plus à risque d'agression dans la population) ;*
- *Le CALACS a le souci de répondre le plus adéquatement possible aux demandes d'aide en tentant continuellement de s'adapter à celles-ci ;*
- *Le CALACS encourage les femmes à prendre en charge leur processus de guérison et leur capacité à trouver des outils pour leur mieux-être en les invitant à prendre rendez-vous plutôt que de se présenter sur les lieux sans rendez-vous, ce qui était possible au LDWC ;*
- *Il est difficile pour toute victime d'agression sexuelle de téléphoner pour demander de l'aide, peu importe la culture, la race ou l'ethnie de la femme ;*
- *La collaboration avec le milieu anglophone de la région de l'Estrie est essentielle ;*
- *Le CALACS a le souci d'équité pour toutes les femmes en lien avec l'attente d'un suivi ;*
- *Le CALACS tient ses bureaux dans une MRC centrale et accessible pour la communauté anglophone (5 min de Lennoxville) ;*
- *Le CALACS est conscient qu'il doit maximiser ses ressources financières et humaines pour répondre aux demandes ;*
- *Le CALACS a besoin que les travailleuses soutiennent l'équipe dans tous les volets de l'organisme ;*
- *Le mandat d'un CALACS comporte 3 volets (intervention, prévention, défense de droits) et s'insère dans un processus en collégialité. Il est donc primordial que toutes les travailleuses en poste soient intégrées dans ce processus propre au CALACS.*

Réf : Extrait de la lettre de la Collective envoyée au Lennoxville and District of Women Center

Des changements au sein du secteur intervention ont aussi été apportés. Deux nouvelles intervenantes se sont jointes à l'équipe. Mélissa Leblond est la nouvelle adjointe à l'intervention à la suite du départ de Danielle Chabot et ce à temps complet. Nous avons aussi introduit au secteur une intervenante contractuelle pour les femmes hispanophones et anglophones. Elle débutera officiellement en mai 2008 à la suite de sa formation.

Développement des activités et des outils d'intervention. C'est dans un souci de répondre le mieux possible aux femmes et aux adolescentes qui font appel à nos services et dans le but de toujours demeurer fidèle à notre approche que le secteur intervention ne cesse de se développer. D'abord, afin de répondre plus adéquatement aux femmes qui rencontrent la barrière de l'éloignement géographique, une évaluation des besoins des régions en périphérie de Sherbrooke est à planifier. Puis, une grille d'autoévaluation de nos interventions, une grille d'évaluation de nos interventions par les femmes ainsi que des ateliers-conférences ont été créés.

La liste d'attente est demeurée stable. Plusieurs femmes à qui nous avons téléphoné ne se sentaient plus prêtes à débiter un suivi auprès du CALACS pour différentes raisons. En fait, ce sont près de 50% des femmes qui ne débiterent ou ne poursuivent pas de suivi au CALACS.

De ce 50 % ci haut mentionné, voici comme suit les raisons les plus évoquées :

Pas de réponse de la femme ou téléphone hors d'usage	52 %
N'en ressentent pas le besoin en ce moment	32 %
Ressources ailleurs (privé, organismes) :	16 %

La majorité des femmes rejointes souhaite néanmoins être remises sur la liste d'attente. Il est à noter que certaines d'entre elles nous contactent au bout de 3 ou 4 mois pour obtenir leur suivi.

Notre centre d'aide en est un de crise et nous sommes toutes tributaires des demandes qui y entrent. Tous les types de demandes (évaluation, rencontre ponctuelle, écoute téléphonique, urgence, accompagnement judiciaire et médico-légal, soutien à l'entourage, demandes de « coaching », information et références, animations et formations) transigent par tous les secteurs de l'organisme qui compte 5 intervenantes seulement.

(NOTE : À la suite de l'interruption du service aux femmes anglophones dans les bureaux du Lennoxville and district women's Center nous n'avons pu obtenir les grilles de statistiques sur le profil des femmes. Nous n'avons reçu que le nombre de suivis effectués d'avril 2007 à octobre 2008.)






1.3. PROFIL DES FEMMES QUI DEMANDENT DE L'AIDE DIRECTE

Tableaux statistiques, annexe 1

1.4. DEMANDES D'AIDE DIRECTE

1.4.1 Nouvelles demandes

Pour l'année 2007-2008, nous avons eu 126 demandes d'aide directe. De ce nombre, nous croyons bon de mentionner les demandes par courriel puisqu'elles sont plus significatives que dans les années précédentes. Nous pouvons donc prévoir que plus de femmes et d'adolescentes feront appel à ce médium quand notre site web sera en fonction. Les rencontres ponctuelles et de soutien à l'entourage ont aussi été comptabilisées de façon plus spécifique. Il est donc plus facile de les faire ressortir au niveau des statistiques. Par le passé, ces demandes se diluaient parmi les autres demandes.

Types de demandes	2007-2008	2006-2007
 Demandes de suivi individuel : EA (femmes adultes)	79	93
 Demandes de suivi individuel : EA (adolescentes) 18 ans et -	12	17
Total des demandes de suivi individuel	91	110
 Demandes de rencontres ponctuelles	13	NA
 Demandes d'aide courriel	10	NA
 Demande de soutien à l'entourage	12	8
Total des demandes d'aide directe :	126	118



Entrevues d'accueil effectuées par mois pour 2007-2008

Avril 07	Mai 07	Juin 07	Juillet 07	Août 07	Septembre 07	Octobre 07	Novembre 07	Décembre 07	Janvier 08	Février 08	Mars 08	total
9	3	1	8	6	5	2	7	3	12	6	12	74

Entrevues d'accueil effectuées par mois pour 2006-2007

Avril 06	Mai 06	Juin 06	Juillet 06	Août 06	Septembre 06	Octobre 06	Novembre 06	Décembre 06	Janvier 07	Février 07	Mars 07	total
7	8	6	9	8	5	11	9	2	8	6	10	89

REMARQUES : Il y a un écart entre le nombre de demandes (91) de suivi et le nombre d'entrevues d'accueil effectuées (74). Cet écart de 17 femmes se comprend aisément car à chaque année, c'est plus ou moins 20 % des femmes qui ne se présentent pas à l'entrevue d'accueil pour différentes raisons. Cette réaction d'évitement est tout à fait normale. Parler à une étrangère d'une situation que l'on a

probablement gardée enfouie en soi depuis bon nombre d'années peut susciter beaucoup d'anxiété pour toute personne ayant vécu un traumatisme.



Le soutien à l'entourage

Pour les années à venir, nous allons détailler un peu plus nos demandes qui proviennent de l'entourage de la victime, puisqu'il est un maillon très important dans l'aide à apporter aux femmes et aux adolescentes. En effet, le support aux proches est un volet non négligeable dans la prévention des conséquences en raison de la première réponse apportée par ceux-ci à la femme ou l'adolescente victime.

<u>Type de soutien :</u>	<u>Nature du lien avec la victime :</u>
-Direct : 6	-Parents : 10
-Téléphonique : 6	-Conjoint/conjointe : 2

Les thèmes le plus souvent abordés avec l'entourage sont :

1. Les conséquences pour la victime d'agression
2. Les conséquences pour l'entourage de la victime
3. Les attitudes aidantes/non aidantes

Demandes de soutien téléphonique

(De jour, n'inclut pas le 24/7)

 Relations d'aide téléphoniques (jour)	52
---	----

Au CALACS de l'Estrie, le service d'écoute téléphonique est une dimension importante du soutien apporté aux femmes et aux adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel, ainsi qu'à leur entourage. Cette aide ponctuelle permet aux femmes de faire diminuer les états de crise qui surviennent dans leur quotidien, dus aux conséquences créées chez elles par les agressions sexuelles (flashbacks, cauchemars, émotions intenses, anxiété, démarche judiciaire imminente). Cette aide téléphonique contribue aussi à encourager l'entourage de la victime à se mobiliser de façon adéquate.

Tableaux statistiques du profil des appels, annexe 2

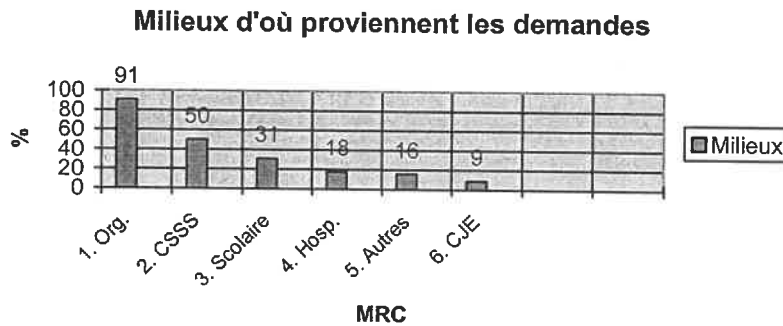
1.4.2 Contacts avec les organismes de la région de l'Estrie

Le CALACS de l'Estrie est à l'étape d'évaluer les besoins en matière de services aux victimes pour les régions en périphérie de Sherbrooke. Il devenait donc important d'avoir un outil afin de créer un portrait plus juste des besoins de ces régions. Nous avons donc comptabilisé pour l'année 2007-2008

les demandes provenant de tous les organismes et intervenantEs de la région 05 et ce, de façon plus détaillée que les années précédentes. Il est à noter que les services sont déjà offerts, mais que nous travaillons actuellement à le faire plus efficacement, et davantage en fonction des besoins spécifiques des régions en périphérie.

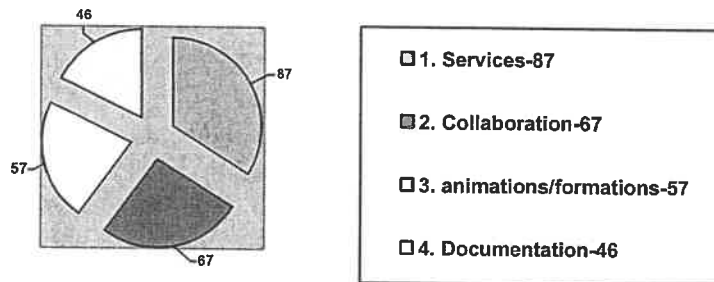
A) Milieu d'où provient la demande :

1. Organisme communautaire : 91
2. CSSS : 50
3. Milieu scolaire : 31
4. Milieu hospitalier : 18
5. Autres (policiers, org.religieux, intervenant privé) : 16
6. CJE : 9



B) Types de demande :

1. Information sur nos services : 87/215
2. Collaboration : 67/215
3. Information sur nos formations/animations : 57/215
4. Besoins de documentation sur les agressions à caractère sexuel : 46



Veut référer une femme au CALACS : 42

C) Coaching :

- Nombre d'interventions de « coaching » : 56
- Temps total de « coaching » pour le secteur intervention : 10.22 hrs
- Temps total de « coaching » pour le secteur prévention/sensibilisation : 16.25 hrs
- Temps total de « coaching » au CALACS : 26hrs 45

1.4.3 Interventions individuelles

Le tableau ci-dessous donne un portrait du nombre de suivis individuels avec les femmes et les adolescentes effectués au cours de l'année :

Types d'intervention	Nombre
Démarche de suivi individuel	59
Suivis individuels terminés	47/59
Suivis individuels en cours (chevauche deux années)	9/59
Démarche judiciaire (procès)	2
Dénonciation policière	3
Démarche d'accompagnement /représentation IVAC	2

Profil des femmes en suivi

Années	♀ adultes en suivi (+ de 18 ans)	♀ adolescentes en suivi (18 ans et -)	♀ davantage discriminées * (incluant les adolescentes)
2007-2008	91,5 %	8.5 %	12 %
2006-2007	86 %	14 %	34 %

*♀ davantage discriminées : Problème de santé mentale, déficience intellectuelle ou physique, toxicomanie, homosexualité ou bisexualité, communauté culturelle, « travail » du sexe.

1.4.4. Interventions de groupe

Groupe de soutien : Femmes

Un groupe de 6 femmes a débuté à l'automne 2007 pour se terminer à l'hiver 2008, soit 12 semaines plus tard. Il a été animé par la responsable de l'intervention seulement à la suite du départ de l'adjointe en cours de route. Deux rencontres supplémentaires ont été proposées afin de se revoir quelques semaines plus tard pour témoigner des agressions qu'elles avaient vécues. Cette partie témoignage lors des rencontres de groupe n'avait pas été souhaitée par les participantes à ce moment. Les rencontres se sont déroulées selon le canevas suivant :

Déroulement des rencontres :

1. Comment ça va ?
2. Clarification de malaises
3. Besoin particulier (demander idées du groupe, besoin de raconter.)
4. Thème amené sous forme d'atelier (thérapie d'impact, mandala, symbole/images)
5. Retour/appréciation
6. Choix du thème de la prochaine rencontre

1.5. LES OUTILS D'INTERVENTION

En 2007, nous avons eu une rencontre avec Madame Isabelle Fournier, étudiante au doctorat en psychologie à l'Université de Sherbrooke, sur le contre-transfert vécu par les intervenantEs lors de rencontres avec des personnes vivant avec le trouble de personnalité limite. À la suite de cette rencontre, fort intéressante, nous avons décidé de créer une grille d'autoévaluation de nos interventions afin d'améliorer nos techniques. Elle nous permet également de mieux comprendre les difficultés et les sentiments vécus, et ce, toujours en lien avec les fondements de l'approche féministe. Cette grille est utilisée par les intervenantes, les stagiaires et bientôt les militantes du service de garde. **(Annexes 3 et 4)**

De cette évaluation est aussi née une grille d'évaluation de l'intervention complétée par les femmes que nous rencontrons. Elle sera distribuée aux femmes rencontrées en entrevue d'accueil et en suivi individuel à partir d'avril 2008. Cette évaluation cadre bien dans notre approche qui encourage les femmes à reprendre du pouvoir sur leur vie en favorisant les relations égalitaires. Il s'agit d'offrir aux femmes la possibilité de dire ce qui leur convient et ce qui ne leur convient pas lors de la démarche. Cela met en lumière les meilleures pratiques d'intervention et nous permet de toujours répondre adéquatement aux besoins des femmes.

1.6. SERVICE D'URGENCE 24/7

Le service 24/7, qui est en fonction en dehors des heures de bureau, a poursuivi sa mission d'accompagner les femmes victimes d'agression sexuelle pour les troussees médico-légales au centre désigné situé au CHUS secteur Fleurimont. L'équipe qui offre une écoute téléphonique aux femmes et aux adolescentes victimes d'une agression à caractère sexuel est composée de militantes. Ce service peut faire partie du processus des femmes dans leur reprise de pouvoir et dans leur participation aux changements sociaux en regard de la violence faite aux femmes.

La Formation pour nos militantes du service d'urgence 24/7

Une formation a été donnée en décembre 2007 à 7 femmes désireuses d'accompagner d'autres femmes dans leur processus de guérison. Nous avons abordé l'écoute active, l'intervention de crise, les conséquences, les attitudes aidantes, les principes de l'accompagnement médico-légal et le processus judiciaire.

Tout au long de l'année, nos militantes se sont rencontrées à raison d'une fois par mois afin d'échanger sur l'intervention et pour recevoir de l'information sur divers sujets : le processus judiciaire présenté par les stagiaires en droit du CALACS, le journal créatif par Josée Anctil du CALACS et l'empathie par Sophie Roy de la Parolière.

Grâce aux précieux commentaires des militantes de l'équipe de garde, nos formations futures et nos rencontres seront améliorées dans le but de toujours mieux préparer les nouvelles venues sur l'équipe. Ces femmes sont très importantes pour l'organisation du CALACS, car elles sont le filet de sécurité pour plusieurs femmes qui ont besoin de l'oreille attentive et de l'accueil chaleureux nécessaires lors des moments difficiles. Nous vous saluons, mesdames !

a) **Tableau des appels reçus par le Service de garde 24/7, Annexe 5**

b) **Profil des femmes qui ont fait appel au service pour une nouvelle situation d'agression, Annexe 5**

1.7. LES ATELIERS-CONFÉRENCES

À la suite de la consultation des membres du CALACS, nous avons élaboré et mis sur pied une ressource qui correspondait le plus fidèlement au besoin général énoncé par les femmes, soit un lieu où il était possible d'avoir des outils concrets afin de faire face aux conséquences des agressions dans leur vie. Un dépliant a été produit et envoyé à tous nos partenaires et contacts dans la région de l'Estrie. Les ateliers-conférence ont donc eu lieu 4 fois dans l'année.

<i>Date</i>	<i>Thème</i>	<i>Animation</i>	<i>Inscriptions</i>	<i>Présences</i>	<i>Accompagnée</i>
Oct. 07	Émotions	Danielle Chabot	17	10	3
Fév. 08	Mythes et préjugés	Josée Anctil	9	7	1
Mars. 08	Estime de soi	Brigit Côté Myriam Clark	9	7	2
Avril. 08	Réactions de l'entourage	Brigit Côté Carole Boisclair	8	6	0

Total	43	30	6
-------	----	----	---

Voici quelques commentaires généraux qui sont ressortis à la suite de l'évaluation de chaque atelier :

- ❖ Le lieu où se déroule l'atelier est très important. (confidentiel, calme, pas trop grand)
- ❖ Informations claires et concrètes
- ❖ Sentiment d'être accueillie sans jugement, est très important
- ❖ Donne des outils que l'on peut utiliser dans notre vie
- ❖ On sent du respect de la part des participantes

1.8. APPRÉCIATIONS ET TÉMOIGNAGES DE FEMMES EN SUIVI

Quand je suis arrivée au CALACS, j'étais une tigresse dans une cage, j'en avais gros sur le cœur. Avec mon intervenante, elle m'a apprivoisée. Ça a pris beaucoup de temps avant que je puisse lui faire confiance, j'en avais absolument plus.

Je suis née d'une famille de 14 enfants, dont je suis la 12^e, et j'ai 9 frères et 4 sœurs, un père alcoolique et une mère folle. J'ai été abusée par 6 de mes frères, et un viol par deux de mes frères, et abusée par un de mes beaux-frères.

Avec mon intervenante au CALACS, j'ai appris à nommer les choses, les événements, à m'exprimer, à la regarder sans avoir peur d'elle. Elle m'a aidée à refaire confiance et à me montrer que tous les gens ne sont pas tous méchants. Après 3 ans de rencontres acharnées à m'en sortir, je peux dire que je suis fière de moi, que je suis une vraie survivante ! Merci milles fois à mon intervenante et à toutes les membres du CALACS de m'avoir aidée à sortir de cette cour à scrap !!!

Danielle

1.9. DOSSIERS D'INTERVENTION

MOS - Modèle d'organisation des services

À la suite de plusieurs années de recherches et d'analyses, le Gouvernement du Québec rendait public, en mars 2001, les « *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle* ». Parmi les travaux qui ont conduit à la diffusion de ces orientations, un « *Guide d'intervention médicosociale* » a été élaboré afin d'uniformiser les soins devant être offerts aux victimes au cours des examens dans les centres hospitaliers. Une organisation a été faite par les Agences de santé et services sociaux afin de planifier la mise en place des Centres désignés et les rôles des différents acteurs.

Le comité de suivi qui est composé de diverses instances, dont le CALACS, a travaillé cette année à consolider le Centre désigné en effectuant de la pression afin d'obtenir une infirmière de liaison permanente pour les agressions sexuelles. Nos démarches ont porté fruit puisque ce poste est maintenant en fonction au CHUS Fleurimont. Le nouveau dossier pour le Centre désigné en est un de taille. Les infirmières veulent proposer de faire elles-mêmes la trousse médico-légale comme cela se fait déjà dans quelques régions du Canada. Il reste à voir comment cela sera accueilli par les différentes instances concernées.

La campagne promotionnelle (site web, affiche, signet) a été mise sur la glace car nous attendons la ligne unique provinciale « Info. Sociale CSSS » qui devrait voir le jour au printemps 2008. À suivre...

Formation aux intervenantEs de la région de l'Estrie

« Pratiques d'intervention auprès des femmes et des adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel. »

La formation que nous dispensons a pour objectif de faciliter le travail de tous intervenants et de toutes intervenantes qui accompagnent les femmes et les adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel. Elle permet par le fait même de mettre en place des filets de sécurité pour les femmes en périphérie de Sherbrooke qui ne peuvent se déplacer et qui désirent être soutenues dans leur démarche.

Nous avons pu constater, lors de l'évaluation de la première formation, que les intervenantes se sentaient maintenant plus à l'aise de travailler dans un contexte d'agression sexuelle et que même des stratégies d'intervention avaient été mises en place dans certains milieux afin de mieux répondre aux demandes.

Le contenu de la formation est axé sur :

- L'approche féministe dans un contexte d'agression sexuelle
- Les conséquences à moyen et long terme pour les victimes
- Les étapes de la guérison (thèmes les plus souvent abordés)
- Les techniques et les outils d'intervention privilégiés
- Le processus judiciaire et alternatif
- Le travail de l'intervenante et de l'intervenant auprès des personnes victimes d'agression sexuelle.

Cette année, nous avons présenté cette formation les 18 et 19 octobre 2007 dans le site bien agréable de la Maison de l'Eau du Parc Blanchard, à Sherbrooke. Ce sont 14 intervenantEs - dont le premier homme à être formé par le CALACS de l'Estrie - qui ont assisté à ces deux journées de formation.

Voici les milieux présents :

- CSSS 8/14
- Centre Notre-Dame de l'enfant 2/14
- Centre Jean-Patrice-Chiasson/ Maison St-Georges 1/14
- Villa Marie-Claire 1/14
- Clinique socio-juridique du CHUS 2/14

Commentaires généraux suite à la formation :

- Compétence, expertise et dynamisme des animatrices
- Acquisition de nouvelles connaissances entre assez et beaucoup
- Beaucoup d'outils transférables à différentes pratiques
- Beaucoup de contenu en deux jours.

***« M'a donné du pouvoir, me rebranche à mes compétences professionnelles. »
une participante***

1.10. PARTENARIATS ET COLLABORATION

Le partenariat et la collaboration entre organismes sont la clé pour améliorer la qualité des services que le CALACS offre aux femmes et aux adolescentes de l'Estrie. Il est donc primordial d'entretenir ces liens.

Le Centre des femmes La Parolière de Sherbrooke nous a apportées son soutien pour la formation de nos militantes ainsi que l'organisme Secours Amitié. La Source Soleil a fait un travail remarquable dans une situation d'une jeune ayant besoin d'hébergement. Le Centre des femmes de Magog est disponible pour des échanges constructifs. L'infirmière de liaison du Centre désigné, qui a dû quitter son poste momentanément, est de retour pour notre plus grand plaisir, car elle est un pilier important dans le lien CALACS et le Centre désigné. Le CAVAC de l'Estrie a aussi été un partenaire important pour plusieurs situations spécifiques tout au long de l'année. Nous avons aussi eu de belles collaborations avec les CSSS, JEVI, Centre Jean-Patrice Chiasson/Maison St-George pour des situations où nous avons besoin de leur expertise.

1.11. MOTS DE FEMMES

Je me noyais dans ma noirceur. J'ai crié: Au secours!!! Une intervenante au CALACS m'a tendu une perche. Je l'ai prise et me suis agrippée. Elle était là, non pour me prendre en charge mais pour m'aider, me montrer comment reconnaître le chemin où j'étais et comment savoir où je voulais aller. Elle aurait pu me dire ce que je devais faire, c'est évidemment ce que j'aurais aimé mais ce n'est pas ce qu'elle a fait. Non, elle a fait bien plus, elle m'a fait confiance. WOW, WOW, WOW et WOW, moi qui me considérais comme une moins que rien. Quelqu'un comme elle, quelqu'un qui m'avait vue et côtoyée dans ma plus grande vulnérabilité et qui avait su m'aider, me faisait confiance.

Je vais vous dire, au début je n'y croyais pas. Pourquoi quelqu'un me ferait-il confiance alors que moi-même j'en étais incapable. Je pensais que c'était de la frime, après tout, cela ne faisait-il pas partie de son travail de donner confiance aux femmes, alors je me disais qu'elle devait dire la même chose à toute les autres femmes.

J'avais raison, elle le disait à toutes mais pas pour les mêmes raisons que je croyais. Elle avait vraiment confiance au potentiel de chacune d'entre nous. Chaque femme étant différente, nous avons toute un potentiel différent et elle était capable de nous le faire voir en chacune d'entre nous. Cela m'a aidée à me réconcilier avec mon moi-même, moi qui étais persuadée que si je n'étais pas parfaite en tout, je ne valais rien. ``Méchant marche``.

Je me souviens exactement du jour, comment cela s'est passé et comment je me suis sentie la première fois où j'ai compris que j'avais une place dans ce `putain` de monde. Je venais de lui dire que jamais, lors d'entrevue pour un travail, on ne m'avait engagée. Elle m'a demandé; Pour quel travail tu avais postulé Secrétaire, de lui répondre. Elle a presque éclaté de rire et m'a dit : Moi non plus je ne t'aurais pas engagée comme secrétaire. Voyant probablement l'étonnement sur mon visage elle s'empressa d'ajouter mais je t'engagerais sans hésiter une seconde pour décorer parce que tu as beaucoup de créativité.

Lorsque je suis sortie de cette entrevue, j'avais l'impression de voler, tellement elle m'avait ôté un poids. Celui de me conformer à ce qu'on attend de moi et de ne pas être capable d'y répondre. J'étais moi, j'étais quelqu'un qui avait quelque chose à offrir, j'avais ma place. Elle m'avait reconnue, elle m'avait reconnue ce droit, et moi, je lui en suis très très très reconnaissante. Et le cheminement a continué vitesse grand V cette découverte m'avait fait tellement de bien.

Toute passionnée que je suis, j'étais prête à tout pour aller encore mieux et plus loin. C'est ainsi que je m'inscrivis dans une démarche de groupe, confiante que tout irait bien et vite. Je pensais être venue à bout de mes démons. Surprise! Se reconnaître dans un milieu sûr comme le CA LACS, seule auprès de son intervenante est une chose. Se reconnaître et prendre sa place au milieu d'un groupe en est une autre.

Après la première soirée en groupe, j'aurais voulu être une petite souris et entrer sous terre. Prendre ma place dans le groupe était pour moi presque un martyre. Bon j'exagère peut-être un peu mais si peu. Je me sentais coupable de n'avoir pas le même avis que tout le monde même si je savais que j'avais le droit. Je ne cessais de me comparer négativement. J'avais l'impression que toutes ces femmes me méprisaient parce qu'elles me voyaient telle que j'étais; une moins que rien qui se prenait pour une autre. Je me sentais encore victime. J'étais en train de perdre le terrain que j'avais si durement gagné. Enfin c'est ce que je pensais. La réalité étant que je reculais certes, mais pour mieux sauter.

Par, je ne sais quel phénomène, peut-être est ce tout simplement ce qu'on appelle le processus, petit à petit j'ai été capable de prendre ma place. Ces sentiments négatifs qui m'habitaient s'estompèrent. J'ai même été capable, à la fin, de reconnaître que les autres pouvaient vraiment m'apprécier pour ce que j'étais et qui j'étais. Tout un changement qui faisait du bien et encore une victoire. C'est de petite victoire en petite victoire que j'ai grandi et continue de grandir dans ce processus de la découverte et de l'appréciation de mon moi-même. Comme l'athlète je dois m'entraîner chaque jour pour conserver mes acquis et arriver au but. C'est-à-dire d'être bien avec moi et avec la vie.

La flamme olympique a besoin de plusieurs coureurs pour parcourir le chemin la menant à sa destination. Ainsi pour que l'aide si précieuse apportée aux femmes puisse continuer, il faut plusieurs relais. Alors pour moi, participer à la Collective me permet de transporter la flamme sur une petite distance de plus, selon ce que je suis capable. Mon petit bout de chemin à lui tout seul est bien petit mais lorsqu'on l'additionne à tous ces autres petits bouts, eh bien on peut aller plus loin. C'est tous ensemble que nous pouvons faire une différence.

C'est aussi une façon de dire merci pour toute l'aide que j'ai reçue. Le fait de participer à la Collective, certes me prends du temps et des efforts, mais m'apporte encore davantage. Elle m'aide à prendre ma place, à sentir que je suis quelqu'un d'aussi valable qu'un autre. Que mon opinion est considérée et même je peux faire une différence. Ce n'est pas toujours facile mais qui a dit qu'on apprenait dans la facilité. Les intervenantes m'ont souvent répété que le processus fait partie de la guérison. Alors quand je regarde en arrière et je vois le changement qui s'est opéré, je ne peux qu'être d'accord avec elles.

Danielle Couture

Ex-usagère et membre de la Collective 2007-2008

En novembre 2007, j'ai vu en lisant le journal La Nouvelle qu'on demandait des bénévoles pour soutenir les femmes victimes d'agression sexuelle. Comme j'avais du temps de libre et de l'intérêt pour cette cause, j'ai décidé de tenter ma chance. L'entrevue nécessaire à la sélection des candidates a suscité encore plus mon intérêt. J'ai donc pris part à la formation et j'ai été rapidement intégrée à l'équipe des militantes. Depuis ce temps, à chaque fois que j'ai à interagir avec des femmes, qu'elles soient victimes, bénévoles ou intervenantes, j'acquiers une expérience enrichissante dans beaucoup de sphères de ma vie.

J'ai d'abord dû expliquer à mes proches ma motivation, car ils ne comprenaient pas comment je pouvais avoir envie de faire ce genre de bénévolat qui amène une très forte charge émotionnelle. Il a donc fallu que je réponde moi-même à cette question, ce qui a impliqué une bonne prise de conscience de mes croyances et de mes valeurs face à cette problématique. J'ai parfois dû composer avec ces valeurs qui entraînent en contradiction avec l'expérience relatée par la victime. J'ai réalisé que j'avais des capacités d'adaptation beaucoup plus grandes que je ne le croyais pour faire face à des situations inconnues ou stressantes. J'ai aussi pris conscience que la plupart des victimes d'agression sexuelle, malgré l'atrocité de cette expérience, avaient la capacité de s'en sortir si on leur donnait un coup de pouce pour passer au travers de ce drame. J'ai réalisé à quel point mon implication si petite soit-elle pouvait faire toute une différence pour une femme qui ne sait plus vers qui se tourner pour se sortir la tête de l'eau après avoir vécu cette terrible épreuve.

Chaque fois que j'accompagne une victime dans sa démarche ou que je me joins au groupe des militantes pour une formation, j'en ressors grandie et plus riche tant au niveau connaissances qu'au niveau expérience de vie. Il me semble que je suis une personne meilleure depuis que je m'implique pour cette cause. J'ai l'impression de recevoir autant que je donne et cela me motive à continuer.

*Christine Rousseau
Militante*

Dans le cadre du programme d'activités cliniques de la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, j'ai eu l'opportunité de faire un stage au CALACS. En regard de la session d'automne, notre mandat était la préparation d'une présentation pour les bénévoles-militantes, qui a consisté en une introduction aux principes fondamentaux du droit, tels la présomption d'innocence, la crédibilité et le doute raisonnable. Aussi, nous avons eu à rencontrer une usagère qui souhaitait obtenir de l'information sur ses recours civils. Peu après, j'ai préparé un document sous forme de questions-réponses sur le fonctionnement d'un « 810 », c'est-à-dire une ordonnance de ne pas troubler la paix prévue aux articles 810 et suivants du Code criminel. Quant à la session d'hiver, notre mandat consistait à faire une recherche portant sur la possibilité pour un citoyen ordinaire d'obtenir les conditions de remise en liberté d'un délinquant sexuel et l'utilisation qu'il pouvait en faire le cas échéant. J'ai aussi eu à faire une recherche pour une usagère afin de vérifier ses possibilités de recours auprès de l'IVAC et de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Par ailleurs, nous avons mis en place un cartable de références. Nous y avons mis les documents et recherches effectués afin d'être accessibles facilement aux intervenantes et de permettre le transfert d'information d'une année à l'autre pour les stagiaires. Je termine en notant que cette expérience au CALACS fût des plus enrichissantes !

Nathalie Fortier, stagiaire en droit 2007-2008

[...] Professionnellement, j'ai dû humaniser ma perception du droit et réaliser que notre système judiciaire n'est pas parfait ce qui a été un grand pas dans mon développement personnel et professionnel. Je ne serai évidemment pas la même avocate que celle que j'aurais été si je n'avais pas fait ce stage. Ma vision des victimes est très différente. J'ai pu mettre un visage sur l'injustice. J'ai conscience de tout ce que peut entraîner le dépôt d'une plainte pour une victime et toutes les étapes par lesquelles elle devra passer pour en arriver à peut-être voir son agresseur derrière les barreaux. Je comprends mieux le sentiment d'impuissance des femmes qui décident de ne pas déposer de plainte.

Bref, j'ai vécu une expérience inoubliable. Je suis une personne changée et ma vision des choses n'est que plus réaliste depuis mon passage au CALACS. Je suis heureuse de voir que les intervenantes du Centre sont tout aussi heureuses de cette collaboration avec la Faculté de droit, qui nous l'espérons, se poursuivra dans les années futures.

Extrait du bilan de stage en droit de Myriam Coderre 2007-2008

Dignité d'être femme

J'ai longuement réfléchi avant de pouvoir exprimer en mots mon implication au sein de la Collective du CALACS. En effet, puisque ce sont plutôt des sentiments et des émotions qui en sont jaillis. Telle l'appartenance à un groupe de femmes de cœur, courageuses et battantes où chaque rendez-vous m'offre la chance d'être entendue, d'être unique et de me dépasser. En conséquence, je considère le féminisme et la collégialité des femmes d'un œil nouveau et fier.

Merci à vous chères travailleuses et membres de la Collective de m'avoir offert le cadeau de la dignité d'être une femme!

Sophie Doyon

Membre de la Collective 2007-2008

1.12 PRIORITÉS D'ACTION 2008-2009 POUR LE SECTEUR INTERVENTION

- 1. Intervention individuelle et de groupe auprès des femmes et adolescentes.**
- 2. Formations et « coaching » aux intervenantEs de la région.**
- 3. Tenue de 4 ateliers-conférences pour les femmes victimes et d'une conférence spéciale destinée aux membres.**
- 4. Réflexion sur le modèle à privilégier pour la mise sur pied de protocoles d'entente en intervention.**
- 5. Préparation de canevas d'intervention individuelle.**

DEUXIÈME PARTIE

SECTEUR PRÉVENTION SENSIBILISATION

- 2.1 Bilan des priorités 2007-2008**
- 2.2 Rencontres de sensibilisation**
- 2.3 Cours de Karaté**
- 2.4 Campagne de sensibilisation des drogues du viol**
- 2.5 Sécurité urbaine**
- 2.6. Contacts avec les médias**
- 2.7. Représentations extérieures**
- 2.8. Actions politiques**
- 2.9. Partenariats**
- 2.10. Étude auprès des groupes travaillant avec les femmes davantage discriminées**
- 2.11. Journée de Réflexion estrienne sur l'hypersexualisation et Gala S'exposer prise II**
- 2.12. PRIORITÉS D'ACTION 2008-2009 POUR LE SECTEUR PRÉVENTION/SENSIBILISATION**

2.1 BILAN DES PRIORITÉS 2007-2008

Rappel des priorités 2007-2008

- 1) Dossier drogues du viol : projet de compilation statistiques uniques, formations aux tenanciers et employés de bars en collaboration avec SPS et CHUS.
- 2) Campagne de sensibilisation du CALACS sur la sexualisation (avec outils promotionnels du Gala 2007) et animations habituelles.
- 3) Visibilité (JACVFF, Semaine de prévention estivale)
- 4) Réfléchir sur la possibilité de tenir un Gala S'Exposer III.
- 5) Dossier femmes davantage discriminées (porté par stagiaires).
- 6) Autoprotection et développement de formation (source de financement).

Priorité 1-07-08 Dossier drogues du viol : projet de compilation statistiques uniques, formations aux tenanciers et employés de bars en collaboration avec SPS et CHUS

Une année de compilation bouclée. Une deuxième année en cours. Partenariat avec le SPS (sécurité des milieux) en cours pour la création d'une formation destinée aux tenanciers et au personnel des bars, ainsi qu'une campagne de diffusion des outils de sensibilisation sur les drogues du viol.

Priorité 2-07-08 Campagne de sensibilisation du CALACS sur la sexualisation (avec outils promotionnels du Gala 2007) et animations habituelles.

Il n'y a pas eu de campagne spécifique. Par contre, plusieurs entrevues médias ont été données en lien avec le sujet cette année. Nous avons aussi fait la promotion du film de l'ONF « SEXY INC ». La majorité des animations réalisées cette année étaient sur ce sujet, à partir de notre animation sur la sexualisation et le marketing.

Priorité 3-07-08 Visibilité (Semaine de prévention, JACVFF)

Dans l'année, le CALACS a encore su tirer profit de la visibilité publique par le biais des médias, la journée de sexualisation et le GALA S'Exposer, ainsi que par le lave-auto et la semaine de prévention estivale.

Cette année, nous n'avons pas tenu de JACVFF en raison d'une situation difficile cet automne à l'intérieur du CALACS de l'Estrie. Par contre, les prix ont été remis individuellement à deux lauréates. Ainsi, Hélène Forget, infirmière de liaison au CHUS de Fleurimont, a reçu le prix Isabelle-Boisvenu pour la fidélité de son engagement, tandis que le prix médias a été décerné à Josée Cloutier, du Réseau TVA, pour son reportage lors de la conférence de presse pour le lancement du projet de statistiques sur les drogues du viol.

Priorité 4-07-08 Réfléchir à la possibilité de tenir un Gala S'exposer III

Suite à la réflexion en septembre 2007, l'équipe a décidé de ralentir le rythme, puisque des réflexions plus approfondies devront être amorcées sur le sujet des services d'intervention et de prévention en région et auprès des femmes davantage discriminées. De plus, le secteur créé à la suite d'une restructuration nécessite un bilan après 6 ans de vie. La tâche est devenue lourde pour une seule personne. Où en est le secteur ?

Priorité 5-07-08

Dossier femmes davantage discriminées (porté par stagiaires)

Pas de travail fait sur le sujet. Par contre, des animations ont été faites auprès des femmes des communautés culturelles. De plus, une intervenante provenant du milieu des femmes immigrantes fera partie de l'équipe contractuelle. Cette personne peut être un pont intéressant entre le CALACS et les organismes travaillant avec des femmes immigrantes. De plus, un membre de l'équipe de garde 24/7 est aussi un maillon intéressant à développer en regard des services auprès des gens ayant une déficience intellectuelle et/ou physique.

Priorités 6-07-08 Autoprotection et développement de formations (source de financement)

L'atelier sur l'auto-protection a été donné au CALACS de Granby, ce dernier a défrayé les coûts pour recevoir le cours. De plus, l'atelier sur la sexualisation et le marketing s'est donné plusieurs fois dans la région. Lorsque cela est possible, un montant de 75\$ est demandé pour l'animation, sur notre territoire.



Une cinquième année qui se boucle pour le secteur prévention/sensibilisation. En cinq ans, le secteur a connu une croissance foudroyante, et une réflexion commence à s'imposer. Faire le bilan du secteur depuis sa création lors de la restructuration du CALACS de l'Estrie en 2000 est devenu nécessaire. La prévention et la sensibilisation sont deux tâches très différentes ayant des mandats différents. Le succès du secteur fait en sorte que les deux tâches sont maintenant difficiles à contenir dans un même mandat, l'horaire se chevauchant, s'entrecoupant. Donc, le secteur ne peut plus croître et a l'impression de toujours être dans l'urgence. De plus, il faut rappeler que les deux tâches sont occupées par la même employée. Ce qui crée des conflits d'horaire à l'intérieur du même secteur. Il est donc important cette année de réfléchir à la structure de ce secteur et de son poste.

Le secteur œuvre toujours en étroite collaboration avec différents partenaires sur le territoire et occupe une place importante sur la place publique en regard de la violence faite aux femmes.

L'année continue d'être porteuse d'histoires de vie de gens ayant vécu l'agression sexuelle. Les nouvelles statistiques commencent à mettre en lumière une augmentation des divulgations à la police. 10% de divulgations concernant un inconnu et 1% lorsque l'agresseur est connu. Ces chiffres parlent beaucoup des situations vécues dans l'ombre puisque l'agression sexuelle est commise à près de 85% du temps par une personne connue. Donc, plus de femmes dénoncent, mais encore beaucoup de femmes taisent la réalité de ce vécu.

Pour le CALACS de l'Estrie, l'important n'est pas de porter plainte, mais d'aller chercher une oreille attentive, disponible, pour vous aider à normaliser le vécu et les sentiments reliés à cette agression. Et c'est souvent par le biais de la prévention et de la sensibilisation que les gens réalisent l'importance d'aller demander de l'aide et décident de tendre la main pour avoir du soutien.



2.2 RENCONTRE DE SENSIBILISATION

A) Milieus scolaires

Nombre de
personnes rejointes

4 avril 2007	École Le Triolet Salon organismes communautaires	<i>Sherbrooke</i>	2,162
1 mai 2007	École La Ruche CALACS et agressions sexuelles	<i>Magog</i>	30
4 mai 2007	École La Ruche CALACS et agressions sexuelles	<i>Magog</i>	30
11 mai 2007	École La Ruche CALACS et agressions sexuelles	<i>Magog</i>	30
23 mai 2007	École La Ruche CALACS et agressions sexuelles	<i>Magog</i>	30
20 juin 2007	Université de Sherbrooke Faculté de médecine (étudiantEs de 2 ^{ième} année) Témoignage d'une femme survivante et présentation du CALACS de l'Estrie.	<i>Sherbrooke</i>	200
11 sept 2007	Collège François de la place Sexualisation et marketing	<i>Waterville</i>	30
12 sept 2007	Collège François de la place Sexualisation et marketing	<i>Waterville</i>	30
18 sept 2007	Collège François de la place Sexualisation et marketing	<i>Waterville</i>	30
28 sept 2007	Collège François de la place Sexualisation et marketing	<i>Waterville</i>	30
2 octobre 07	Écoles Mitchell et Montcalm Kiosque info sur les organismes communautaires	<i>Sherbrooke</i>	1,513
9 octobre 07	Collège François de la place Sexualisation et marketing	<i>Waterville</i>	30
16 octobre 07	Collège François de la place Sexualisation et marketing	<i>Waterville</i>	30
16 octobre 07	École Du Phare Kiosque info sur les organismes communautaires	<i>Sherbrooke</i>	1,144
17 octobre 07	Collège François de la place Sexualisation et marketing	<i>Waterville</i>	30
24 octobre 07	Collège François de la place Sexualisation et marketing	<i>Waterville</i>	30
7 novembre 07	École Primaire La Tourelle	<i>Asbestos</i>	50

	Sexualisation et marketing		
26 novembre 07	Collège de Sherbrooke Techniques policières Présentation CALACS et problématique	<i>Sherbrooke</i>	35
4 décembre 07	Collège de Sherbrooke Techniques policières Présentation CALACS et problématique	<i>Sherbrooke</i>	35
12 décembre 07	École Le Triolet Rencontre parents	<i>Sherbrooke</i>	parents de 400 élèves
19 février 08	Université de Sherbrooke Faculté de droit Kiosque présentation CALACS activités cliniques	<i>Sherbrooke</i>	100
23 février 08	Maison des Jeunes L'intervalle Sexualisation et Marketing	<i>Sherbrooke</i>	7
10 mars 2008	Université de Sherbrooke Faculté Science humaine (bac psycho) Présentation du CALACS et de l'implication militante au CALACS de l'Estrie	<i>Sherbrooke</i>	25
13 mars 08	Université de Sherbrooke Faculté Science humaine (bac psycho) CALACS de l'Estrie et témoignage	<i>Sherbrooke</i>	80
31 mars 2008	École La Ruche Sexualisation et marketing	<i>Magog</i>	30
	Total		5,741 élèves ± 400 parents

B) Milieus communautaires et gouvernementaux



4 avril 2007	Jean-Patrice Chiasson Dîner conférence : Mythes et préjugés	<i>Sherbrooke</i>	33
16 mai 2007	Secours Amitié Formation des écoutants sur la problématique	<i>Sherbrooke</i>	20
30 mai 2007	Carrefour Solidarité international Agressions sexuelles et coopération internationale	<i>Sherbrooke</i>	3
18 juin 2007	Carrefour Jeunesse Emploi Sexualisation et marketing	<i>Sherbrooke</i>	10
10 septembre 07	Carrefour Jeunesse emploi Sexualisation et marketing	<i>Richmond</i>	20

12 septembre 07	AGA Agrigarde Wotton Sexualisation et marketing	<i>Wottonville</i>	90
24 octobre 07	SPOT Jeunesse et Tremplin 16-30 Sexualisation et marketing	<i>Sherbrooke</i>	10
13 novembre 07	Ligue pour l'Enfance CALACS et problématique	<i>Sherbrooke</i>	6
10 décembre 2007	La Cordée CALACS et problématique	<i>Sherbrooke</i>	15
21 février 2008	Centre pour femmes immigrantes CALACS et problématique	<i>Sherbrooke</i>	15
Total			222



C) Population

24 mai 2007	Journée de réflexion sur la sexualisation Théâtre du Vieux Clocher	<i>Sherbrooke</i>	61
24 mai 2007	Soirée estrienne Gala S'Exposer Prise II Théâtre du Vieux Clocher	<i>Sherbrooke</i>	100
26 mai 2007	Agora Forum Jeunesse Estrie Théâtre Granada	<i>Estrie</i>	20
16-17 juin 07	Lave auto famille Boisvenu Sherbrooke	<i>Sherbrooke</i>	396
20 au 23 juin 07	Semaine de prévention estrienne Article dans La Tribune Kiosque 4-Saisons et Carrefour de l'Estrie Activité cartons jaunes Parc J-Cartier	<i>Estrie</i>	4000
29 août 2007	Tournoi golf Banque Nationale Fonds remis au CALACS, kiosque sur le terrain	<i>Memphrémagog</i>	100
10 novembre 07	Association des Religieuses pour la Promotion des Femmes (ARPF) Le marketing et la dignité des femmes	<i>Estrie</i>	100
Total			4,777

Il est toujours à noter qu'en lien avec la comptabilisation des contacts pour la prévention/sensibilisation, le nombre de personnes est toujours impossible à quantifier puisque lors d'activités de prévention ou lors de contact médias il nous est impossible de savoir le nombre exact de personnes touchées. Par contre, il serait vrai de dire que des dizaines de milliers de personnes ont entendu parler de nous cette année d'une manière ou d'une autre.

valeurs féministes la journée du 8 mars. Cette célébration s'est déroulée à la micro-brasserie « le Siboire ». La soirée a permis aux personnes présentes de parler des avancées des femmes au fil des années ainsi que de ventiler par rapport à ce qu'il reste à accomplir pour avoir une réelle égalité entre les hommes et les femmes. Nous avons utilisé des objets significatifs dans l'historique des femmes que nous avons insérés dans des sacs, afin d'alimenter la discussion parmi les personnes présentes. Par exemple, une des bourses contenait la pilule contraceptive.

2.3 COURS DE KARATÉ AUTO-DÉFENSE

Le CALACS de l'Estrie continue son partenariat avec Sensei Chantal Lepage. Madame Lepage est une collaboratrice de qualité. Encore cette année, elle s'est impliquée lors de la semaine de prévention estivale. Elle et ses étudiantEs étaient présentes lors des deux journées de kiosque au Centre d'achat Quatre-Saisons et au Carrefour de l'Estrie. Les présentations des possibilités de l'auto-défense et ce, avec différents groupes d'âge, attirent toujours beaucoup de personnes.

Il est important de souligner l'apport de Madame Lepage et de son conjoint M. Lauzon. Ils ont participé à la création d'un jeu de cartes reprenant visuellement certaines techniques d'auto-défense, le tout est intégré à un jeu de stratégie inventé par ces derniers, donc un outil, deux options : apprendre et jouer!!

Voici le résumé des activités des ateliers de l'école ONNA NO DOJO :

KAMAKURA Rapport annuel 2007-2008 pour le CALACS de l'Estrie

Dans les lignes qui suivent, vous trouverez un ensemble d'activités que l'École Kamakura a réalisé en lien avec le CALACS. Certaines sont des activités conjointes, d'autres ont été réalisées avec des femmes référées par le CALACS.

- **Cours de karaté/autodéfense - Session de printemps 2007**

Cours hebdomadaires de karaté/autodéfense – 10 participantes. Parmi celles-ci, 8 étaient déjà inscrites à la session d'hiver et continuent leur formation.

- **Kiosque d'information au Carrefour de l'Estrie et Galerie Quatre saisons. (juin 07)**

Kiosque d'information pour le CALACS de l'Estrie ainsi que plusieurs démonstrations d'autodéfense pour femmes avec la collaboration des élèves de Jean Lauzon.

- Jeux d'autodéfense

➔ **Jeu d'autodéfense**
Jeu de cartes

Enfin, une façon facile d'apprendre les techniques d'autodéfense!

Illustration de 16 des attaques les plus communes et de leurs défenses respectives. Vous apprendrez à vous défendre en jouant aux cartes. Un jeu vous permettant de créer diverses séquences afin de repousser des attaques (feuillet de règlements inclus).

Chaque carte contient :

- Une superbe illustration de situation réelle
- Un indicateur de la carte précédente de la séquence (bas gauche)
- Un indicateur de la carte suivante de la séquence (haut droit)
- Le nom des techniques en Anglais, en Français et en Japonais

Code du produit : PC-S501



Un manuel d'autodéfense créé sous forme de jeu de cartes, fait par Jean Lauzon et Chantal Lepage ; aidant ainsi les participantes à avoir un outil pouvant les aider à la pratique d'autodéfense à la maison suite à un stage.

- Camp d'été

Camp au mois de juin, d'une durée de 2 jours avec environ 30 élèves dans une colonie de vacances près du Lac Aylmer.

Septembre 2007

- Cours de karaté/autodéfense - Session d'automne 2007

Cours hebdomadaires de karaté/autodéfense – 10 participantes. Parmi celles-ci, 8 étaient déjà inscrites à la session de printemps et continuent leur formation. Quelques-unes sont avec moi depuis plus de 4 ans et demi.

- Coupe Kata, à Montréal le 26 novembre 2007.

Une quinzaine d'élèves participent à la compétition et remportent quelques médailles. Une bonne façon de venir gérer leur stress en cas d'agression.

Janvier 2008

Cours de karaté/autodéfense - Session d'hiver 2008

Cours hebdomadaires de karaté/autodéfense – 14 participantes. Parmi celles-ci, quatre étaient nouvelles à cette session. Parmi elles, une s'approche « dangereusement » de sa ceinture noire !

- Camp d'hiver les 2,3 et 4 février 2007.

Camp d'hiver d'une durée de 3 jours avec environ 30 élèves dans un camp de vacances situé près du Lac Aylmer.

- Stage d'initiation à l'autodéfense donné à Drummondville dans le cadre de la Journée Mondiale contre la violence.

Session d'initiation à l'autodéfense donnée le samedi 1 mars au cégep de Drummondville, à un groupe d'une quinzaine de filles, membres des comités-femmes des Cégeps du Québec.

- Ateliers d'autoprotection et d'autodéfense en collaboration avec le CALACS le 11 mars 2007

Atelier offert au CALACS de Granby. Atelier d'autoprotection monté par Josée Anctil et Chantal Lepage. Donné toute la journée.

- Sessions d'initiation à l'autodéfense pour femmes données aux étudiantes du Cégep de Sherbrooke.

Sessions d'initiation à l'autodéfense données aux étudiantes du Cégep de Sherbrooke. Offertes durant les mois d'avril à mai 2008, 4 périodes de 2:30h. Une cinquantaine de filles au total y ont assisté. La promotion du CALACS de l'Estrie y a été faite.

- Sessions d'initiation au karaté, autodéfense et kendo offertes aux jeunes entraînants des écoles secondaires à travers le Québec.

Sessions d'initiation à l'autodéfense, karaté et kendo données à une centaine de jeunes filles dans le cadre de la cinquième édition du colloque des jeunes entraînants. L'initiation s'est déroulée sur trois périodes de 30 minutes chacune. Une très belle réussite!

N.B. : Étant donné le nombre croissant d'activités à l'École Kamakura, il m'est impossible de toutes vous les présenter. Sachez que l'École Kamakura ne s'est jamais aussi bien portée. Conférences, stages, cours et tout cela, à travers le Québec.

Merci pour le soutien du CALACS dans cette grande aventure !

20 mai 2008
Chantal Lepage www.kamakura.ca

2.4 **CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES DROGUES DU VIOL**

La sensibilisation sur les drogues du viol est un des dossiers pivots du secteur. Il est né avec le secteur, il a donc 5 ans cette année, et il demeure toujours d'actualité. Régulièrement pendant l'année, les médias parlent du sujet. Au point que « Enjeux », émission télé de Radio-Canada, a traité du sujet. À travers l'entrevue, nous percevons les préjugés de la société en regard des agressions sexuelles. Pour la GRC, le problème n'existe pas, parce que la substance est très rarement retrouvée dans les analyses faites. Donc, le message passé est : « ...que ce sont des filles qui n'assument pas la quantité de leurs consommations ». Heureusement, une policière, enquêteurE au SPS a décidé de porter le projet de partenariat de statistiques uniques en collaboration avec le CALACS et le CHUS. L'enquêteurE Madame Marie-Claude Lemay a fait très bonne figure dans ce reportage d' « Enjeux » sur le sujet.

Cette année, le dossier statistique unifié en partenariat a pris sa place. Nous avons maintenant une année compilée. Il reste à rendre public ce premier rapport. Des discussions ont eu lieu, il reste à l'ensemble des parties de réfléchir à ce qui doit être nommé en commun, à partir de nos mandats différents. Une conférence de presse devrait avoir lieu d'ici le début de l'été.

Avec la division « Sécurité des milieux » du Service de police de Sherbrooke, deux actions seront entreprises. Pour l'été, une re-diffusion des outils de prévention dans les bars sur le territoire de Sherbrooke. Cette fois-ci, les outils seront distribués par les policiers de cette division. Nous utilisons ici le même moyen que nous avons mis en branle avec la SQ, soit que le CALACS prépare et fournisse les outils, et que les policiers les diffusent et créent ainsi des liens directs sur le territoire en lien avec la problématique. De plus, pour l'automne, une formation sera offerte aux tenanciers et aux personnels des bars. Un outil visuel sera créé et donné avec la formation.

L'ensemble des MRC continue d'être visé par la campagne. Les outils sont toujours présents sur le territoire par le biais des autres organismes communautaires de la région.

De plus, nous continuons d'être interpellées sur la scène provinciale par d'autres organismes communautaires et du réseau. Entre autres : Trois-Rivières, Kamouraska-Rivière-du-Loup, Granby, qui désirent en savoir plus sur notre expertise au fil des années.

En six ans, ce sont 100 000 minis bottins d'informations distribués!!
Donc, dossier encore à suivre...

2.5 **SÉCURITÉ URBAINE**

Le CALACS continue à faire partie du comité sur la sécurité urbaine en collaboration avec le SPS, la ville de Sherbrooke et différents partenaires. Le rôle de ce comité consiste à regarder les analyses faites par le SPS à partir des données recueillies à la suite de la surveillance par caméra pendant l'année. A partir de ces données, dans un premier temps, nous regardons ensemble l'utilisation globale de la surveillance par caméra. Puis, nous évaluons l'utilité de certaines caméras afin d'améliorer l'efficacité du système de surveillance. Une rencontre est à l'horaire pour le mois d'avril.

Ce comité est aussi surveillé par la Commission des droits de la personne.

2.6 CONTACTS AVEC LES MÉDIAS

Le CALACS de l'Estrie demeure un interlocuteur souvent consulté par les médias régionaux sur les sujets touchant la violence faites aux femmes et divers sujets politiques. Très souvent dans l'année, la porte-parole de l'organisme dirige les journalistes vers les ressources appropriées pour répondre à leurs questions entre autres, L'Escale pour la violence conjugale et le SHASE pour les agressions commises sur des hommes.

Contacts médias 2007-2008

16 avril 2007	Radio Canada (radio) Suivi de la situation N. Simard et situation économique du CALACS l'Estrie
17 avril 2007	CHLT Radio Suivi de la situation N. Simard et situation économique du CALACS de l'Estrie

2 mai 2007	La Tribune Situation d'agression sexuelle sur une femme déficiente intellectuelle à East Angus
8 mai 2007	La Tribune La Nouvelle de Sherbrooke TQS Estrie CHLT Radio Radio-Canada Radio Promotion de la journée du 24 mai avec les partenaires
24 mai 2007	La Tribune CHLT radio Radio-Canada Radio TQS Estrie Génération Rock (matin) « L'Estrie de show » Génération Rock (fin pm) « Dans le tapis » Rythme FM Radio Office National du Film (ONF) Journée de réflexion estrienne sur le phénomène de la sexualisation précoce.

11 juin 2007	TQS Estrie Contenu explicite de sites Internet de bars
12 juin 2007	La Tribune Semaine de prévention
21 juin 2007	CHLT radio Semaine de prévention
22 juin 2007	TQS Estrie CBC radio Radio-Canada radio Semaine de prévention

- 18 juillet 2007** **TQS Estrie**
Gangs de rue à Magog vs sollicitation auprès des jeunes filles
- 26 juillet 2007** **La Tribune**
Agression armée d'une prostituée à Sherbrooke
-
- 18 septembre 2007** **La Tribune**
Statistiques canadiennes sur la criminalité, augmentation des dénonciations en agressions sexuelles
-
- 5 octobre 2007** **La Tribune**
Drogues du viol, intoxication dans un party de faculté de l'Université de Sherbrooke, des femmes dénoncent la situation à un journaliste.
- 9 octobre 2007** **CHLT Radio**
Drogues du viol
-
- 20 novembre 2007** **La Tribune**
Canal Vox
Drogues du viol, 2^{ième} étape de compilation
- 21 novembre 2007** **Radio-Canada Radio**
Énergie 106
Drogues du viol
-
- 5 décembre 2007** **TVA La vie en Estrie**
Film Sexy inc. et contribution du CALACS de l'Estrie
- 6 décembre 2007** **La Tribune**
CHLT Radio
Film Sexy inc.
- 13 décembre 2007** **La Tribune**
Cahier spécial sur le féminisme à paraître en février
-
- 7 février 2008** **Radio-Canada télé**
1. Situation de voyeurisme dans un gymnase
2. Rejet de la demande de Hugo Bernier par la Cour Supérieure
- 19 février 2008** **Radio-Canada télé**
Dossier hypersexualisation
CALACS + gagnants affiches Mégantic
Gala S'exposer 2007
-
- 13 mars 2008** **TVA ESTRIE**
Les agressions sexuelles, témoignage et la dénonciation
Dossier sur deux jours

Cette année, nous avons continué de parler des agressions sexuelles sur la place publique, mais pas par le biais de procès ou de situations de personnes connues. Ces événements étant souvent plus médiatisés, cela explique la baisse des contacts médias cette année. Cette année, le projet des drogues du viol et notre expertise sur la sexualisation et le marketing ont réussi à obtenir une bonne visibilité médiatique. Nous avons aussi constaté la place prédominante qu'ont pris des dossiers d'agresseurs condamnés dans le passé (Hugo Bernier, Rénald Côté) sur la scène judiciaire.

2.7. REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Chaque année, les travailleuses du CALACS de l'Estrie sont présentes dans différents lieux de représentations. Souvent, la conjoncture politique est au cœur de ces représentations. Il y a les représentations extérieures, les représentations ponctuelles et les partenariats. Le volet partenariats est un nourissant et grandissant. Des partenariats se consolident, ce qui contribue à l'avancement de plusieurs dossiers.

Représentations ponctuelles

10 avril 07	Consultation Ville de Sherbrooke
24 avril 07	Table de Concertation Jeunesse Sherbrooke
25 avril 07	AGA Coalition sherbrookoise pour le travail de rue
25 mai 07	Radiothon Coalition sherbrookoise pour le travail de rue
20 août 07	Tournois de Golf Banque nationale (Orford)
12 septembre 07	Lancement régional de la campagne de Centraide Estrie
10 octobre 07	Lancement de la campagne de Centraide Estrie Témoignage à Université de Sherbrooke
15 octobre 07	Lancement Sexy inc. Salle de l'ONF à Montréal
5 novembre 07	Lancement de la campagne de Centraide Témoignage à la firme ingénieurs Teknika

2.8 PARTENARIATS

Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke

Pour une deuxième année, nous accueillons des étudiantes en droit. Ces dernières viennent effectuer des activités cliniques dans notre milieu. Elles ont donc la chance de confronter leur vision théorique en faisant des liens avec les situations concrètes des femmes victimes. Cette année, c'est Nathalie Fortier et Myriam Coderre qui ont passé l'année avec nous. Des entrevues sont planifiées pour choisir les étudiantes pour la prochaine année.

Génération Rock 104.5 (radio) et TQS-Radio-Canada (télé)

Pour une deuxième année consécutive, nous ne pouvons passer sous silence l'incroyable partenariat avec ces deux médias régionaux. Fait à noter : au moment où sont écrites ces lignes, la station radio Génération Rock n'est plus et la salle de nouvelles régionales de TQS en Estrie est menacée. Merci à vous !!!

Il est important de souligner le partenariat, soutenu par Pascal Gervais qui, à travers son travail, a toujours favorisé la parole des femmes de l'Estrie. Aussi, Madame Lucie Pelletier de TQS Estrie qui, pour une deuxième année, tout comme pour G-Rock, ont reconduit le support apporté au CALACS et aux jeunes dans cette sensibilisation.

Famille Boisvenu

Pour une cinquième année, les liens entre le CALACS et la famille Boisvenu demeurent présents et enrichissants. Cette année, malgré l'absence de M. et Mme Boisvenu, le lave-auto a réussi à amasser 3,873.00 \$. Ce sont Christian Boisvenu et Jasmine Noël qui ont pris le relais pour la famille. Les bénévoles étaient encore au rendez-vous cette année. Le CALACS avait cette année un souci particulier pour prendre soin de ses bénévoles. Une meilleure organisation physique des lieux et un massage sur chaise le dimanche faisaient partie des petites attentions mises en place. Cette année, le rendez-vous 2008 aura lieu le 21 et 22 juin, à suivre!!!

Centraide Estrie

Pour une deuxième année, la porte-parole du CALACS a été utilisée par Centraide pour participer à des témoignages lors de rencontres visant l'augmentation des dons offerts à Centraide. Par le fait même, c'est nous-mêmes que nous aidons puisque des argent nous reviennent, mais aussi le milieu communautaire y gagne en faisant la promotion du professionnalisme des organismes communautaires en Estrie.

SPS Service de polices de Sherbrooke et CHUS Centre désigné en matière d'agressions sexuelles

Le partenariat mis en place pour le projet des statistiques unifiées continue son cours. Nous avons maintenant compilé une année complète. Un partenariat intéressant pour les avancées du dossier drogues du viol tant au niveau de la sensibilisation, de la prévention que du discours porté en solidarité face à la lutte à cette violence faite aux femmes.

2.9. ACTIONS POLITIQUES

13 JUIN 2007 Comité plainte contre les femmes au civil.
 Regroupement québécois des CALACS

2.10. ÉTUDE AUPRÈS DES GROUPES TRAVAILLANT AVEC LES FEMMES DAVANTAGE DISCRIMINÉES

Dans l'année 2005-2006, un questionnaire avait été envoyé aux personnes travaillant auprès des femmes davantage discriminées, quant à leurs connaissances du CALACS, de ses services ainsi que de leur capacité à dépister et à accueillir le récit de l'agression sexuelle. En 2006-2007, nous vous disions que rien de particulier n'avait été envisagé comme suite au projet. Le secteur n'a pu dégager du temps pour le projet en 2007-2008, mais des liens se sont tissés avec différentes organisations à travers quelques situations vécues dans l'année. L'actualité a aussi mis en relief la nature spécifique du travail de prévention et de sensibilisation à créer autour de ces personnes. Il serait donc important que le CALACS de l'Estrie évalue la possibilité de se donner un plan d'action et des ressources pour travailler à ce dossier.

2.11 JOURNÉE DE RÉFLEXION ESTRIENNE SUR L'HYPERSEXUALISATION ET GALA S'EXPOSER PRISE II

En 2006-2007, avec le projet FRIJ, « Prévenir et réagir ensemble », venait au monde le premier Gala Sexe posé. Le projet en soi n'avait pas été une réussite de participation mais les retombées pour les jeunes, oui! La région du Val-St-François avait beaucoup participé lors de cette édition.

C'est pourquoi en 2007-2008, nous avons décidé de reprendre le projet, mais formule améliorée. Pour gagner de la visibilité et offrir un produit plus complet, nous avons greffé une journée de réflexion estrienne sur le sujet. Cette journée était ouverte à tous : intervenantEs, jeunes, parents. En soirée, le couronnement des gagnants lors du Gala S'exposer prise II.

Quatre conférences portant sur le sujet étaient offertes lors de la journée. La première donnée par le CALACS portant sur la sexualisation et le marketing. Ensuite, venait le Centre de Santé des Femmes avec la portion plus en lien avec la santé des femmes. En troisième, arrivaient les médias représentés par René-Charles Quirion de la Tribune, Geneviève Proulx de La Nouvelle, Annik Bousquet de TQS Estrie et de Frédérick Bertrand de G-Rock, « Est-ce la faute aux médias »? Pour terminer, le sexologue Alain Desharnais clôturait cette journée où les participants étaient invités à réfléchir aux pistes d'action possibles pour pouvoir agir sur le phénomène. Un document est venu au monde à la suite de cette journée, regroupant l'ensemble des pistes d'actions proposées par les participants. Il s'intitule « Journée de réflexion sur le phénomène de la sexualisation : Guide des pistes d'action ».

Cette année, un spectacle haut en couleurs était offert dans le cadre de la soirée du Gala. Théâtre, conte, danse, numéro de cirque et prestation d'humour étaient à l'honneur pour la soirée de couronnement des gagnants. La soirée était animée par Annik Bousquet de TQS Estrie et Steve Roy de Génération Rock. Les présentations ont réellement plu aux spectateurs. Nous pouvons être fiers de notre travail. La salle du Vieux Clochers de Sherbrooke était pleine, ce que nous n'avions pas vécu l'année d'avant.

Dans le concours, une catégorie de plus. La catégorie **Affiche et slogan**, s'ajoute aux catégories **Clip radio** et **clip télé**. Encore cette année, nous demandions aux jeunes de créer dans une des catégories, un clip sensibilisant la population au phénomène. Tous les milieux jeunesse de l'Estrie étaient ciblés par le concours. Commissions scolaires, écoles secondaires et maisons des jeunes ont reçu les outils de promotion pour la journée du 24 mai et le Gala S'exposer. La région du Granit s'est

par le concours. Commissions scolaires, écoles secondaires et maisons des jeunes ont reçu les outils de promotion pour la journée du 24 mai et le Gala S'exposer. La région du Granit s'est particulièrement illustrée cette année en gagnant dans les trois catégories. Cette année encore, TQS Estrie et Génération Rock collaboraient pour la réalisation des clips. Pour l'affiche, c'est Geneviève Patoine, graphiste, qui supporta les jeunes dans leur démarche de réalisation de leur affiche « Trouvez l'amour ». Les jeunes gagnants ont aussi eu de la visibilité cette année. Entre autres, les garçons gagnants dans la catégorie affiche et slogan et aussi les filles gagnantes dans la catégorie clip télé ont paru dans une édition de la Gazette des femmes.

Les personnes constituant le jury cette année étaient : Alain Desharnais, sexologue; Louise Boisvert, Présidente éditrice du journal La Tribune; Geneviève Patoine, conceptrice graphique; Annik Bousquet, chef d'antenne à TQS Estrie; Pascal Gervais, Directeur général de G-Rock; Gaetan Desmarais et Julie Lavoie-Provencher, représentants pour la jeunesse et Brigit Côté pour le CALACS.

Nous avons décidé de ne pas reconduire le projet pour l'année 2008-2009. L'implication nécessaire pour la recherche de fonds, la promotion et la réalisation du projet devenaient trop lourde dans un contexte de questionnement du mandat de la responsable de la prévention/sensibilisation. La tâche s'alourdit pour une seule personne et ne permet pas la tenue d'un évènement d'une telle envergure.

Cette journée a fait des petits, puisque des extraits de la conférence donnée par le CALACS de l'Estrie s'est retrouvée dans le film « SEXY INC. » de Sophie Bissonnette, produit par l'Office national du Film (ONF). De plus, plusieurs personnes venant de l'extérieur de notre région étaient présentes à cette journée. À la suite de cette journée, nous avons été davantage sollicitées pour la conférence créée par le CALACS et pour l'affiche gagnante « Trouvez l'Amour ».

Affiche « Trouvez l'amour », Annexe 6

2.12. PRIORITÉS D'ACTION 2008-2009 POUR LE SECTEUR PRÉVENTION/SENSIBILISATION

1. **Drogues du Viol**
 - a. **Compilation 2^{ième} année**
 - b. **Bilan 1^{ère} année**
 - c. **Sensibilisation par la diffusion des outils dans les bars de Sherbrooke en partenariat avec la sécurité des milieux (SPS)**
 - d. **Création d'une formation pour les tenanciers et le personnel**
 - e. **Visibilité estrienne pour le dossier**
2. **Animations et activités de visibilité habituelles**
3. **Révision du poste responsable de la prévention/sensibilisation**
4. **Bilan et orientation des dossiers du secteur prévention/sensibilisation**

TROISIÈME PARTIE



SECTEUR GESTION

- 3.1. Bilan des priorités 2007-2008**
- 3.2. Militance et recrutement**
- 3.3. Finances et achat immobilier**
- 3.4. Révision des documents internes et de la politique de travail**
- 3.5. Recherche de financement**
- 3.6. Site web**
- 3.7. Appels téléphoniques reçus**
- 3.8. Gestion d'équipes**
- 3.9. Activités de formation et de ressourcement**
- 3.10. Tâches diverses reliées au fonctionnement**
- 3.11. Représentation**
- 3.12. Appuis politiques**
- 3.13 PRIORITÉS D'ACTION 2008-2009 POUR
LE SECTEUR GESTION**

3.1. BILAN DES PRIORITÉS 2007-2008

Rappel des priorités 2007-2008 du secteur gestion :

1	Gestion de la militance et recrutement
2	Gestion financière et achat immobilier
3	Révision des règlements généraux et de la politique de travail
4	Recherche de financement
5	Site Web

Priorité 1-07-08 Gestion de la militance et recrutement

Sept militantes ont été recrutées en décembre 2007 pour l'équipe de garde 24/7. À chaque mois, de nouvelles membres s'ajoutent au bassin des militantes du CALACS. Celles-ci ont apporté leur soutien dans le déroulement des activités du secteur prévention/sensibilisation (journée sexualisation, Gala S'Exposer Prise 2, semaine de prévention estivale).

Priorité 2-07-08 Gestion financière et achat immobilier

Grâce au travail du secteur, l'organisme a pu procéder en décembre 2007 à l'achat d'une maison pour recevoir les femmes.

Priorité 3-07-08 Règlements généraux et politique de travail

Faute de temps et de ressources disponibles, ce dossier sera retravaillé au cours de l'année prochaine.

Priorité 4-07-08 Recherche de financement

Des demandes de financement ont été effectuées au cours de l'année.

Priorité 5-07-08 Site web

Le site est encore en construction. Actuellement, nous avons la collaboration de Sensei Chantal Lepage qui y travaille.

Lors de la rencontre de planification en septembre 2007, il a été convenu que le secteur maintenait les priorités votées par l'Assemblée générale annuelle avec la nuance que la militance et l'achat immobilier seraient effectivement les plus prioritaires. Ces dossiers étant assez importants et complexes, il nous apparaissait important d'être réalistes quant à la possibilité d'atteindre toutes les priorités. Une portion des priorités étant toujours en lien avec la restructuration et demeure une actualisation à moyen terme.

Également, le CALACS doit s'ajuster aux différentes situations imprévues qu'il rencontre, comme ce fût le cas encore cette année. Étant un modèle non-conforme de fonctionnement, nous rencontrons des défis dans la gestion, particulièrement celle des ressources humaines. Lors d'événements survenus tout au cours de l'automne 2007, la Collective a ainsi pu constater le besoin que soit mis en place un processus de gestion des ressources humaines. Nous travaillons donc à élaborer des

propositions qui permettront de maximiser nos ressources, l'encadrement, le fonctionnement et le soutien, et ce, dans une optique de gestion féministe.

3.2. MILITANCE ET RECRUTEMENT

Le Centre a remis à la collectivité les services d'urgence 24/7 en janvier 2007. Depuis, une autre cohorte de bénévoles s'est jointe au CALACS de l'Estrie en janvier 2008. Le secteur a le mandat d'augmenter le bassin des militantes. C'est donc 7 bénévoles qui ont été formées en décembre 2007. Compte tenu de l'importance de ce volet, une attention particulière est portée à toutes les améliorations possibles afin que l'équipe et le service soient des plus efficaces.

Jusqu'à présent, outre la formation de base, le CALACS a aussi donné mensuellement des formations et du ressourcement aux militantes. La prochaine étape est le recrutement au printemps, afin que soit le plus opérationnel possible l'équipe, surtout durant la période estivale. Ce sera donc deux périodes de recrutement par année qui auront lieu.

Afin d'améliorer et de connaître l'impact de cette expérience pour les militantes, un bilan questionnaire a été distribué aux militantes de la cohorte 2006-07, nous sommes présentement en train d'en faire la compilation. Les éléments que nous recueillerons serviront également à nous donner des pistes afin que l'engagement au sein de cette équipe soit encore plus grand.

Le même processus est aussi en cours au sein de la Collective et c'est avec un grand intérêt et un fort dynamisme que les membres s'investissent.

3.3. FINANCES ET ACHAT IMMOBILIER

Dans le premier cas, la gestion financière, nous nous sommes assurées d'être le plus fidèles possible aux prévisions budgétaires. Comme vous allez le constater, ce fût le cas et la différence enregistrée se situe dans le fait que le poste à temps complet d'adjointe a été comblé en fin d'année seulement. Quant au déficit, il est le reflet de la mise de fonds déboursée pour l'achat immobilier et n'était donc pas prévu en cours d'année 2007-08, mais il était déjà dédié à cette fin et était conservé dans nos surplus accumulés.

Concernant l'achat immobilier, plusieurs démarches ont été réalisées auprès du propriétaire des locaux où nous logeons dans le cadre de la promesse de vente. C'est en mai 2007 que finalement, l'organisme a obtenu les autorisations nécessaires à la transformation en condo. Mais comme nous l'avions mentionné dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle en juin 2007, Solution Budget Plus semblait être en défaveur de cette vente, compte tenu de la complexité de gestion de condominiums et des frais pouvant être encourus. Ceci nous a été confirmé par écrit, le 12 novembre 2007. Nous avons reçu un avis mentionnant que la promesse de vente ne serait pas honorée.

Nous avons poursuivi nos démarches afin d'acquérir un immeuble, cette décision ayant déjà été entérinée par notre organisme en 2004. Nous avons rencontré plusieurs difficultés, entre autres, le zonage qui autorise l'occupation pour les fins de notre mission. En général, ce type de zonage englobe des immeubles sur des rues passantes et peu confidentielles.

Finalement, nous avons trouvé un immeuble répondant à nos besoins et dont le zonage était conforme. C'est donc en décembre 2007 que nous avons fait l'acquisition de ce dernier et nous occuperons les lieux dès la fin de notre bail, c'est-à-dire en juillet 2008.

La complexité de ce dossier a fait en sorte que nous y avons mis beaucoup d'énergie, mais nous sommes satisfaites de nos nouveaux locaux et qui - il est important de le mentionner - sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Et cela, contrairement aux ententes qui avaient eu lieu avec le propriétaire des locaux que nous occupons présentement et qui devait donner suite à nos demandes d'accessibilité. Nous avons eu comme seul retour qu'il était complexe et onéreux de faire de telles démarches.

Par contre, le dossier est toujours en cours puisque nous avons l'intention de récupérer - si cela nous est possible - une partie des investissements que nous avons faits dans les locaux avec l'optique d'acheter ces derniers. Donc, les sommes investies l'ont été parce que nous avons cru pouvoir en faire l'acquisition.

3.4. RÉVISION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET DE LA POLITIQUE DE TRAVAIL

Nos politiques sont à réviser, entre autres, en ce qui concerne les règlements généraux, la politique de travail et la politique des contractuelles. Maude Bureau, membre de la Collective, travaille donc avec nous afin que nous puissions présenter au cours de la prochaine année des documents mis à jour.

Une autre politique devrait également voir le jour au cours de l'année : il s'agit d'une politique interne qui va répertorier toutes les décisions quant au fonctionnement interne de l'organisme. Ceci permettra de se référer, au besoin, aux différentes décisions qui balisent notre travail, que ce soit en gestion, intervention et prévention/sensibilisation.

Tous ces documents nous permettent une plus grande clarté et efficacité dans nos actions.

3.5. RECHERCHE DE FINANCEMENT

Tout au cours de l'année, nous avons saisi les opportunités qui se présentaient à nous afin d'augmenter le financement de l'organisme. Nous avons donc fait des demandes à ces ressources :

- 1) Comité de priorité dans les dons : 2,200\$ (accepté)
- 2) Ville de Sherbrooke (projet des statistiques drogues du viol) : 2,500 \$ (accepté)
- 3) Centraide (fonds achat immobilier : 25,000\$ (accepté)
- 4) Emploi Été Canada (ancien Carrière été) : 2,753 \$ (accepté)
- 5) Fondation Canadienne des Femmes : (refusé)

3.6. SITE WEB

Ce dossier est présentement en cours, et ce, avec l'aide de Chantal Lepage qui effectuera le squelette du site. Les personnes s'y étant impliquées précédemment ont quitté le CALACS pour des raisons d'emploi à l'extérieur ou d'études et n'ont pu poursuivre le dossier. Une personne sera également formée à l'interne afin de mettre à jour le site. Nous avons déterminé les éléments à inclure dans le

site, entre autres, la possibilité pour les femmes de faire des demandes d'aide par courriel. La prochaine étape sera l'actualisation et la mise en fonction du site. Le tout devrait être fait très rapidement et il sera complété au cours de l'été.

3.7. APPELS TÉLÉPHONIQUES REÇUS

Nous recevons également des appels téléphoniques concernant divers aspects du fonctionnement d'un centre comme le CALACS. Le travail d'accueil téléphonique est très important car il assure la bonne marche des activités de l'organisme. Ce service permet de répondre à plusieurs appels du public qui cherche à obtenir de l'information sur les services offerts et sur la problématique.

DÉTAIL DES APPELS :	2007-2008	2006-2007
Intervention (EA, SE, RP)	1,012 appels	1,244 appels
Problématique et documentation	428 appels	347 appels
Dossiers de lutte	158 appels	225 appels
Dossiers administratifs	584 appels	615 appels
Contacts avec les collaboratrices (équipe de garde, collective, membres, organismes)	998 appels	1,062 appels
TOTAL DES APPELS	3,180 appels	3,437 appels

Cette année, nous pouvons observer un ressac de la vague d'appels à la suite de la situation très médiatisée de Nathalie Simard. Maintenant, le nombre d'appels redevient ce qu'il a été avant cette situation particulière.

Nous avons eu une montée de demandes relatives à la problématique. En effet, depuis la journée de réflexion sur l'hypersexualisation, il y a eu plus de demandes d'animation dans les milieux scolaires et des maisons de jeunes car certains établissements se sentaient concernés par le niveau actuel de sensibilisation de leurs étudiantEs (ou de leurs jeunes habituéEs) face aux agressions et à l'hypersexualisation.

Force nous est de constater un changement dans les habitudes des personnes qui ont fait appel au CALACS et aussi de la part des organismes collaborateurs. Une augmentation de l'utilisation des courriels comme moyen de contact s'est particulièrement signalée. Résultat : nous recevons moins d'appels téléphoniques, mais nous avons une profusion de courriels provenant de personnes et de milieux variés, de la police jusqu'aux organismes communautaires. Afin de refléter ce changement de cap technologique, nous allons modifier la gestion de la compilation des modes de communication. À partir de l'année prochaine, cette présente section combinerait désormais les appels téléphoniques et les courriels reçus en une année.

Autre élément à noter, en avril 2008, le lancement de la campagne de sensibilisation du Gouvernement du Québec s'est mis en branle, et celle-ci est largement diffusée par les médias. Aussi, nous pourrions vérifier dans la prochaine année si cette campagne aura un impact assez significatif sur les victimes et sur leur entourage pour qu'elles (ils) s'adressent à notre centre pour de l'aide et/ou de l'information.

Entrée en poste d'une travailleuse

À la suite du départ de Danielle Chabot comme adjointe à l'intervention, nous avons procédé à l'embauche d'une nouvelle travailleuse. En fait, elle n'est pas vraiment nouvelle puisqu'elle a été militante et contractuelle au cours de l'année, il s'agit de Mélissa Leblond. Elle œuvre au CALACS depuis un an, d'abord comme militante, ensuite elle a été contractuelle. Bienvenue Mélissa!

3.8. GESTION D'ÉQUIPES

Toute l'année, les travailleuses ont eu à gérer et à participer à des équipes de travail. Voici un aperçu de la teneur et de la fréquence de ces rencontres pour l'année 2007-2008.

Sélection et supervision des stagiaires :

Cette année, nous avons accueilli des stagiaires, soit trois étudiantes en Technique de travail social du Collège de Sherbrooke (Nancy Bergeron, Marie-Hélène Jolin et Myriam Clark). Nous avons également accueilli deux (2) étudiantes en droits de l'Université de Sherbrooke qui ont effectué leur activité clinique au sein de notre organisme, et ce, à raison d'une (1) journée par semaine (Nathalie Fortier et Myriam Coderre). Nous avons eu aussi Ariane Tremblay en techniques d'éducation spécialisée, du Cégep Beauce-Appalaches.

Rencontres du comité intersectoriel (équipe des travailleuses)

Une rencontre bi-hebdomadaire.

Comité d'évaluation

Le comité a procédé, en début d'année, à trois (3) évaluations de travailleuses. Les travailleuses ont été reconfirmées dans leur emploi.

Une évaluation de permanence a été effectuée, mais le processus en cours ne s'est pas terminé puisqu'il y a eu le départ de la travailleuse.

Rencontres de la Collective

Une rencontre par mois et plusieurs rencontres spéciales. Tout récemment, les rencontres ont été planifiées aux trois semaines afin de permettre une plus grande efficacité dans la gestion de l'organisme. Cela étant dû au fait que l'automne a été consacré à un dossier en particulier et donc, la balance des dossiers remis.

Cette étape a permis plusieurs constats au sein de l'organisme, entre autres en ce qui concerne le mode de fonctionnement. Depuis lors, plusieurs pistes de solutions sont mises en place et envisagées afin de permettre une amélioration de la gestion des dossiers, entre autres, concernant les ressources humaines.

Journal

Deux (2) rencontres ont eu lieu, permettant la production de deux (2) numéros du journal interne. Celui-ci a connu un vif succès et sera de retour en 2008-2009. Les rencontres du Café militantes ont

eu lieu 4 fois/année. Par contre, la formule du Café a été changée pour répondre plus adéquatement aux besoins des militantes.

Rencontres de l'équipe de garde 24/7

Une rencontre par mois, permettant la transmission de l'information, l'échange, la mise à jour de documents et la réalisation des horaires.

Accès pour les femmes handicapées et/ou à mobilité réduite

Une entente est toujours en cours avec l'OPHQ afin d'avoir des disponibilités pour des locaux accessibles et qui sont susceptibles de préserver le caractère confidentiel des rencontres. Par contre, dès juillet 2008, nous pourrons recevoir les femmes et les adolescentes dans nos locaux.

3.9. ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE RESSOURCEMENT

Voici un aperçu des principales activités de formation et de ressourcement auxquelles ont participé les travailleuses et les collaboratrices du CALACS :

- 4 rencontres de coaching de gestionnaire (ROC de l'Estrie)
- Journal créatif (École Le Jet d'Ancre d'Anne-Marie Jobin)
- Encadrement des bénévoles (Centre d'action des bénévoles de Sherbrooke)
- Régime de retraite (ROC de l'Estrie)
- Session d'hiver du Cours d'anglais intermédiaire 2 (Centre de formation du Collège Champlain)

Un programme de soutien/ressourcement aux travailleuses a débuté en décembre 2007. Ce programme concrétise l'importance de prendre soin de soi comme intervenante.

3.10. TÂCHES DIVERSES RELIÉES AU FONCTIONNEMENT

Voici un aperçu des **nombreuses** tâches qui ont été accomplies durant l'année :

- 1- Accueil et références
- 2- Envoi de documentation
- 3- Correspondance
- 4- Administration et demandes de subventions récurrentes
- 5- Participation à divers comités de sélection et d'évaluation
- 6- Cueillette et compilation des statistiques
- 7- Classement
- 8- Comptabilité courante
- 9- Assemblée générale annuelle 2007
- 10- Mise à jour des dossiers
- 11- Demandes de financement (projets)

Administration / gestion

- 1- Représentation
- 2- Gestion du projet Carrière-été 2007
- 3- Gestion de l'équipe de garde (recrutement, organisation)
- 4- Destruction des dossiers des usagères

- 5- Publicité pour activités du CALACS (activités de levée de fonds, recrutement)
- 6- Classement et mise à jour de la revue de presse

3.11. REPRÉSENTATION

Nous sommes membres, au niveau régional, de ConcertAction Femmes Estrie (CAFE) et du Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie (ROC-Estrie). CAFE est le regroupement des groupes de femmes de la région et quant au ROC-Estrie, il regroupe les organismes financés en Santé et Services Sociaux (PSOC).

Regroupement Québécois des CALACS

Cette année, nous avons assisté le 4 avril 2007 à une rencontre régulière de la Collective du Regroupement, composée de représentantes de chacun des centres membres. Le 7 juin 2007, deux représentantes se sont présentées à la Collective pour remettre la décision de notre dernière assemblée générale quant au retrait du CALACS de l'Estrie comme membre du Regroupement. Depuis, il y a eu des contacts téléphoniques avec d'autres centres et avec la permanence du Regroupement sur des dossiers de lutte.

CAFE

En tant que membres, nous nous sommes impliquées au Comité 8 mars pour la région de Sherbrooke et avons assisté à l'Assemblée générale annuelle du 20 juin 2007 et l'Assemblée générale régulière du 15 novembre 2007. Également, nous avons participé au Cahier spécial de La Tribune paru en février 2008.

ROC-Estrie

Nous avons assisté à l'Assemblée générale annuelle du 12 juin 2007 et à l'Assemblée générale spéciale du 20 novembre 2007 traitant du Cadre de financement de l'Agence. Le 1^{er} mai 2007, nous avons aussi participé à une rencontre sur l'autonomie des organismes communautaires, et le 28 mai 2007, sur le cadre de financement de l'Agence.

CAB de Sherbrooke

Nous sommes membres du comité des responsables des bénévoles où des rencontres d'information et d'échanges ont lieu. Nous nous rencontrons à tous les deux (2) mois.

3.12. APPUIS POLITIQUES

Tout au long de l'année, notre organisme est sollicité afin d'appuyer diverses causes et dossiers du mouvement communautaire. Cette année, nous avons répondu et appuyé les demandes suivantes :

1. Réseau Solidarité Itinérance du Québec : Demande de reconduction du programme IPAC (Programme de financement des organismes en itinérance) ;
2. MASSE : Dénonciation des délais dans le traitement des demandes d'assurance emploi ;
3. MCCE : Dénonciation de la disparité de traitement des prestataires d'assurance emploi selon leur lieu de résidence ;
4. RCLALQ : Campagne de lettres pour un code provincial du logement ;
5. Coalition pour l'accès à l'aide juridique : Campagne pour une augmentation des seuils d'admissibilité à l'aide juridique ;

6. Front commun des personnes assistées du Québec : Campagne de fax « Stop appauvrissement : Urgence indexation »;
7. Collectif pour un Québec sans pauvreté : Campagne « Mission collective : bâtir un Québec sans pauvreté » ;
8. Réseau québécois d'action pour la santé des femmes : Dénonciation du matériel de Bell Canada faisant la promotion de la femme objet.

3.13. PRIORITÉS D'ACTION 2008-2009 POUR LE SECTEUR GESTION

- 1 Gestion de la militance et recrutement**
- 2 Gestion des ressources (financières, humaines)**
- 3 Mise à jour des documents internes**
- 4 Recherche de financement/commandites**
- 5 Site Web**
- 6 30^e anniversaire du CALACS**
- 7 Classement et archivage**

QUATRIÈME PARTIE

RAYONNEMENT RÉGIONAL

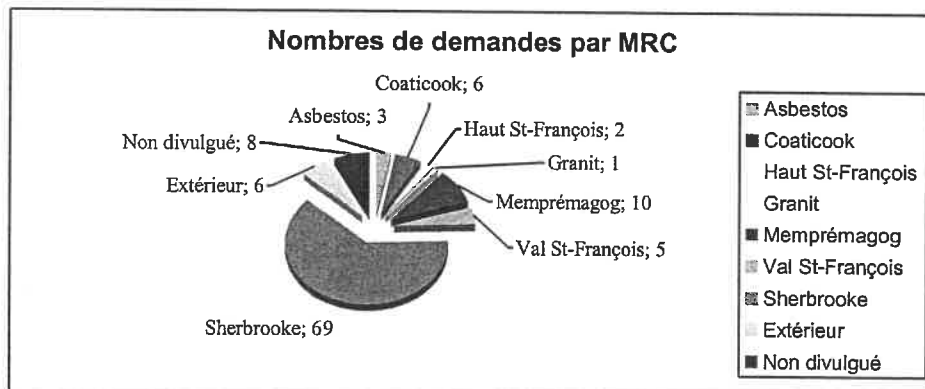
1. SECTEUR INTERVENTION
2. SECTEUR PRÉVENTION/SENSIBILISATION
3. SECTEUR GESTION

Depuis 29 ans, le CALACS de l'Estrie est un organisme sans but lucratif avec un mandat régional. En plus d'intervenir directement auprès des femmes et des adolescentes victimes d'agressions à caractère sexuel, l'organisme répond également aux demandes de divers milieux de tout le territoire couvert par l'Estrie, tant au niveau de l'intervention que de la prévention/sensibilisation.

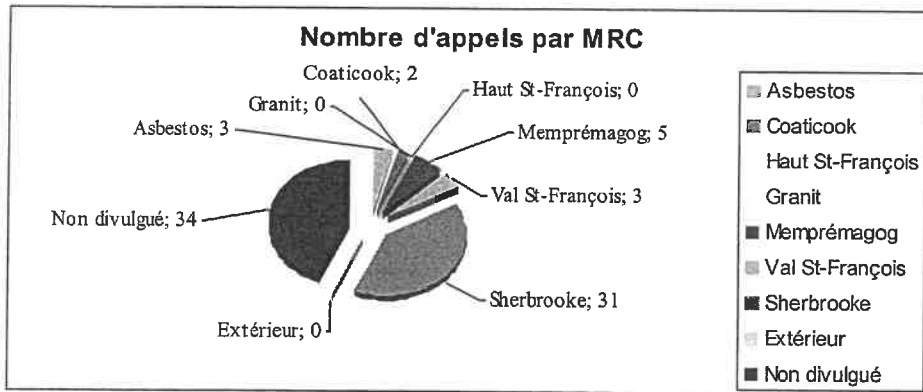
De plus, l'organisme organise des activités de sensibilisation, est sollicité par les médias, et il siège dans des assemblées de regroupement dont il est membre. Les tableaux statistiques qui suivent reflètent concrètement cette dimension régionale du travail effectué au CALACS de l'Estrie.

1. SECTEUR INTERVENTION

1.1. Nouvelles demandes 2007-2008



1.2. Appels du service d'urgence 24/7 2007-2008



Notes : Service d'une très grande importance au niveau régional. Il est à noter que le CALACS assume les frais d'interurbains des femmes à même son budget.

1.3. Contacts avec les organismes de la région de l'Estrie

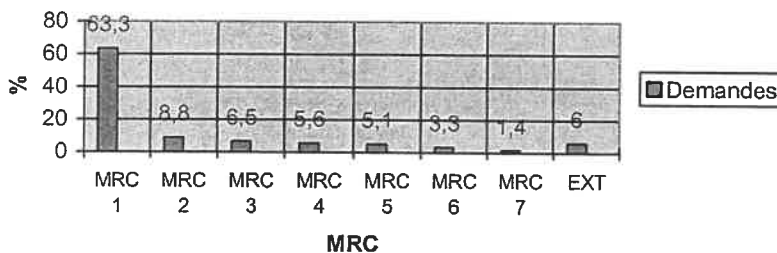
1.3.1 Nombre de demandes des organismes

Nombre de demandes : 215

MRC :

1. Sherbrooke : 136
2. Memphrémagog : 19
3. Des Sources : 14
4. Haut St-François : 12
5. Val St-François : 11
6. Granit : 7
7. Coaticook : 3
- Extérieur : 13

Nombre de contacts par MRC



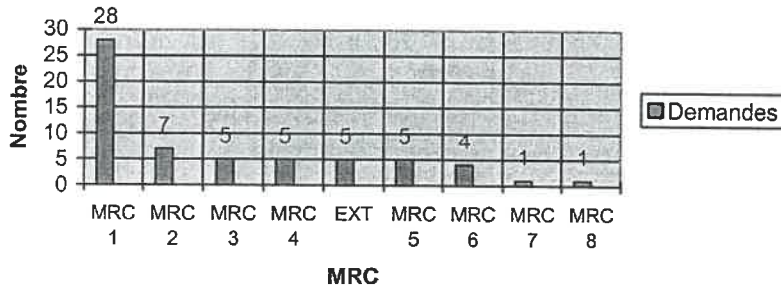
1.3.2. Demandes de coaching en intervention

Coaching par MRC :

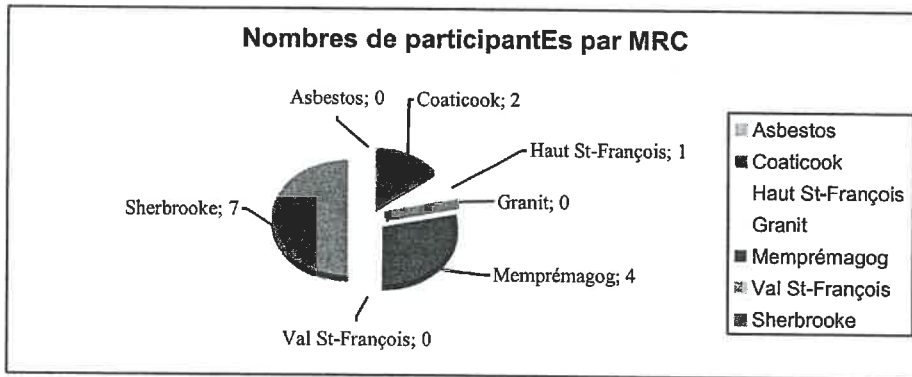
1. Sherbrooke : 28/56
2. Memphrémagog : 7/56
3. Val St-François : 5/56
4. Des sources: 5/56

- 5. Extérieur: 5/56
- 6. Granit: 4/56
- 7. Haut St- François : 1/56
- 8. Coaticook : 1/56

Demandes de "coaching" par MRC



1.4. Formation des intervenantEs de la région 2007-2008

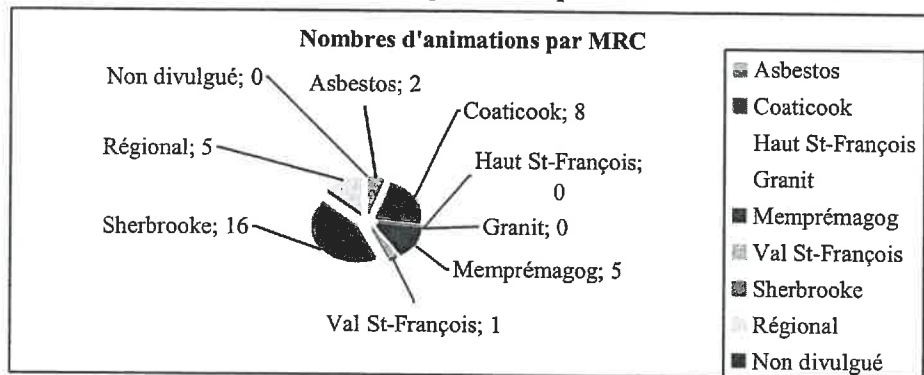


Notes : Il y a eu 13 participantes et 1 participant à cette formation.

2. SECTEUR PRÉVENTION/SENSIBILISATION

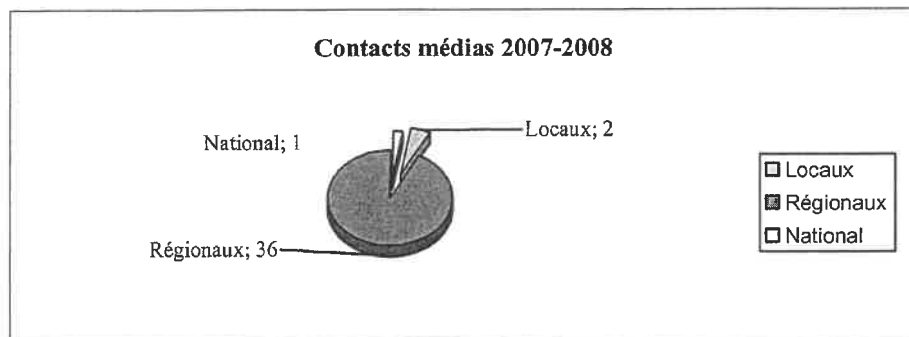
2.1. Animation et/ou kiosques d'informations 2007-2008

Depuis le début de sa création, l'organisme répond aux demandes d'animation des milieux scolaires.



2.4. Rayonnement des contacts médias 2007-2008

Le CALACS est régulièrement sollicité par des médias électroniques et par la presse pour affirmer sa position sur la place publique face à un événement d'actualité, et pour sensibiliser la population sur les situations d'agressions encore imprégnées de préjugés. Ainsi, durant toute l'année, 39 contacts ont été établis. Les médias régionaux prédominent dans les données.



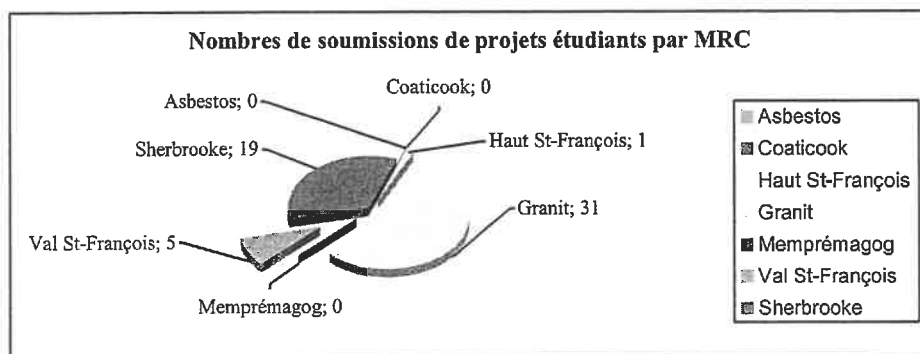
2.3. Activités régionales

Dans le secteur prévention/sensibilisation, certaines activités ont aussi, à elles seules, une envergure régionale. Il convient de les ramener en raison de leurs très positives retombées sur la visibilité du CALACS, mais aussi de souligner par la même occasion, la participation de l'ensemble des MRC de l'Estrée à ces événements. Les voici :

- Gala S'Exposer Prise II
- Journée de réflexion sur la sexualisation et sur l'hypersexualisation
- Semaine estivale de prévention/sensibilisation (18 au 23 juin 2007)
- Distribution de 100,000 mini-bottins d'informations sur les drogues du viol dans l'ensemble du territoire de l'Estrée en six ans.

2.3.1. Gala S'Exposer Prise II

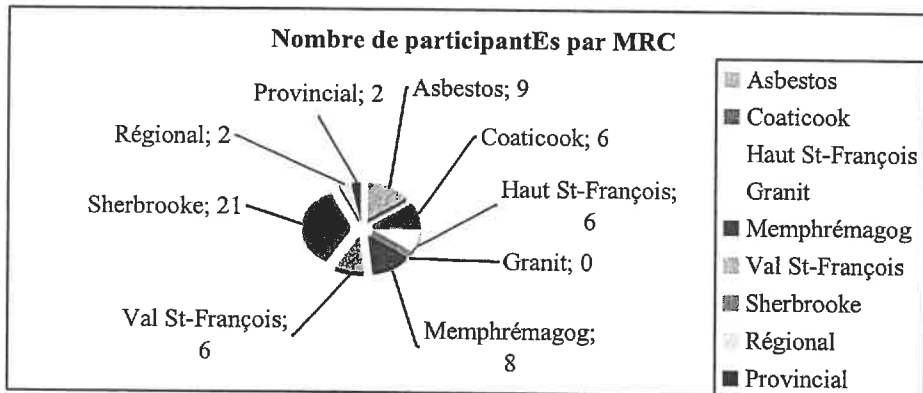
Concours de création de capsules télé et de capsules radio destiné aux étudiants de niveau secondaire des établissements des commissions scolaires et aux jeunes fréquentant les maisons de jeunes de l'Estrée



Notes : Sur les 56 projets issus des milieux ciblés, nous mentionnons entre autres la forte participation des étudiantEs de la Polyvalente Montignac de Lac-Mégantic, d'où sont issus les projets gagnants des trois catégories cette année.

2.3.2. Journée de réflexion sur la sexualisation précoce et sur l'hypersexualisation (24 Mai 2007)

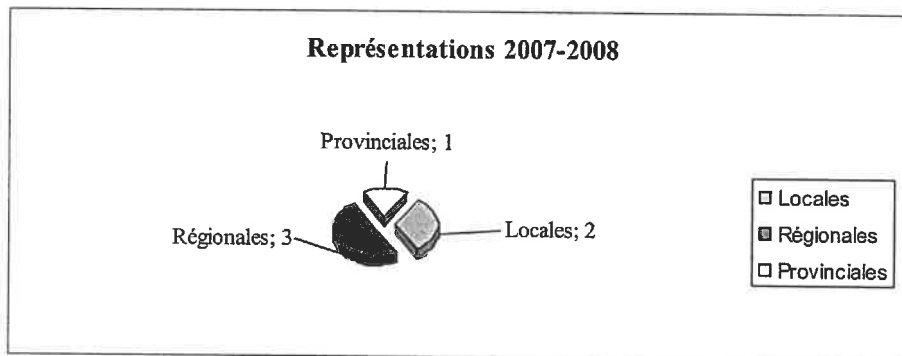
Une journée complète de réflexion et de propositions de pistes d'action sur le thème ci haut mentionné. Lors de cet évènement, des jeunes et des intervenantEs de milieux variés et de l'ensemble du territoire de l'Estrie y participaient. La journée a connu un beau succès régional.



Notes : 61 élèves et intervenantEs de milieux (mentionnons entre autre le secteur jeunesse et les CSSS) ont répondu à l'invitation distribuée sur l'ensemble de l'Estrie. En-dehors d'une prédominance « sherbrookoise », la majorité des MRC en périphérie a été représentée équitablement lors de la journée du 24 mai.

3. SECTEUR GESTION

3.1. Rayonnement des représentations 2007-2008

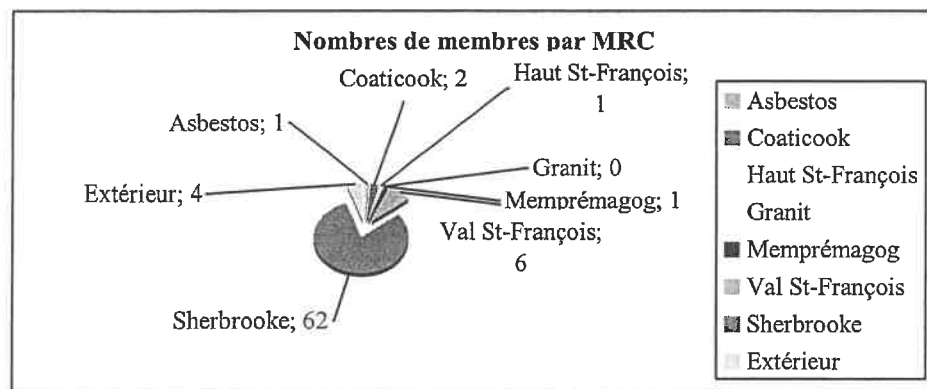


Notes : Ces représentations regroupent le ROC Estrie, CAFE, MOS-Centre désigné, Regroupement Québécois des CALACS et la Table de concertation jeunesse de Sherbrooke (TCJS). Pour le ROC et le MOS, cela constitue une journée aux 3 mois. Pour CAFE, une journée aux 4 mois, le Regroupement, 2 journées aux 2 mois et pour TCJS, 2 journées par année. Par contre, il est à noter que depuis le mois de juin 2007, le CALACS a retiré son membership auprès du Regroupement, ce qui a réduit les représentations à cet effet.

3.2. Rayonnement du membership 2007-2008

En tant qu'organisme régional, le CALACS accueille avec enthousiasme des femmes de l'ensemble du territoire de l'Estrie qui veulent devenir membres. Pour chacune d'elles, cela signifie entre autre

de s'impliquer concrètement dans l'éventail des activités d'intervention, de prévention/sensibilisation et même comme soutien dans les tâches du quotidien. Sans compter la Collective, l'instance décisionnelle du CALACS. La participation active des membres est une richesse collective qui permet à l'organisme d'avancer plus que jamais dans sa mission.



**CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES
AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE L'ESTRIE**

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 mars 2008

**CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES
AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE L'ESTRIE**

SOMMAIRE

AU 31 mars 2008

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	1
 ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5 et 6

SUZANNE COUTURE
COMPTABLE AGRÉÉE
6672, Route Louis St-Laurent
Compton, Québec
J0B 1L0

1

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du **CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE L'ESTRIE**,

J'ai vérifié le bilan du **CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE L'ESTRIE** au **31 mars 2008** et l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus d'activités pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, ma vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, du résultat net, des actifs et des soldes d'actif net.

À mon avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que j'aurais pu juger nécessaire si j'avais été en mesure de vérifier si les apports mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent à tous égards importants une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2008**, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Suzanne Couture CA
Comptable agréée
Compton, le 6 mai 2008

**CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS
À CARACTÈRE SEXUEL DE L'ESTRIE
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008**

2

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
<u>PRODUITS</u>		
Subvention - ADRSSSE(base)	264 901	238 483
Subvention -Carrefour jeunesse emploi	3 968	-
Subvention - Forum Jeunesse Estrie	1 000	9 104
Subvention - Centraide	15 165	14 582
Subvention - Carrière été	2 753	2 637
Subvention - Ville de sherbrooke	2 500	-
Subvention - Autres	2 200	3 600
Animation et formation	4 468	1 555
Revenus de location	1 547	-
Dons	18 028	8 302
Autres	1 959	3 199
	<u>318 489</u>	<u>281 462</u>
<u>CHARGES</u>		
Salaires, charges sociales et sous contrats	206 375	198 633
Honoraires et frais 24/7	-	8 111
Assurance et cotisations	3 891	5 214
Fourniture de bureau, poste	4 785	5 493
Formation et colloques	1 620	522
Frais de déplacement et représentation	5 773	6 714
Frais divers	1 077	1 688
Loyer	19 015	16 653
Électricité	3 205	2 077
Activités	5 127	5 186
Promotion	2 701	627
Entretien	4 835	1 205
Services professionnels	3 657	1 290
Télécommunications	4 474	5 608
Frais de banque et intérêts	2 953	664
Immobilisations acquises à même les revenus	-	-
Frais de fonctionnement	1 790	2 555
Relocalisation	2 178	-
	<u>273 456</u>	<u>262 240</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>45 033</u>	<u>19 222</u>

** Les notes complémentaires font parties intégrantes des états financiers.

**CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS
À CARACTÈRE SEXUEL DE L'ESTRIE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008**

3

	<u>Investis en immo.</u> \$	<u>Non affectés</u> \$	<u>Affectés</u> \$	<u>2008</u> \$	<u>2007</u> \$
Solde au début	-	78 280	6 470	84 750	65 528
Excédent des produits sur les charges	-	41 160	3 873	45 033	19 222
Affectations d'origine interne	-	10 241	(10 241)	-	-
Acquisitions d'immobilisation:	37 422	(37 422)	-	-	-
Solde à la fin	37 422	92 259	102	129 783	84 750

** Les notes complémentaires font parties intégrantes des états financiers.

**CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS
À CARACTÈRE SEXUEL DE L'ESTRIE
BILAN
AU 31 MARS 2008**

4

ACTIF

COURT TERME	2008	2007
	\$	\$
Encaisse	101 661	65 300
Encaisse affectés	102	6 470
Dépôt à terme	-	20 000
Comptes à recevoir	-	1 576
Subvention à recevoir	-	3 961
Taxes à recevoir	3 346	1 818
	<u>105 109</u>	<u>99 125</u>
IMMOBILISATIONS (note 2)		
Bâtisse	136 500	-
	<u>241 609</u>	<u>99 125</u>

PASSIF

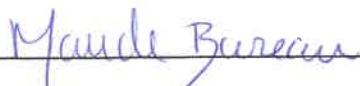
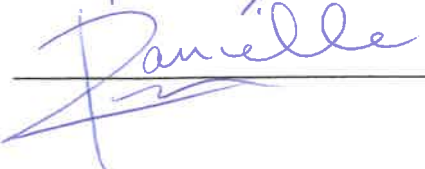
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	11 493	12 113
Apports reportés (note 3)	1 255	2 262
Portion court terme de la dette long terme	7 831	-
DETTE À LONG TERME (note 4)	91 247	-

ACTIFS NETS

Actifs nets investis en immobilisation (note 2)	37 422	-
Actifs nets non affectés	92 259	78 280
Actifs nets affectés (note 5)	102	6 470
	<u>129 783</u>	<u>84 750</u>
	<u>241 609</u>	<u>99 125</u>

** Les notes complémentaires font parties intégrantes des états financiers.

Pour le conseil d'administration ;


 _____ , Administrateur

 _____ , Administrateur

**CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS
À CARACTÈRE SEXUEL DE L'ESTRIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2008**

5

1) STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec et est donc exemptée des impôts sur le revenu.

Il opère un centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

2) CONVENTIONS COMPTABLES

CONSTATION DES PRODUITS

A- Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuels applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non-affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

IMMOBILISATIONS

B- Les immobilisations tel que équipement informatique et mobilier de bureau sont imputés aux résultats au cours de l'exercice où elles se rapportent.

Acquisitions

	2008	2007
	\$	\$
Mobilier et équipement	-	-
	-	-

Le coût des immobilisations détenues par l'organisme est le suivant:

	2008	2007
	\$	\$
Mobilier et équipement	19 537	19 537
	19 537	19 537

Cependant en 2008, le Centre a acquis une bâtisse qui a été financé en partie par les revenus et en partie par du financement long terme. Cet actif est présenté au bilan à son coût d'acquisition total de 136 5000 \$. Le Centre a choisi de ne pas l'amortir.

3) APPORTS REPORTÉS

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début	2 262	-
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(2 507)	(1 238)
Montant reçu pour l'exercice suivant	1 500	3 500
Solde à la fin	1 255	2 262

**CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS
À CARACTÈRE SEXUEL DE L'ESTRIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2008**

6

4) DETTE À LONG TERME

	2008	2007
	\$	\$
Emprunt, d'un montant original de 25 000\$, garanti par un lien sur la bâtisse, remboursable par versements égaux de 893 \$ quatre fois l'an à compter de avril 2008, sans intérêts.	25 000	-
Emprunt, d'un montant original de 75 000 \$, garanti par un lien sur la bâtisse, remboursable par versement mensuel de 868 \$, au taux de 8.5 %.	74 078	-
	99 078	-
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	(7 831)	-
	91 247	-

Les remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants: 2009, 7831 \$; 2010, 8207 \$; 2011, 8618 \$; 2012, 9063 \$; 2013, 9549 \$.

5) AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2003, le conseil d'administration du CALACS a décidé que les dons reçus (lave auto) suite au décès de Julie Boisvenue seront affectés à des fins de prévention des agressions sexuelles. Le CALACS ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. En 2008 la décision a été prise de récupérer ces sommes dans le cadre du projet de relocalisation.

6) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les justes valeurs de l'encaisse, des subventions à recevoir, des taxes à recevoir et des créanciers correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

7) CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2007 ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2008.

PROJET
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
 du CALACS de l'Estrie
 2008-09 (budget avec ajout de 70,000)

POSTES BUDGÉTAIRES

	2008-2009
REVENUS	
ADRLSSSE (RRSSS)	310 000,00 \$
ADRLSSSE (RRSSS) 2007-08	- \$
Centraide	11 000,00 \$
Carrière-été	2 600,00 \$
Stages	700,00 \$
Animation et formation	3 000,00 \$
Comité priorité dans les dons	2 200,00 \$
	- \$
Dons	6 000,00 \$
	- \$
Autres (intérêts, vente documents)	<u>1 500,00 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	337 000,00 \$
 DÉPENSES	
Salaires, charges sociales	250 000,00 \$
Sous contrat (ordi, tenue de livres, etc.)	1 000,00 \$
Assurance et cotisations	3 500,00 \$
Soutien aux travailleuses	4 000,00 \$
Fourniture de bureau, poste	4 000,00 \$
Formation et documentation	2 000,00 \$
Frais de déplacement et représentation	7 500,00 \$
Frais de banque	1 000,00 \$
Loyer (loyer, alarme et élec., entretien immeuble)	25 000,00 \$
Promotion (impression, mat. Promo, pub.)	1 500,00 \$
Entretien ménager (12\$/hres)	2 800,00 \$
Services professionnels (vérif.compt.)	2 000,00 \$
Télécommunications	5 000,00 \$
Immobilisations (balcons) ***	- \$
Frais de bureau	1 050,00 \$
Déménagement ***	4 000,00 \$
Service 24-7	1 500,00 \$
Frais d'activités	4 000,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	319 850,00 \$
 Excédent des revenus sur les dépenses	 17 150,00 \$

Note : La "norme" des dépenses selon les revenus, pour un OSBL tel que le CALACS, est 80% des dépenses reliés aux salaires. Ex.: 80% de 364,000\$ est 268 000,00\$



SIXIÈME PARTIE

**REVUE DE PRESSE DU CALACS
ANNÉE 2007-2008**

Troublante agression à East Angus

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un homme de 23 ans est accusé d'être à l'origine d'une troublante affaire d'agression sexuelle survenue sur une personne atteinte de déficience intellectuelle à East Angus.

Ludovic Bouchard a été formellement accusé d'agression sexuelle avec une autre personne, hier, devant la juge Danielle Côté de la Cour du Québec.

Ces événements troublants se-

raient survenus le 22 avril dernier à l'appartement d'un présumé complice de l'accusé sur la rue Angus Nord.

«Les deux hommes auraient attiré leur victime dans un appartement. À cet endroit, les deux hommes l'auraient incité à se dévêtir avant qu'il n'y ait des attouchements puis agression sexuelle complète», explique le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

De retour dans sa famille d'accueil, la jeune femme dans la

vingtaine aurait parlé de sa mésaventure aux responsables de l'endroit.

«Elle a verbalisé ces événements. Cependant, cette femme n'a pas les capacités d'offrir un consentement éclairé», poursuit l'agent Ruel.

Une plainte a été déposée au poste de la SQ de la MRC du Haut-Saint-François. La rencontre de plusieurs personnes a permis de remonter jusqu'à deux suspects. Ludovic Bouchard a été arrêté vendredi dernier.

«Après avoir été interrogé par

nos enquêteurs, il est demeuré détenu toute la fin de semaine», soutient l'agent Ruel.

Le procureur de la Couronne au dossier, Me André Campagna, s'est objecté à la remise en liberté de Bouchard. Ce dernier qui est représenté par Me Michel Dussault devrait subir son enquête sur remise en liberté aujourd'hui au palais de justice de Sherbrooke.

La SQ recherche le complice de Ludovic Bouchard dans cette affaire, un homme de 32 ans d'East Angus.



Ludovic Bouchard

La Tribune, 1^{er} mai 2007
p. 3

mercredi 2 mai 2007

Actualités / 7

AGRESSION SEXUELLE À EAST ANGUS

Un présumé complice comparait

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'était au tour du présumé complice de Ludovic Bouchard de répondre des soi-disés gestes d'agression sexuelle qu'il aurait commis à l'endroit d'une jeune femme vivant avec une déficience intellectuelle à East Angus.

Ghyslain Champagne a été formellement accusé d'agression sexuelle avec une autre personne, soit Ludovic Bouchard, hier, devant la juge Danielle Côté de la Cour du Québec.

Comme il l'avait fait pour Bouchard, le procureur de la Couronne Me André Campagna s'est fermement opposé à la remise en liberté de Champagne.

L'homme de 31 ans d'East An-

gus a été arrêté à son domicile de la rue Angus Nord hier matin par les enquêteurs de la Sûreté du Québec.

Un mandat d'arrêt

«Il quittait son logement lorsque les policiers ont procédé à son arrestation. Ils avaient obtenu au préalable un mandat d'arrestation contre lui. Quant à Ludovic Bouchard, il avait été arrêté alors qu'il se cachait chez ses parents», explique le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

L'agression sexuelle sur la jeune femme dans la vingtaine ayant une déficience intellectuelle serait survenue le 22 avril dernier au logement de Champagne.

«Nous ne voulons pas établir que l'un ou l'autre aurait joué un rôle

plus important dans cette affaire. Les deux individus auraient participé à cette agression sexuelle», assure l'agent Ruel.

Ludovic Bouchard et Ghyslain Champagne seront de retour devant le tribunal le 8 mai prochain pour subir leur enquête sur remise en liberté. C'est Me Karine Poliquin qui représentait les deux individus lors de leur comparution.

Des gestes déplorables

La directrice générale du Club étincelles du bonheur à East Angus, Louise Meunier, déplore ces tristes événements. L'organisme qu'elle dirige travaille notamment sur le plan éducationnel avec les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

«Dans ce cas là, la victime ne



IMAGOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Ghyslain Champagne, à son arrivée au palais de justice.

connaissait pas ses agresseurs. Cette personne était en situation de vulnérabilité. Nous sommes allés chercher de l'aide afin d'y l'entourer du mieux possible. Ces événements sont très éprouvants pour elle», assure Mme Meunier.

Cette dernière explique qu'un travail doit être accompli avec les personnes vivant avec un handicap intellectuel pour démystifier ce type de situation.

«C'est une clientèle qui peut être vulnérable sur tous les plans. Il faut leur apprendre à dire non. Nous travaillons à ce qu'ils puissent affirmer ce qu'ils ressentent afin qu'ils acquièrent davantage d'autonomie. Sur le plan sexuel, il faut intégrer la notion, oui je veux ou non, je ne veux pas en axant sur la compréhension du geste», mentionne Louise Meunier.

La Tribune
2 mai 2007, p.7

DÉFICIENTS INTELLECTUELS

Parmi les plus à risque de subir un abus sexuel

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Avec les enfants et les aînés, les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ressentent l'un des groupes les plus à risque de subir un abus sexuel.

L'agression sexuelle qu'aurait perpétrée Ludovic Bouchard et Ghyslain Champagne sur une jeune femme ayant une déficience intellectuelle à East Angus interpelle grandement le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS).

Selon la porte-parole de l'organisme, Josée Anctil, ces événements défient un certain mythe concernant les agressions sexuelles.

«Cet événement met en lumière une partie de la problématique que la population ne connaît pas. Il défait le mythe que ça n'arrive seulement qu'à la jeune et jolie femme. Plusieurs agressions surviennent sur des enfants ou des personnes vivant avec un handicap», soutient Josée Anctil.

Elle explique que l'intervention auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle présente une double problématique.

« La réponse réside dans les combinaisons des approches, des visions des différents intervenants en tenant compte des mandats de

chacun», explique la porte-parole du CALACS de l'Estrie, Josée Anctil.

Le CALACS a déjà sondé le milieu sur le plan des services qui pourraient améliorer l'intervention auprès de ces personnes.

«Nous en sommes au point où il faut arrimer les services offerts par les différents milieux», mentionne Josée Anctil.

L'Estrie a déjà un pas de fait en ce sens en ayant mis en place un protocole d'intervention lors d'actes criminels perpétrés à l'endroit des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, dont les agressions sexuelles.

«Le protocole mis en place a bien fonctionné lors de l'événement survenu à East Angus. Il arrive à chaque année des abus sexuels sur des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Une agression sexuelle en est une de trop», explique le directeur des services de réadaptation au Centre Notre-Dame de l'enfant et Dixville Home, Michel Lavallée.

Ce protocole a identifié les principaux organismes pouvant venir en aide aux victimes comme les corps policiers, le CLSC ou les organismes communautaires d'aide.

«C'est une clientèle vulnérable car leur capacité d'analyse est altérée», estime M. Lavallée.

La Tribune, 3 mai 2007, p. 3

L'hypersexualisation menace la relation amoureuse

FRANÇOIS GOUGEON

francois.gougeon@la Tribune.qc.ca

SHERBROOKE — «Avec l'hypersexualisation qui est omniprésente, c'est la relation amoureuse qui est évacuée... Les jeunes n'apprennent plus ni l'amour ni la tendresse mais la façon de réaliser les 32 positions en sept minutes... Quand la sexualité est devenue son propre spectacle, c'est pas mauvais de s'arrêter et de réfléchir collectivement au phénomène.»

En vrac, le sexologue et professeur Alain Desharnais, du département de psychologie au Cégep de Sherbrooke, a ainsi mis la table à l'intervention qu'il fera, avec d'autres invités, lors de la «Journée de réflexion/action sur la sexualisation».

Pour cet événement qui aura lieu le 24 mai, au Vieux clocher de Sherbrooke, c'est pas juste de permettre aux participants de réfléchir mais de dégager des pistes d'actions. «L'objectif n'est pas d'arriver à un consensus mais de ressortir avec des éléments de solution que les participants pourront s'approprier et continuer de développer», a émis hier lors de la présentation de l'activité Josée Anctil, porte-parole du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).

«Que ce soit les jeunes, les



IMACOM, JULIE ROY
Entourant Josée Anctil, du CALACS, au centre, Laurence Roy, du Centre de santé des femmes de l'Estrie, le sexologue et professeur Alain Desharnais et les journalistes René-Charles Quirion, Geneviève Proulx et Frédéric Bertrand participeront à la journée du 24 mai. À l'extrémité de droite, on retrouve Robin Poulin-Lemieux, de l'Agora.

adultes, les professeurs et autres participants, ce sera l'occasion idéale de développer un regard critique sur la banalisation de la sexualité... La question n'est pas d'être en faveur ou pas du port du string mais de voir au-delà

des codes de la pornographie, où amour, tendresse, partage et respect sont occultés. Comme si ces valeurs en étaient devenues «dérangeantes», a rajouté Mme Anctil. Le Centre de santé des femmes de l'Estrie s'associe éga-

lement à la réflexion.

Lors de l'activité qui s'insère dans la programmation de l'Agora et qui s'adresse autant aux gars qu'aux filles, un des quatre ateliers mettra les médias sur la sellette. À savoir quel

rôle ces organes jouent dans le phénomène de la sexualisation et s'ils peuvent être acteurs de changements sociaux. Pour animer la discussion et échanger avec les participants, on retrouvera les journalistes René-Charles Quirion, Geneviève Proulx, Frédéric Bertrand et Annick Bousquet, respectivement de *La Tribune*, de *La Nouvelle*, de Génération Rock et de TQS-Estrie.

S'exposer prise 2

Au terme de la journée, il y aura en soirée un spectacle de l'humoriste Julie Caron, où théâtre, conte, cirque et humour seront au rendez-vous.

Ce sera aussi l'occasion de la remise des prix pour la deuxième édition du «Gala s'exposer». Comme l'an passé, on couronnera les efforts des gagnants parmi les étudiants des écoles secondaires pour leur production de clips radio et télé sur la sensibilisation face au phénomène de la sexualisation précoce. Cette année, on a ajouté la catégorie «affiche et slogan» qui, selon Mme Anctil, obtient un grand succès de participation.

Gratuits pour les 18 ans et moins, la journée et la soirée comportent des frais pour les autres publics. On peut s'informer au CALACS, au 819 563-9999 ou à calacs@videotron.ca.

L'hypersexualisation affecte autant les gars que les filles

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Avec l'omniprésence de l'hypersexualisation dans la société, ce sont autant les hommes que les femmes qui sont perdants, croit le sexologue et professeur au Cégep de Sherbrooke, Alain Desharnais. «L'hypersexualisation affecte autant les gars que les filles», soutient-il.

Le spécialiste a prononcé une conférence, hier, dans le cadre d'une journée de réflexion et d'action sur le thème de la sexualisation. L'événement, organisé par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS), a réuni environ 70 personnes au Vieux Clocher de Sherbrooke.

Tendance lourde

Le sexologue a défini l'hypersexualisation comme une tendance lourde à ramener l'identité des individus à leur seule dimension sexuelle. Celui qui se dit «emmerdé par la pornographie» déplore au passage que l'on soit devenu des «consommateurs de tout ce qui est sexuel». Dans un langage coloré, suscitant bien souvent les rires de l'auditoire, l'allocution de M. Desharnais avait cependant de quoi faire réfléchir.

Dans quelle mesure les hommes sont-ils touchés par l'hypersexualisation? «La nouvelle anxiété des gars, c'est de ne pas être à la hauteur des nouveaux standards... Les gars souffrent d'anxiété de performance. Ils sont confrontés à un modèle qu'ils ne peuvent pas imiter...»

Le risque, indique-t-il, est ce que ces derniers aillent se consoler dans Internet, où il n'y a pas de partenaire dont ils doivent se préoccuper. «La pornographie est en train de générer chez nos gars une paresse sexuelle: la pornographie est facilement accessible, tandis que conquérir sa femme, c'est devenu beaucoup trop lourd pour plusieurs mâles!» Et puis, ajoute-t-il, à force de zieuter les femmes fatales ou soumises sur le Web,

les hommes finissent par trouver leur conjointe ordinaire et banale. «Ce n'est pas une bonne nouvelle pour nos couples...»

Évidemment, les femmes sont aussi touchées par cette surenchère de vêtements suggestifs, de publicités très osées, et par l'abondance d'images pornographiques sur le Net. Aux yeux de

M. Desharnais, après 30 ans de libération et d'égalité entre les hommes et les femmes, la pornographie tend à nous servir un modèle de la femme totalement au service de l'homme. «Il y a quelque chose d'inquiétant.»

Le sexologue se préoccupe également des jeunes filles. «L'hypersexualisation, son danger,

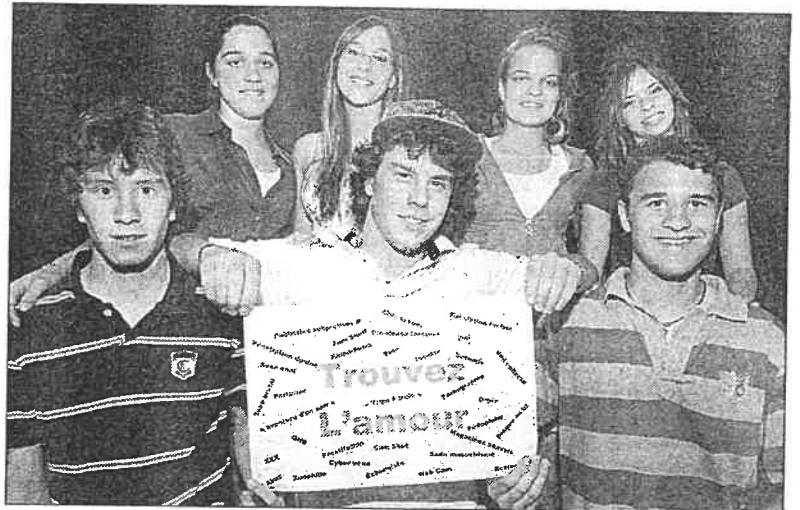
c'est de préparer des jeunes filles à des expériences pour lesquelles elles ne sont pas prêtes.»

«Est-ce qu'on peut laisser la tendresse se réinstaller dans nos couples? Peut-on remettre le sexe à sa place, une belle place, mais une place qui est complémentaire?» plaide-t-il.

À l'entrée de la salle, des publicités et des images de magazine avaient été accrochées au mur. Pour la majorité d'entre elles sinon toutes les photos prises dans

des magazines pour adolescentes étaient encore plus suggestives que celles prises dans des magazines... pornographiques.

Cette première journée de réflexion s'est terminée avec la tenue d'un gala, au cours duquel on a dévoilé les gagnants du concours «S'exposer, prise II». Des élèves du secondaire ont créé des slogans, des affiches et des productions vidéo, selon la catégorie, pour sensibiliser les gens à la sexualisation précoce.



IMACOM, MAXIME PICARD

La première journée de réflexion et d'action sur le thème de la sexualisation organisée par le CALACS s'est terminée avec la tenue d'un gala, au cours duquel on a dévoilé les gagnants du concours «S'exposer, prise II». Sur la photo, à l'avant, Jean-Félix Lacroix, Marc-Antoine Beaudoin et Vincent Gosselin, finalistes. Derrière, Ariane Bachand et Kathryn Gagnon, finalistes pour l'audio, Élisabeth Léger, Pascale Boutin-Guertin, finalistes pour la vidéo, avec Sara Laflamme et Kelly Godbout, absentes de la photo.

La Tribune, 25 mai 2007

Des préjugés à vaincre pour aider à briser le silence des victimes

SHERBROOKE — Les mythes et préjugés entourant les agressions sexuelles font en sorte que bien souvent certaines victimes décident de garder le silence au lieu de dénoncer leur agresseur.

La porte-parole du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie, Josée Anctil, explique qu'il est faux de croire qu'une femme peut provoquer un agresseur peu importe son habillement, son comportement ou ses paroles.

«Est-ce qu'une femme qui consent à ce qu'un homme se rende chez elle, consent à se faire agresser? Je ne crois pas. La notion de consentement est très importante. Les prostituées se font violer régulièrement, car les clients vont au-delà du consentement permis par ce qu'ils ont payé», explique Josée Anctil.

Selon elle, il faut aussi travailler à défaire l'image que seulement la «jeune et jolie jeune femme» puisse se faire agresser.

«C'est un préjugé très tenace qui minimise ce que vivent les personnes handicapées. Quelque 85 pour cent d'entre elles vont être victimes au cours de leur vie», poursuit Josée Anctil.

Le fait de savoir que 71 pour cent des viols sont planifiés, que 63 pour cent des agresseurs ont

une vie sexuelle active, que 83 pour cent des agressions sont commises avec violence, que dans 85 pour cent des cas, la victime est connue de son agresseur et que seulement trois pour cent des agresseurs reçoivent un diagnostic de maladie mentale peuvent contribuer à défaire l'image que l'agresseur sexuel est un inconnu, impulsif, frustré sexuellement, malade mental que la femme qui ne veut pas peut repousser.

Josée Anctil mentionne que l'enracinement des préjugés envers les agressions sexuelles contribue à empêcher certaines femmes de dénoncer une agression.

«Si nous entretenons ces préjugés, nous entretenons le silence. Il faut démystifier les agressions sexuelles pour enlever la culpabilité. La sensibilisation demeure un gros morceau de notre travail», mentionne la porte-parole du CALACS de l'Estrie.

Les agressions sexuelles demeurent le crime le moins dénoncé au Canada avec seulement six pour cent de cas rapportés.

«Pour une personne qui va chercher de l'aide, il y en a 100 autres qui ne viendront jamais. Les plaintes à la police ne sont que la pointe de l'iceberg», estime Josée Anctil.

René-Charles Quirion

La Tribune, 22 juin 2007, p. 6

Les femmes reprennent leur pouvoir

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La seule façon de reprendre le pouvoir qui a été enlevé à une femme lors de l'agression sexuelle dont elles ont été victimes est bien souvent de confronter celui qui en est à l'origine.

L'intervenante Brigit Côté du CALACS de l'Estrie explique que le processus pour se rendre à cette confrontation est extrêmement important.

«On ne sait jamais comment va se dérouler la confrontation. Le cheminement s'effectue sur plusieurs mois. Le face-à-face peut se faire verbalement, par lettre, par téléphone ou en personne. Le processus se fait au rythme des femmes, à la couleur de ce qu'elles sont. C'est un processus qui ne se fait qu'une seule fois», explique Brigit Côté.

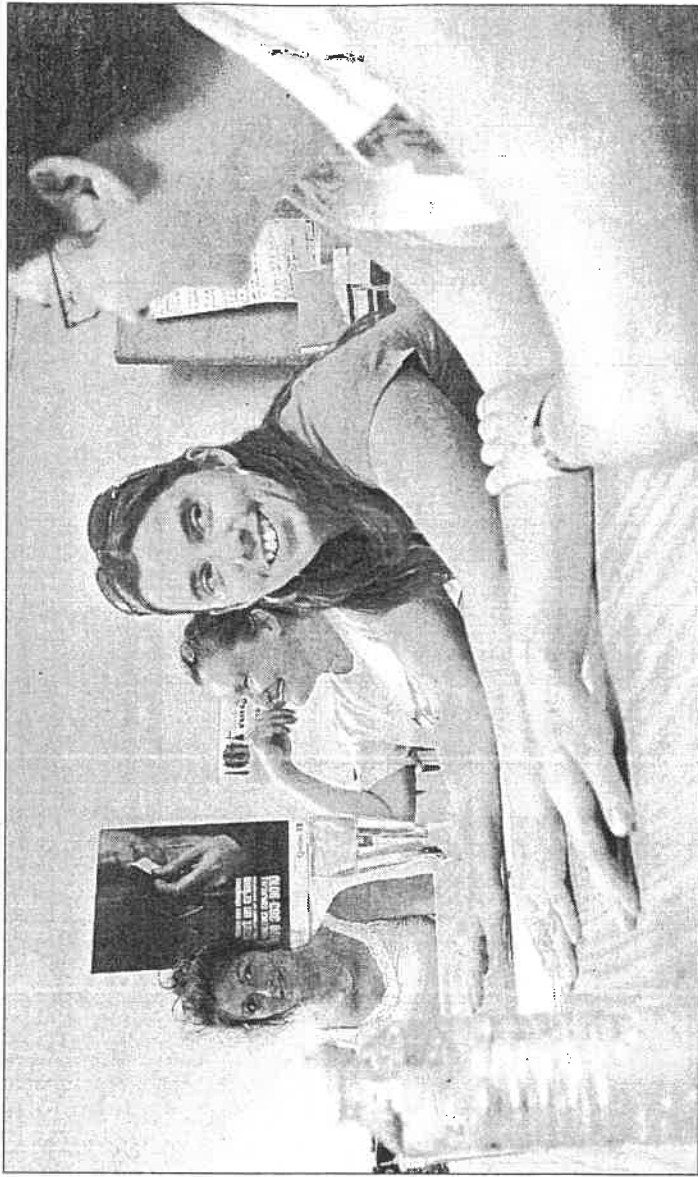
Julie a choisi de confronter son agresseur par téléphone.

Elle a pris plusieurs mois avant de se décider à décrocher le combiné et remettre à son agresseur le mal qu'il lui avait fait subir.

«Je lui ai dit de m'écouter au complet. Ça devait durer dix minutes, mais c'a pris deux heures et demie. J'étais nerveuse au début, mais j'ai réussi à tout lui remettre. Les ponts ont été coupés par la suite. Cependant, j'aime bien mieux cela, car je le faisais pour protéger mes enfants. Je lui ai dit que jamais il ne leur ferait ce qu'il m'avait fait», explique Julie qui a reçu le support de son conjoint dans ce processus.

En plus du processus de confrontation, Carole a choisi aussi de loger une plainte criminelle pour agression sexuelle contre celui qui avait abusé d'elle.

«Nous étions trois victimes et nous l'avons confronté en même temps. Nous lui avons dit de s'asseoir, de se faire et de nous écouter jusqu'au bout. Nous lui avons remis toute la merde qu'il nous



IMACOM, JULIE ROY

Julie, Carole, Brigit Côté, intervenante du CALACS, et Élyse-Ann, discutent du processus de confrontation de leur agresseur que les femmes ont traversé.

avait faite», mentionne la victime d'agression sexuelle.

Par la suite, ils ont vécu le processus judiciaire où l'agresseur a reconnu sa culpabilité pour les gestes commis et il a écopé une peine de onze mois dans la collectivité.

«Ça m'a fait du bien qu'il reconnaisse publiquement ce qu'il m'avait fait subir. Cependant, j'ai retiré davantage de la confrontation. Maintenant, lorsque je le rencontrerai dans la rue, ce

n'est plus moi qui va baisser les yeux», assure Carole.

C'est au moment où son agresseur a tenté de reproduire les mêmes gestes à l'endroit de ses enfants que Élyse-Ann a choisi de le confronter. Appuyée de son mari, elle a fait le processus.

«Au départ, je ne savais pas trop. Je voulais que ça arrête, mais je ne voulais plus le voir. J'ai fait le cheminement, puis j'ai décidé de le confronter. Je lui ai envoyé la lettre pas la poste à

lui et tous les gens de son entourage. Je lui ai dit le fond de ma pensée et que c'était assez. Ça a eu des conséquences négatives sur la suite des choses avec ces personnes. Cependant, je l'ai fait pour moi», confie Élyse-Ann.

Toutes les trois s'entendent pour dire qu'en brisant le silence et en remettant à l'agresseur la responsabilité des gestes sordides qu'il a commis leur a enlevé un énorme poids des épaules.

La Tribune, 22 juin 2007
P. 6

Huit bars où l'on soupçonne la présence de la drogue du viol

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@lafribune.qc.ca

SHERBROOKE — Six mois après la mise en place du protocole d'entente entre le Service de police de Sherbrooke, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et le CHUS concernant la situation de drogue du viol, huit endroits licenciés ont été identifiés.

Aucun de ces bars ou restaurants n'est ressorti à plus de deux reprises dans le cadre de ce projet-pilote lancé à l'automne 2006.

«Ça s'est produit dans des endroits qui sont situés partout en ville. Nous ne les divulguons pas, mais nous pourrions utiliser ces endroits dans le cadre de notre tournée pour faire de la prévention. Nous allons leur offrir de travailler en collaboration avec nous pour protéger leurs clientes», explique la porte-parole du CALACS de l'Estrie, Josée Anctil.

L'enquêteur Marie-Claude Lemay du SPS mentionne que les résultats embryonnaires ne permettent pas de tirer de constats.

« Nous pourrions utiliser ces endroits dans le cadre de notre tournée pour faire de la prévention. Nous allons leur offrir de travailler en collaboration avec nous pour protéger leurs clientes. »

«Il demeure encore difficile de se rendre au bout des enquêtes et de cibler des endroits particuliers. Par contre, ces résultats peuvent être très utiles pour faire de la prévention. Nous pourrions aller dans les bars afin de travailler avec les tenants et leurs clients», explique l'enquêteur du SPS.

Ce partenariat a permis de documenter seize événements où l'on soupçonne la présence de drogue du viol, dont un où un homme aurait été victime. Dans près de 70 pour cent de ces événements rapportés, c'est le groupe d'âge des 18 à 29 ans qui est représenté. Les agressions se seraient déroulées dans 63 pour cent des cas dans le lieu même où la drogue du viol aurait été absorbée.

Josée Anctil s'inquiète du fait que seulement 30 pour cent des victimes potentielles rapportent la situation en moins de 24 heures. La moitié d'entre elles affirment avoir été victimes d'agression sexuelle, alors que les autres ne s'en souviennent pas.

«Deux femmes rapportent avoir été victimes d'un viol collectif. Une caractéristique souvent rapportée lorsqu'il est question de drogue du viol», mentionne la porte-parole du CALACS.

Les données permettent de mettre en perspective que les

victimes étaient loin d'être droguées ou saoules lorsque les événements sont survenus.

L'incrédulité

«C'est épouvantable de se faire dire par des policiers qu'elles ont été victimes parce qu'elles étaient trop intoxiquées. Je demeure convaincue qu'il est arrivé quelque chose à plus de 90 pour cent des filles qui se rendent jusqu'à la police

pour déposer une plainte. Je ne comprends pas que certains enquêteurs ne croient pas une fille qui affirme être tombée *knock out* après n'avoir presque rien consommé», estime l'enquêteur Lemay du SPS qui nage en quelque sorte à contre-courant de la ligne de pensée de certains corps de police en matière de lutte à la drogue du viol.

Dans 88 pour cent des cas, les femmes ont été victimes

d'un «black out» après avoir absorbé contre leur gré ce que l'on croit être l'intoxiquant en question. Ces symptômes sont survenus dans le quart des événements rapportés en moins d'une heure.

«Les suspects potentiels étaient connus de la victime dans près de la moitié des cas», mentionne la porte-parole du CALACS.

Sans l'attribuer directement

à la publicité entourant ce projet-pilote contre les drogues du viol, Marie-Claude Lemay constate, du moins, une baisse des cas de drogue du viol à Sherbrooke au cours des derniers mois.

«Après la diffusion des reportages, plusieurs CALACS sont entrés en communication avec moi, de même que plusieurs parents», indique l'enquêteur du SPS.

Vendredi 22 juin 2007.

Le CALACS amasse 5000 \$

SHERBROOKE — Le traditionnel lave-auto du CALACS de l'Estrie, avec la famille Boisvenu, a permis d'amasser 5000 \$. L'activité se déroulait dans le stationnement de l'école Montcalm, les 16 et 17 juin dernier.

Les profits, qui sont versés au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, permettront de réaliser des activités de prévention et de sensibilisation auprès de la population.

L'organisme, qui qualifie de succès cette cinquième édition de son lave-auto, remercie les donateurs et les bénévoles. Rappelons que l'activité du CALACS de l'Estrie s'inscrivait dans sa semaine annuelle de prévention.

Samedi 23 juin 2007

La Tribune, 23 juin 2007, p.

AGRESSION SEXUELLE À EAST ANGUS

Ludovic Bouchard à l'ombre pour 20 mois

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'une des deux personnes accusées d'avoir

agressé sexuellement une jeune femme souffrant d'une déficience intellectuelle. À East Angus passera les 20 prochains mois à l'ombre.

Ludovic Bouchard a été condamné hier à une sentence de 24 mois à laquelle il faut retrancher les quatre mois de détention provisoire après avoir reconnu sa culpabilité à l'agression sexuelle survenue le 22 avril dernier à East Angus.

Bouchard, qui était détenu depuis son arrestation, a choisi de

régler ses comptes hier devant le juge Yvon Roberge de la Cour du Québec.

Ce sont les deux avocats au dossier, le procureur aux poursuites criminelles, Me André Campagna, et l'avocat de la défense, Me Christian Raymond, qui ont fait cette suggestion commune au juge Roberge.

Me Campagna explique que plusieurs facteurs doivent être pris en considération lorsque vient le temps de suggérer une peine conjointe.

«Cet individu a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'une des premières occasions possibles. Il évite à la victime d'avoir à revenir témoigner devant le tribunal à l'enquête préliminaire et au procès», explique Me Campagna.

Le juge Roberge a tenu à préciser que la victime et ses proches avaient été consultés avant que ne soit soumise au tribunal cette suggestion commune.

«Compte tenu de sa fragilité, cette victime n'aura pas à témoigner. Le procès est évité. Avec ce plaidoyer de culpabilité, l'accusé reconnaît le caractère odieux de son geste. C'est un premier pas vers la réhabilitation», estime le juge Yvon Roberge.

Les événements troublants pour lesquels il a reconnu sa culpabilité sont survenus à East Angus. Ils seraient survenus à l'appartement du présumé complice de l'accusé dans la rue Angus Nord. Les deux hommes auraient incité une jeune femme souffrant d'une déficience intellectuelle à se dévêtir avant qu'il n'y ait des attouchements puis une agression sexuelle complète.

«L'accusation est passée d'agression sexuelle grave à une agression sexuelle», explique l'avocat de la défense, Me Christian Raymond.

L'autre accusé dans ce dossier Ghislain Champagne a fait reporter son dossier à l'automne. Ce dernier avait été remis en liberté à la suite de son enquête subie en mai dernier. Il doit respecter de sévères conditions et a entrepris une thérapie.

Ludovic Bouchard devra respecter une probation de deux ans. Son nom sera inscrit au registre des délinquants sexuels pour une période de 20 ans, ne pourra posséder d'arme pour dix ans et devra fournir un échantillon d'ADN.

Seul le Québec accuse une hausse

RENÉ-CHARLES QUIRION
 rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Québec est la seule province canadienne à enregistrer une hausse des crimes sexuels qui sont dénoncés sur une période de dix ans.

Selon Statistique Canada, les crimes sexuels déclarés sont en hausse de 57 pour cent depuis 1996. Au cours des dix dernières années, le nombre d'infractions de nature sexuelle est passé annuellement de 3258 à 5109 cas.

«Il est certain que nous souhaitons interpeller le ministre de la Justice du Québec à ce sujet», mentionne le président de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (A.F.PAD), Pierre-Hugues Boisvenu.

Comparant le Québec avec des provinces semblables comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, qui enregistrent des baisses respectives de 33 pour cent et 43 pour cent, Pierre-Hugues Boisvenu constate qu'il y a beaucoup de chemin à parcourir.

«Les suivis après sentences dans ces provinces sont beaucoup plus sévères qu'ici. Le port de bracelets électroniques par les prédateurs sexuels en Colombie-Britannique semble être un élément pour réduire les crimes des récidivistes»,

ÉVOLUTION DES CRIMES SEXUELS AU CANADA DE 1996 À 2006

PROVINCE	NOMBRE 1996	NOMBRE 2006	VARIATION %	Taux par 100 000 hab. 1996	Taux par 100 000 hab. 2006
CANADA	27 762	22 136	-26 %	89	68
QUÉBEC	3258	5109	+57 %	44	67
Ontario	9366	7051	-33 %	83	56
Terre-Neuve	801	342	-134 %	140	67
Île-du-Prince-Édouard	165	66	-150 %	120	48
Nouvelle-Écosse	1151	804	-43 %	122	86
Nouveau-Brunswick	986	499	-98 %	129	67
Manitoba	1438	1273	-13 %	126	108
Saskatchewan	1462	1229	-19 %	143	125
Alberta	2999	2144	-40 %	108	64
Colombie-Britannique	4612	3218	-43 %	120	75
Yukon	89	61	-46 %	283	195
TN-O/ Nunavut	435	340	-28 %	653	468

Source : Statistiques Canada, Statistiques de la criminalité 1996-2006.

estime M. Boisvenu.

Ce dernier croit que c'est davantage sur ce plan que le Québec doit travailler.

«Nous sommes conscients que les crimes à caractère sexuels ne seront jamais éliminés. Nous pouvons cependant travailler à faire en sorte qu'il n'y ait pas de récidive», soutient M. Boisvenu.

La porte-parole du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuels de l'Estrie (CALACS-Estrie), Josée Anctil, estime que plus les mesures pour contraindre

les agresseurs sexuels sont importantes, moins ils seront tentés de récidiver.

«C'est une petite poignée de personnes qui font la majorité des agressions sexuelles. Au Québec, les mesures pour contraindre les agresseurs ne sont pas fortes. Cependant, je ne sais pas s'il y a un lien direct à établir entre les dénonciations à la hausse et le manque d'encadrement des récidivistes», nuance Josée Anctil.

Alors que Pierre-Hugues Boisvenu n'attribue qu'une faible part de cette augmentation au phénomène de dénonciation à la suite de l'affaire Nathalie Simard, Josée Anctil croit que ce type de divulgation médiatisé demeure un incitatif pour dénoncer.

«Au Québec, le réflexe de dénonciation s'est développé à la suite d'événements médiatisés comme ceux Nathalie Simard ou des sœurs Hilton. Dans les CALACS, nos demandes ont augmenté de façon importante. Les agressions sexuelles demeurent les crimes les moins dénoncés»,

explique Josée Anctil.

Elle croit que les diminutions drastiques des crimes dénoncés dans des provinces comme Terre-Neuve (-194 pour cent) ou l'Île-du-Prince-Édouard (-150 pour cent) sont attribuables au manque de ressources de prévention. «Une seule ressource est disponible à Terre-Neuve alors que nous avons 30 CALACS au Québec. L'information et la prévention concernant les agressions sexuelles demeurent un facteur pour dénoncer», croit Josée Anctil.

Le président de l'AFPAD estime que cette hausse des crimes sexuels du Québec de 1996 à 2006 donne raison à l'ADQ de tenir une consultation publique sur le sujet. Cependant, il souhaite que le mandat de la consultation soit étendu. «Il faut élargir le mandat à l'ensemble de la sécurité publique. Il faut parler des libérations conditionnelles, de l'encadrement des criminels en région et des mécanismes de contrôle des récidivistes», croit Pierre-Hugues Boisvenu.

Augmentation à Sherbrooke et baisse en Estrie

SHERBROOKE — Sherbrooke suit la tendance québécoise à la hausse de dénonciation des crimes à caractère sexuel pour la dernière année.

Le nombre d'agressions sexuelles est passé de 58 cas en 2005 à 67 événements en 2006, soit une augmentation de 15,5 pour cent. Le niveau atteint en 2006 est comparable à celui enregistré en 2004, soit 62 dénonciations d'agressions sexuelles.

«Je crois que la plupart des agressions sexuelles sont survenues dans le périmètre du centre-ville de Sherbrooke. J'entends proposer de laisser les caméras de surveillance en fonction sept jours par semaine et à l'année au lieu que ce soit seulement l'été. Avec l'implantation de lofts et de la résidence étudiante au centre-ville, j'aimerais connaître la stratégie du service de police pour faire diminuer les

agressions sexuelles», demande Pierre-Hugues Boisvenu.

La porte-parole du CALACS, Josée Anctil, ne croit pas de son côté que le centre-ville soit plus propice aux agressions sexuelles, même si une prévention importante doit continuer à y être effectuée. «Quelque 80 pour cent des agressions surviennent chez l'agresseur ou chez la victime. Une minorité de crimes survient dans des coins isolés», estime Josée Anctil.

Les déclarations d'agressions sexuelles en Estrie pour l'année 2006-2007 sont en recul de 15,9 pour cent. Le nombre est passé de 145 agressions sexuelles à 122 cas. Le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel, ajoute qu'une diminution de 4,2 pour cent est constatée par rapport à la moyenne des trois dernières années.

— René-Charles Quirion

Plus d'agressions sexuelles dans l'Est

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est dans l'Est de Sherbrooke qu'est survenu le plus grand nombre d'agressions sexuelles au cours de l'année 2006.

Un total de 32 agressions sexuelles est survenu dans le quadrilatère compris entre la rivière Saint-François, la rue Galt et le chemin Duplessis de même que les limites des anciennes municipalités de Bromptonville et Lennoxville.

«Le tiers des agressions sexuelles se sont déroulées dans ce secteur. Les agressions sexuelles surviennent souvent à l'intérieur de logements, alors il est difficile de faire de la prévention à un endroit particulier», explique le porte-parole du SPS, Martin Carrier.

Dans sa répartition des agressions sexuelles, le SPS inclut les agressions sexuelles de même que les autres infractions d'ordre sexuel.

Les cas les plus troublants, soit les agressions sexuelles armées et agressions sexuelles graves, sont survenus dans quatre secteurs distincts. Le seul cas d'agression sexuelle grave est survenu dans l'Est, alors que les trois agressions sexuelles armées se sont déroulées dans les secteurs Lennoxville-Ascot, Rock Forest-Saint-Élie-Deauville et Nord.

Le centre-ville de Sherbrooke, soit le secteur situé entre la rivière Saint-François et le boulevard

Jacques-Cartier, a été le théâtre de 17 agressions sexuelles au cours de 2006.

«La présence policière est importante au centre-ville. Beaucoup de surveillance à pied est effectuée, particulièrement à la sortie des bars, sans compter les caméras de surveillance qui assurent aussi une certaine protection», mentionne le porte-parole du SPS.

Dix agressions sexuelles ont été répertoriées en 2006 dans le secteur Ouest, qui comprend notamment le quartier universitaire.

Selon l'analyse comparative réalisée au SPS avec des villes semblables soit Saint-John, Saguenay, Trois-Rivières et Kingston, c'est à Sherbrooke qu'il est survenu le moins d'agressions sexuelles au cours des cinq dernières années.

«C'est en 2003 que le plus grand nombre de cas d'agressions sexuelles ont été rapportées, alors que nos enquêteurs en ont résolu le plus en 2004 avec un taux de 108 pour cent», mentionne le porte-parole du SPS.

Le directeur du SPS, Gaétan Labbé, estime que l'augmentation du nombre de cas rapportés au cours de la dernière année est en relation directe avec les cas médiatisés comme celui de Nathalie Simard.

«Il faut aussi regarder le taux de solution qui est en constante évolution avec la poursuite des enquêtes concernant les différents événements de nature sexuelle», estime Gaétan Labbé.

La Tribune, 22 septembre 2007, p. 6

La Tribune

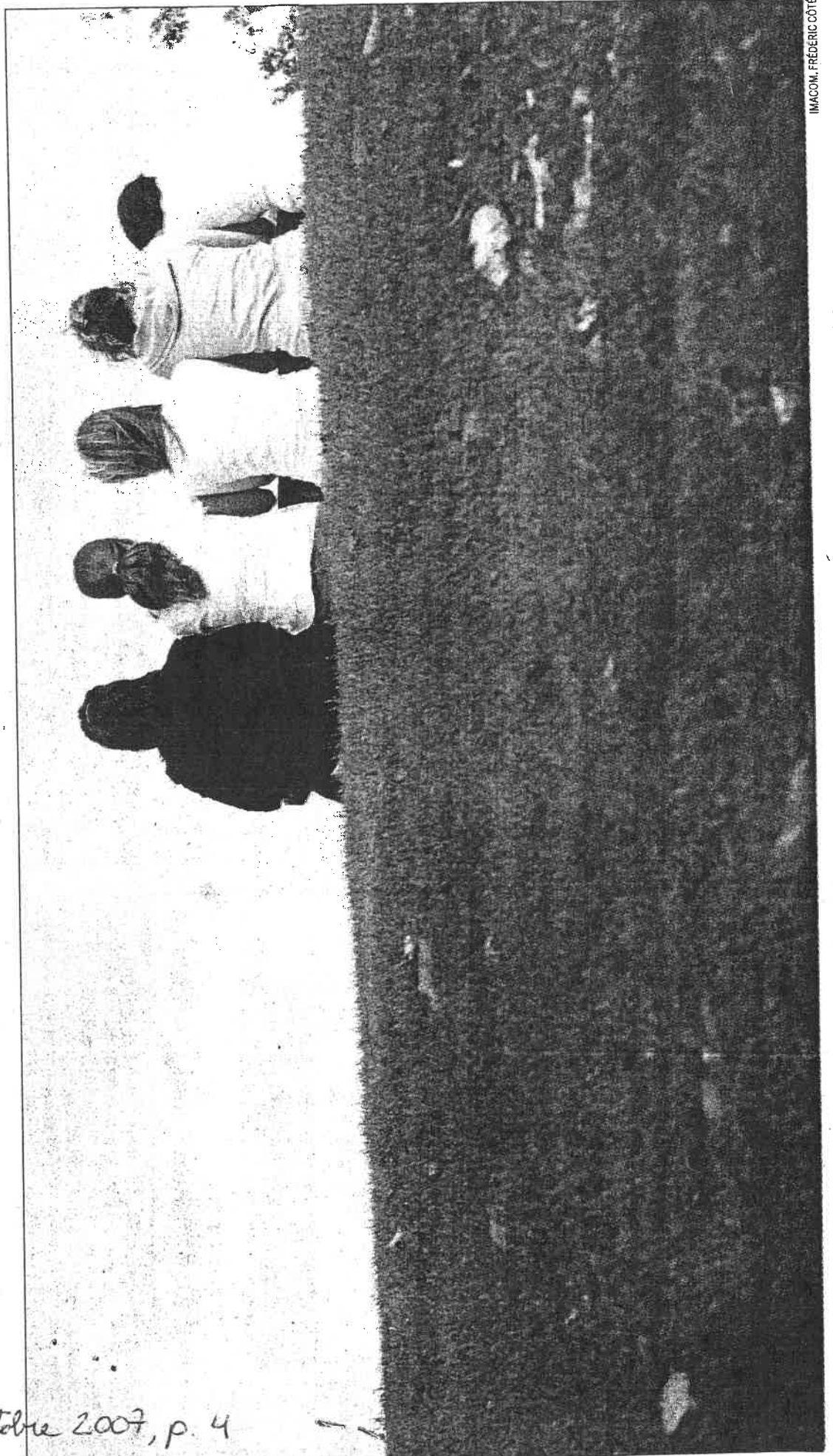
GRANDE FRAYEUR AU LENDEMAIN D'UN PARTY

UNE DIZAINE D'ÉTUDIANTES DE L'UdeS INTOXIQUÉES À LA DROGUE DU VIOL

Une dizaine d'étudiantes de l'Université de Sherbrooke croient avoir absorbé à leur insu du GHB, mieux connu sous le nom de drogue du viol, lors d'un party qui a eu lieu dans un bar du centre-ville. Perte de mémoire, perte d'inhibition, maux de cœur et nausée au réveil: les conseillers de classe ont réalisé au lendemain de la fête avoir éprouvé les mêmes symptômes. Des témoignages troublants...

À LIRE EN PAGES 4 ET 5

La Tribune, 6 octobre 2007, p. 4



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Ces étudiantes de l'Université de Sherbrooke ont vécu une troublante expérience qu'elles estiment être reliée à une intoxication à la drogue du viol.

Un groupe d'étudiantes intoxiquées

à la drogue du viol



**RENÉ-CHARLES
QUIRION**

rené.charles.quirion@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une dizaine d'étudiantes de l'Université de Sherbrooke auraient été intoxiquées à la drogue du viol lors d'un *party* qui s'est tenu récemment dans un bar du centre-ville

de Sherbrooke.

Les symptômes de perte d'inhibition, la perte de mémoire (*black out*) concernant une partie de la soirée et les nausées qui s'en sont suivies le lendemain ont laissé perplexes les étudiantes, qui croient que du GHB aurait pu être mis dans leur verre d'alcool.

«Je suis habituée à prendre de l'alcool et jamais je n'ai vécu pareille sensation. Ce soir-là, je n'ai pris que quatre verres. À partir

de 23 h 30, je n'ai plus aucun souvenir. Une amie m'a raconté que j'avais parlé avec elle pendant au moins une heure et je ne me rappelle plus de rien», explique Caroline, qui n'a pas été capable d'aller à ses cours le lendemain matin.

Les mêmes symptômes

Tout comme ses consœurs de classe qui ne souhaitent pas être identifiées formellement, elle était étourdie, en sueur et avait

des maux de cœur à son réveil après cette étrange soirée où la boisson était offerte gratuitement aux femmes avant minuit.

Des considérations légales, soit qu'aucune accusation n'est portée contre le bar qui serait impliqué, nous empêchent de divulguer l'endroit.

«J'ai l'impression de n'avoir vu personne lors de cette soirée. Je me suis faite dire que je n'avais pas un comportement normal»,

mentionne Chantal, qui a consommé seulement deux verres.

«J'ai vraiment perdu la cart pendant au moins trois ou quatre heures. On m'a raconté que j'avais eu des comportements qui n'étaient pas les miens. Je n'avais pas bu tant que ça», renchérit Véro.

Un point commun entre toutes ces filles: elles avaient consommé des boissons alcoolisées à base de vodka et de jus d'orange

ou d'ananas qui étaient données aux filles par le bar où se tenait ce *party* universitaire.

«On m'a raconté que j'avais eu des comportements qui n'étaient pas les miens.»

C'est en reparlant de leur soirée au cours des jours suivants,

que Chantal.

Marie et Magalie, qui ont consommé de la bière et du gin, n'ont pas été affectées par ces étranges sensations de perte de mémoire et de nausées. Elles ont pu rester assez lucides pour veiller sur les filles qui n'allaient pas bien. Elles témoignent en avoir renvoyé au moins une dizaine par taxi.

«J'ai bu pas mal de bière. Pas mal plus d'alcool que plusieurs

des filles qui ont eu des *black out*. J'étais chaude, mais j'ai quand même vu que plusieurs ne filaient pas. Tout le monde était très colleux lors de cette soirée. Il y a eu plusieurs situations hors de l'ordinaire. On se faisait toucher par des gars qu'on ne connaissait même pas», explique Marie.

«Plusieurs filles sont venues me voir pour me dire qu'elles ne filaient pas. Nous les avons

fait embarquer dans des taxis», poursuit Magalie.

Les étudiantes rencontrées ne croient pas avoir été agressées sexuellement après avoir absorbé à leur insu la drogue du viol. Mais elles confirment que le doute persiste étant donné les pertes de mémoire...

Elles avaient l'intention de déposer une plainte formelle au Service de police de Sherbrooke.

Gare aux mélanges de boissons au goût acide

SHERBROOKE — Le GHB, mieux connu sous le nom de drogue du viol, aurait souvent tendance à être mélangé à un jus d'orange dans une boisson à base de vodka.

La porte-parole du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie, Josée Anctil, confirme que ce mélange revient souvent dans les chronologies des événements d'intoxication à la drogue du viol.

«Il faut passer le message que la drogue du viol peut être pas-sée dans un mélange au goût acide. Ça fait au moins trois ou quatre fois que j'entends ça en ce qui a trait au mélange avec du jus d'orange. Le goût acidulé semble masquer le GHB même si cette drogue est inodore, incolore et sans saveur», mentionne Josée Anctil.

L'enquêteur responsable des

dossiers relatifs à la drogue du viol au Service de police de Sherbrooke, Marie-Claude Lemay, confirme aussi cette information.

« Ce n'est pas

la même chose

avoir une gueule de bois

après avoir bu de l'alcool

que les symptômes reliés

à la drogue du viol. »

«On peut établir que le GHB est souvent mélangé à une boisson au goût acidulé. Comme ce qu'on rapporté ces filles de l'université, cette substance est un désinhibiteur. Ceux qui la consomment n'ont pas le même

comportement qu'à l'habitude. Le cerveau n'analyse plus de la même façon», explique Marie-Claude Lemay.

L'enquêteur du SPS soutient que sans que des plaintes formelles n'aient été déposées, elle a entendu parler récemment de soirées où des cas d'intoxication à la drogue du viol ont été rapportés. Elle invite celles qui s'en croient victimes à venir faire une déposition.

Josée Anctil explique que les femmes doivent faire très attention lors de ces soirées où l'alcool est gratuite. Non pas parce qu'elle soupçonne les filles d'en abuser, mais parce que la consommation d'alcool peut servir de justification à certaines personnes pour expliquer cet état des femmes qui affirment avoir été intoxiquées par une drogue.

«Ce n'est pas la même chose avoir une gueule de bois après

avoir bu de l'alcool que les symptômes reliés à la drogue du viol. Dans l'informel, j'entends souvent des gangs de filles qui ont dû en ramasser une autre parce qu'elle était malade et ne se rappelait plus de rien. Il y a une différence entre une fille chaude et une fille intoxiquée. On connaît les habitudes des autres, alors, il faut se mettre en sécurité», soutient la porte-parole du CALACS.

Devant un tel soupçon d'intoxication multiple, Josée Anctil penche vers l'hypothèse que quelqu'un aurait pu contaminer les verres à la source lors de ce party de l'Université de Sherbrooke.

«Un employé du bar ou un de ses amis aurait pu utiliser un tel stratagème. Est-ce que le but est d'attendre d'en isoler une et profiter du fait qu'elle ne se rappelle de rien?» demande la porte-pa-

role du CALACS.

«Ce sont souvent un ou deux individus qui intoxiquent des verres. Ils font un prémé-lange et avec l'alcool l'effet est amplifié. Leur but est de profiter qu'une fille soit confuse au point de ne plus retrouver ses amies», mentionne Marie-Claude Lemay du SPS.

Selon l'enquêteur Lemay et la porte-parole du CALACS, il ne sert à rien pour les filles de craindre les sorties dans les bars. Cependant, elles doivent plus que jamais veiller les unes sur les autres.

«On ne laisse jamais une copine seule. On sort en gang et on rentre en gang. Les amis font une différence. Il ne faut pas hésiter à s'informer de l'état des autres lorsque l'on pense que quelque chose ne va pas», mentionne Josée Anctil.

— René-Charles Quirion

La Tribune, 6 octobre 2007, p. 5

Loin d'être un mythe

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — À ceux qui croient que le phénomène de la drogue du viol n'existe pas ou n'est que les fabulations de filles qui ont trop bu, Josée Ancitil, du CALACS, réplique qu'un si grand nombre de cas isolés ne peut être seulement le fruit d'une phobie collective.

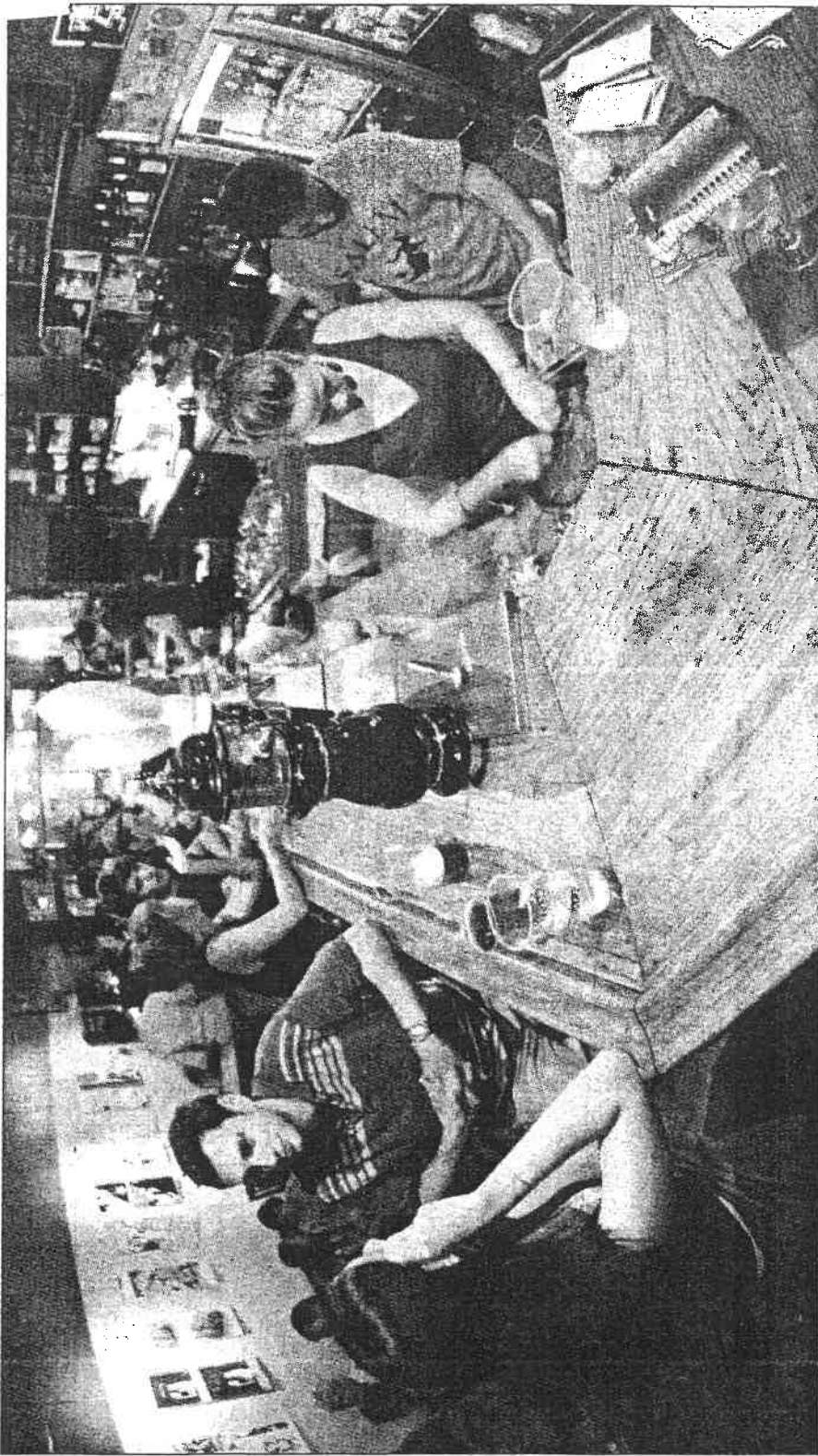
«Pourquoi des femmes de différents endroits et différents milieux nomment la même chose? Ça peut arriver autant à des femmes de 50 ans qu'à celles de 20 ans. Dans tous les CALACS du Québec, ce sont les mêmes événements qui reviennent», assure la porte-parole du CALACS de l'Estrie.

De là l'importance de dénoncer.

Dans les 16 heures

L'Estrie compte sur un partenariat entre le CHUS, le CALACS et le Service de police de Sherbrooke pour établir un portrait des agressions sexuelles, notamment en tenant compte de la drogue du viol.

L'enquêteur du Service de police de Sherbrooke Marie-Claude Lemay estime que les deux à quatre verres en moyenne que les étudiantes de l'Université de Sherbrooke auraient bu lors de cette soirée



ARCHIVES, LA PRESSE

LE GHB

Dépresseur du système nerveux central qui se présente sous forme de liquide incolore et inodore

Les symptômes sont progressifs selon la dose absorbée:

- Diminution de l'anxiété
 - Relaxation musculaire
 - Désinhibition
 - Euphorie
 - Sédation
- Somnolence
 - Incoordination des mouvements
 - Mélangé à l'alcool et pris en grande quantité peut même entraîner le coma ou la mort

SOURCE: «Drogues, savoir plus et risquer moins» de la GRC

ne peuvent causer à eux seuls les symptômes qu'elles décrivent.

«Les filles peuvent être sûres, mais pas au point de faire des *black out*. La perte d'inhibition et les symptômes ressentis le lendemain correspondent

à ceux du GHB. Il ne faut pas hésiter à faire le 911 lorsque l'on constate que quelque chose qui n'est pas normal se produit», mentionne l'enquêteur Lemay.

Elle invite les filles à ne pas hésiter à donner leur version de tels événements à la police afin

de tracer un portrait précis de la situation.

Le problème avec la drogue du viol, c'est qu'elle peut être détectée seulement dans les 16 heures suivant l'intoxication.

«Habituellement, lorsque les femmes se présentent à l'urgen-

ce, il est trop tard pour détecter cette substance. Les pertes de mémoire sont souvent troublantes pour celles qui ont été intoxiquées», explique Gaëlle Simon, l'infirmière de liaison pour les agressions sexuelles au CHUS.

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Chez nous, samedi, 6 octobre 2007, p. S30

Concours du CALACS

La polyvalente Montignac rafle tous les premiers prix

Martel, Ronald

LAC-MÉGANTIC - Des élèves de la polyvalente Montignac, de Lac-Mégantic, se sont démarqués lors d'un concours régional visant à lutter contre l'hypersexualisation des jeunes.

Dans le cadre de leur cours d'éthique et culture religieuse, ils ont participé et remporté les premiers prix du concours "S'exposer prise 2", institué par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), le printemps dernier, dans les catégories "affiches", "messages télévisés" et "messages audio".

Cet été, le prix qu'ils ont remporté a été réalisé, soit le privilège de voir leurs oeuvres traitées par des professionnels et diffusées dans les médias d'information dans le cadre d'une campagne publicitaire.

L'affiche gagnante est l'oeuvre de Vincent Gosselin, Marc-Antoine Beaudoin et Jean-Félix Lacroix. Ils ont su attirer l'attention avec un procédé pourtant fort simple, avec des mots en noir éparpillés sur le papier, énumérant une multitude de pratiques sexuelles douteuses, et en inscrivant au centre, en rouge, "Trouvez l'amour". L'originalité de leur procédé leur a valu ce premier prix.

Un graphiste a donc travaillé sur leur affiche, qui sera reproduite bientôt dans une publicité qui paraîtra dans La Tribune.

Une autre équipe, composée d'Elisabeth Léger, Sara Laflamme, Kelly Godbout et Pascale Boutin-Guertin, a monté un sketch qui a été filmé par TQS. Il montre quelques filles discutant de la dernière nuit qu'une d'elles a passée avec un autre gars que son ami de coeur... Un comportement qu'elle banalise d'ailleurs, ce que les autres n'approuvent pas.

Ce sketch a commencé à être diffusé à l'intérieur d'un message publicitaire, sur les ondes de TQS et de Radio-Canada.

Enfin, l'équipe d'Ariane Bachand et Kathryn Gagnon s'est démarquée dans la catégorie "message audio" et a produit, cet été, un message à la radio de Génération Rock 104,5.

"Ç'a été une belle expérience. On ne pensait pas que ça irait si loin. Dans notre message, on pense qu'il faut s'écouter et ne pas se laisser influencer, donc pas nécessairement suivre le partenaire dans ce qu'il propose comme pratique sexuelle", a témoigné Kathryn Gagnon.

Un professeur fier

Leur enseignant, Normand Beaudoin, semblait heureux et fier des résultats obtenus par tous ses protégés.

"Je me suis servi de l'offre du CALACS pour les faire réfléchir sur les conduites morales liées à la sexualité. Notre contexte social leur met de la pression, les influence sur leurs choix en sexualité. Ce sujet ne touche pas seulement les petites filles, mais autant les garçons. On est tous touchés par ça. C'est rendu que deux êtres humains qui s'aiment, ce n'est plus suffisant en sexualité. Il faut ajouter des jouets sexuels, des pratiques qu'on n'approuve pas toujours, mais qui sont à la mode ou dans l'actualité de plus en plus", affirme M. Beaudoin.

La Tribune, 6 octobre 2007, p. S30

GHB: l'Université fait de la prévention

SHERBROOKE — Des activités de prévention ont déjà été organisées auprès de la population étudiante afin de la sensibiliser aux dangers des drogues du viol, selon le vice-recteur à la communauté étudiante de l'Université de Sherbrooke, Jean Desclos.

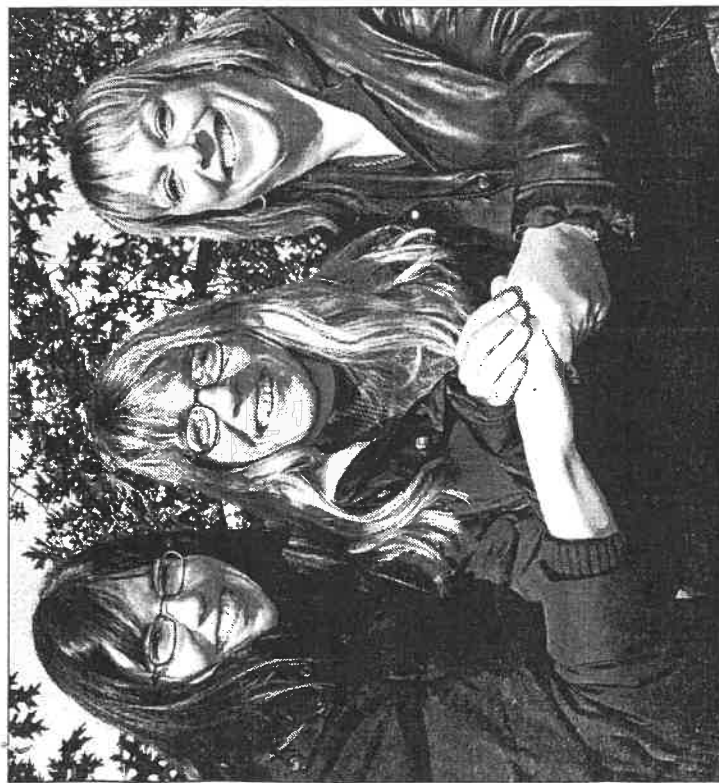
Rappelons qu'une dizaine d'étudiantes de l'Université de Sherbrooke ont affirmé à *La Tribune* avoir été victimes de ce type de drogues dans un bar du centre-ville de Sherbrooke. Des nausées, des pertes d'inhibition et des pertes de mémoire leur font croire que du GHB aurait pu être mis dans leurs verres.

Cependant, estime M. Desclos, la possibilité d'action de l'institution est très limitée, notamment en ce qui concerne les activités des étudiants à l'extérieur des campus. «On a affaire à de jeunes adultes», souligne-t-il.

— Isabelle Pion

La Tribune, 9 octobre 2007, p.

Le bénévolat au CALACS, une façon de changer le monde



IMAGINER CLAUDE POULIN

Déprimant le bénévolat au CALACS? Que non! Les sourires de Mélissa Leblond, de Mylène Boisvert et de Lauriane Robinson en témoignent.

Geneviève
PROULX

Il n'y a pas de moment précis pour avoir besoin de parler d'une agression sexuelle survenue dernièrement. Il n'y a pas de temps déterminé pour être victime d'un viol et avoir besoin de support pour traverser tout le processus de la trousse médico-légale. Il n'y a pas d'heure destinée pour se confier sur cet inceste dont on a été victime dans l'enfance. C'est pour ces raisons que l'équipe de bénévoles du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS) est en fonction nuit et jour, du lundi au dimanche. Mais pour y arriver, l'organisme a besoin de bénévoles.

« Nous travaillons présentement avec une dizaine de bénévoles et notre objectif est d'augmenter ce nombre à 20. Ces personnes choisissent le nombre de soirs par mois qu'elles veulent

être de garde. Si un appel survient ou si une femme a besoin d'accompagnement à l'hôpital, la bénévoles doit se montrer disponible », explique la responsable de la gestion au sein du CALACS, Mylène Boisvert.

Lauriane Robinson et Mélissa Leblond ont répondu oui à l'appel de l'organisme en décembre dernier.

« J'ai un diplôme en psychoéducation et je voulais aller chercher de l'expérience. L'offre du CALACS tombait bien », explique Mélissa.

Quant à Lauriane, l'envie de faire de bénévolat la tenait depuis longtemps. « Mais je ne savais pas où. Quand j'ai vu l'appel du CALACS dans le journal, je savais que j'avais trouvé », explique-t-elle.

Deux journées et demi de formation plus tard, les deux jeunes femmes étaient d'attaque. « C'est un week-end intense, mais on apprend énormément », avoue madame Robinson. Des cours d'é-

coute active, sur l'accueil des victimes, des explications sur la trousse médico-légale et sur le processus judiciaire ainsi que sur les interventions à faire en situation de crise étaient à l'ordre de cette fin de semaine d'apprentissages.

Les deux nouvelles bénévoles ont surtout eu affaire à des coups de fil de femmes en quête d'une oreille attentive depuis qu'elles chassent leurs nouveaux soutiers d'accompagnantes au CALACS. « Pour ma part, j'ai accompagné cinq femmes à l'hôpital dans tout le processus post-agression sexuelle. Je suis là pour bien leur expliquer leurs droits et pour les renseigner sur leurs choix. », explique Mélissa.

Difficile ces accompagnements? « Je ne cherche pas à penser à l'agresseur dans ces moments. Je regarde plutôt comment la femme peut être forte dans un tel moment », raconte-t-elle.

« Le CALACS, c'est particulier. C'est comme une famille. Nous sommes là pour amener des changements et ça prend des gens pour défaire les mythes qui persistent. Je serai encore bénévole longtemps », assure Lauriane.

Intéressée par l'aventure? On s'informe au CALACS en composant le 819 563-9999.

DROGUE DU VIOL

Une femme intoxiquée par semaine à Sherbrooke

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En moyenne, une femme par semaine a rapporté au CHUS, au SPS ou au CALACS avoir été intoxiquée par les drogues du viol depuis le début 2007.

Les données mises à jour en septembre 2007 rapportent que déjà 31 personnes ont signalé l'événement problématique dont elles ont été victimes, dans le cadre de la compilation des situations des drogues du viol sur le territoire de Sherbrooke.

«Ce nombre de dénonciations est vraiment important. Surtout

lorsque l'on considère que les agressions sexuelles demeurent le crime le moins dénoncé. Plusieurs cas d'intoxication peuvent échapper à nos statistiques», explique la porte-parole du CALACS de l'Estrie, Josée Anctil.

La moitié des femmes affirmait avoir été agressées sexuellement après l'intoxication, dont deux cas où elles croient avoir été victimes de viol collectif.

Alors que le groupe d'âge des victimes des drogues du viol se situait principalement autour des 18 à 29 ans (69 pour cent) du début de l'année jusqu'au mois de juin, l'âge de la moyenne des

victimes de juin à septembre se situait autour de 24 à 45 ans (66 pour cent).

«Nous sommes loin du mythe de la jolie jeune fille. Le groupe d'âge des victimes a changé. Nous notons aussi que plusieurs femmes ont rapporté de juin à septembre que les situations problématiques sont survenues dans des bistros ou des restos-pubs. Concernant les bars, ce sont les mêmes établissements qui continuent d'être nommés», note Josée Anctil.

Cette dernière constate qu'au cours des derniers mois, les femmes semblent avoir pris le réflexe de dénoncer rapidement

une situation d'intoxication aux drogues du viol.

«Près de la moitié des femmes rapportent une situation d'intoxication en moins de 24 heures. On atteint presque 75 pour cent de dénonciation dans un délai de moins de cinq jours», mentionne Josée Anctil.

Ces données du portrait des drogues du viol à Sherbrooke révèlent aussi que le «*black out*» est l'apport dans tous les cas d'intoxication.

«Dans la plupart des cas (67 pour cent), les femmes affirment avoir consommé un alcool fort mélangé avec un jus au goût acidulé comme l'orange. Un tel

récit des événements revient souvent. Plus de la moitié des personnes intoxiquées affirment avoir bu entre un et quatre verres avant de ressentir les symptômes relatifs aux drogues du viol», constate Josée Anctil.

Une fois le portrait complété sur une année, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie entend cibler les endroits où un support pourra être donné afin de prévenir les intoxications aux drogues du viol.

«Il est certain que nous voulons approcher les tenanciers de bar à ce sujet», mentionne la porte-parole du CALACS.

La Tribune, 21 novembre 2007
P. 3

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Actualités, vendredi, 7 décembre 2007, p. 9

Sex inc., des ados sensibilisés

Isabelle Pion

SHERBROOKE - Chandail bedaine, strings et images plus que suggestives: sans aucun doute, l'hypersexualisation a un impact considérable sur les jeunes filles et les garçons.

C'est notamment ce que met en lumière le documentaire *Sexy inc.* - Nos enfants sous influence, que la réalisatrice Sophie Bissonnette a présenté, hier, au Tremplin 16-30 de Sherbrooke, à l'initiative du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS).

La réalisatrice a interviewé des psychologues, des sexologues, des intervenants en milieu scolaire et des jeunes sur la question. Pas de doute, le document fait réfléchir. "Je me révolte de voir qu'on est en train de voler l'enfance des enfants, en les habillant comme des adultes... en leur faisant vivre des sentiments qu'ils ne sont pas capables de gérer à cet âge", commente une directrice d'école, qui estime que le phénomène laisse des traces. Parmi les conséquences de cette pression sociale, le film évoque les troubles alimentaires, la dépression et l'atteinte à l'estime de soi, entre autres.

Pour réaliser ce film, Sophie Bissonnette a été approchée par l'organisme Y des femmes de Montréal. "On avait l'impression qu'on assistait à un phénomène récent, mais qui s'accroît et qui demande une mobilisation rapide", commente Mme Bissonnette. Un vaste projet, visant notamment à documenter le phénomène, a été lancé parallèlement par le service aux collectivités de l'UQÀM.

Le film produit par l'Office national du film du Canada (ONF

accorde aussi une grande place à des initiatives de la région. L'équipe de tournage s'est intéressée à la Journée de réflexion sur le phénomène de la sexualisation, organisée par le CALACS en mai dernier. On peut notamment entendre les réflexions des élèves du Collège François-Delaplace, de même que les propos de l'enseignant du Collège Mont Notre-Dame Daniel Coulombe, qui a mené plusieurs projets sur ce thème. Le CALACS a amorcé une réflexion sur cette question il y a maintenant quatre ans. Depuis, plusieurs initiatives ont été mises de l'avant, dont la création d'outils afin de sensibiliser les jeunes.

Le film donne aussi l'occasion d'entendre ce que les adolescents ont à dire sur cette question. "On baise, on ne s'aime pas. Let's go, on y va. Un, deux, trois, passez au lit", lance une adolescente.

Au cours de la discussion qui a suivi la présentation du film, une travailleuse sociale a dénoncé l'inertie du gouvernement face à cette question. "Ce qui me donne de l'espoir, c'est la réaction des jeunes. Ils sont très mal à l'aise avec ces images", observe Mme Bissonnette.

La Tribune, 7 décembre 2007, p. 9

BÉNÉVOLAT ... UN GESTE DU CŒUR

Saviez-vous que 87 000 québécoises seraient victimes d'agressions sexuelles chaque année et que seulement 6% de ces agressions sont déclarées aux sources policières. Il ne faut pas oublier qu'avant 1996, le viol n'était même pas défini comme un crime!!

La mission de C.A.L.A.C.S., qui est un organisme à but non lucratif, est d'offrir divers services aux femmes ayant vécu des agressions à caractère sexuel : 1. Une aide directe ; soit aux services d'urgences, d'accompagnement. 2. Groupe de soutien; prévention et sensibilisation visant à informer la population comme une campagne « drogue du viol », la sécurité urbaine; 3. Cours d'autodéfense. C.A.L.A.C.S. offre un service gratuit et confidentiel 24 heures par jours et 7 jours par semaine.



Mme Josée Anctil

J'ai rencontré Mme Josée Anctil, travailleuse sociale et intervenante depuis 14 ans pour C.A.L.A.C.S. Estrie. C'est avec beaucoup de compassion qu'elle parle de ces enfants, ces femmes, victimes des crimes de pouvoir. « Il y a tellement de potentiel féminin gaspillé par le traumatisme de l'agression ». Si on parle par exemple d'une petite fille agressée, son mécanisme de protection qui est de se réfugier dans sa santé mentale, devient un pas vers sa destruction à l'âge adulte et se transforme souvent en « Maladie mentale » si le traumatisme subi est géré comme quantité négligeable.

La plupart des femmes agressées ont l'impression de devenir folles ou pas normales dans leurs réactions. Mais... *Est-ce elles ou ce qu'elles ont vécu qui n'est pas normal???*

Une partie de la guérison se crée au moment où tu brises « le secret » et la mission des intervenants de C.A.L.A.C.S. est d'aider ces survivantes à réagir « sainement » à ce traumatisme. Leur objectif est de rendre ces femmes adéquates dans la gestion de crise, car l'agression sexuelle est un crime très grave et teinte toute la vision du futur de ces femmes.

Centre d'aide et de lutte contre



les agressions à caractère sexuel

« Quand tu commences à t'impliquer pour C.A.L.A.C.S., t'as pas le choix de grandir car tu travailles avec la folie du monde, souvent on prend plus soin des agresseurs que de l'abusée. C'est fou! »

Madame Anctil songe à préparer sa sortie depuis 3 ans et à passer la relève car le stress de compassion guette souvent les intervenants de première ligne. *La peine est plus grande et la colère plus vive face à ton impuissance à contrôler ces injustices. C'est un travail qui n'aura jamais de fin ou plutôt ce n'est pas un « job » c'est un engagement car ces femmes abusées, tu les portes dans ton cœur.* Madame Anctil va continuer la relation d'aide mais pas seulement avec des traumatismes d'agression sexuelle. Par contre, elle continuera toujours de donner du temps comme personne ressource à C.A.L.A.C.S.

Le réseau de C.A.L.A.C.S. est évidemment formé de femmes exclusivement et Madame Anctil termine l'entrevue en disant que la réalisation des femmes est grandiose quand elles travaillent en solidarité. C'est magnifique!! Merci pour ce beau témoignage

Madlen Guillemette
Secrétaire aux communications



LES AGRESSIONS SEXUELLES
c'est non.

ENSEMBLE **RÉAGISSONS!**

C.P. 1594, Sherbrooke (Quebec) J1H 5M4
Téléphone: (819) 563-9999 - Télécopieur: (819) 563-0359
calacsestrie@videotron.ca

SEPTIÈME PARTIE

SUIVIS DE DOSSIERS JUDICIAIRES PORTÉS PAR LE CALACS

La Tribune, 13 avril 2007
p. 4

Le Tribunal
Sherbrooke vendredi 13

Robert Morin renonce à son droit d'appel

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Robert Morin renonce à aller en appel de la décision rendue le 30 mars dernier concernant le faible montant des dommages que lui a été attribué malgré la faute reconnue par le juge Yves Tardif de la Cour supérieure.

L'homme d'affaires sherbrookoise a fait part de cette décision à son avocat Me Jean Bellehumeur au cours des dernières heures.

«Robert Morin souhaite tourner définitivement la page de cet épisode de sa vie. Il souhaite s'occuper de sa famille et de sa santé», explique Me Bellehumeur.

Robert Morin avait intenté une poursuite civile de 1 175 000 \$ contre deux enquêteurs de la Sûreté du Québec, deux procureurs de la Couronne et le procureur général du Québec pour arrestation illégale, atteinte à la vie privée, atteinte à la dignité et à la réputation, mais s'est vu octroyer un montant bien

inférieur par le tribunal, soit 36 000 \$.

«Sur le fond, le juge nous a donné raison. Il reconnaît que Robert Morin n'aurait jamais dû être arrêté et emprisonné. La décision rétablit les faits. Cependant, le juge ne lui a pas accordé les montants souhaités. Malgré cela, il ne veut pas aller plus loin, car ce n'était pas une question d'argent», explique Me Bellehumeur.

Arrêté en 1999, Robert Morin avait été incarcéré, puis accusé

d'agression sexuelle d'une femme de 30 ans en compagnie de son ami Pierre-Paul Bourassa. Au terme d'un procès fort médiatisé en mai 2000, les deux hommes avaient été blanchis par un jury. Décision confirmée en 2003 par la Cour d'appel.

Pierre-Paul Bourassa doit faire entendre ses témoins le 2 mai prochain concernant les dommages subis par toute cette affaire.

Cette étape des procédures avait été reportée lors de l'audition de la

poursuite civile qui s'était déroulée à la fin du mois de janvier dernier.

Du côté des procureurs du ministère de la Justice du Québec, la décision n'est pas encore arrêtée relativement à un éventuel appel de la décision du juge Tardif.

«Nous n'avons pas encore terminé l'analyse du dossier. Il nous reste encore deux semaines avant l'expiration du délai d'appel. Nous allons compléter notre analyse d'ici là», mentionne Me Jocelyne Larouche.

La Tribune Samedi 21 avril 07

Actualités / 3

Régnald Côté n'aura pas de nouveau procès

RÉNÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'appel de Régnald Côté pour faire reprendre son procès a été rejeté hier par le banc de trois juges de la Cour d'appel du Québec.

Dans une décision unanime, les juges Allan R. Hilton, François Doyon et Nicole Duval-Hesler rejettent le pourvoi de celui que l'on surnomme le « monstre de Magog » qui avait été reconnu coupable de 14 chefs d'accusation d'inceste, d'agression sexuelle et de séquestration sur sa fille Isabelle en 2008.

L'argument de la défense repré-

sentée par Me Clément Monterosso et Me Marie-Hélène Giroux selon lequel le procès n'a pas été équitable en raison du refus de changement de venue, de la couverture médiatique du procès et l'attitude de la procureure de la Couronne n'a pas été suffisant pour convaincre les trois juges d'en ordonner un nouveau.

« La médiatisation d'un procès criminel n'est pas chose rare. L'existence de reportages multiples, non plus que leur teneur, n'empêche pas la justice d'être rendue si les mises en garde appropriées sont faites (...) Il appert du reste que le Procureur général ne peut avoir eu sur le jury l'influence que lui at-

tribue l'appelant puisque ce dernier a été acquitté de trois chefs d'accusation d'agression sexuelle, dont un armé, malgré l'affirmation de la substitut du Procureur général que les témoins concernés disaient la vérité », expliquent les trois juges dans leur décision.

Les trois magistrats du plus haut tribunal au Québec ont aussi rejeté la prétention des avocats de Régnald Côté qui alléguaient que le juge Paul-Marcel Bellavance de la Cour supérieure avait erré en droit en ordonnant que Côté purge la moitié de sa peine avant d'être admissible à une libération conditionnelle.

Côté avait été condamné à purger une peine de 14 ans et cinq mois



Régnald Côté

de pénitencier pour les sordides gestes qu'il a posés.

« Le juge de première instance a très bien compris son rôle au niveau de l'imposition de la peine et s'en est acquitté admirablement dans un jugement solidement étayé et motivé. La situation était exceptionnelle et le juge a eu raison de la traiter comme telle. Il n'y a pas lieu d'intervenir pour modifier la peine imposée », explique la juge Hesler pour les trois magistrats dans une décision de vingt pages.

Rappelons que la fille de Régnald Côté, Isabelle, est décédée en juillet 2004 mais aucun lien criminel n'a été établi entre ce décès et les gestes posés par son père.

La Tribune,
21 avril 2007 p. 3

Rénauld Côté veut porter sa cause devant la Cour suprême

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Rénauld Côté souhaite obtenir l'autorisation de porter sa cause devant la Cour suprême du Canada.

Ses avocats, Me Clemente Monterosso et Me Marie-Hélène Giroux, ont fait parvenir à Ottawa leur demande d'autorisation d'en appeler du jugement de la Cour d'appel du Québec rendu contre Côté en avril dernier.

Rénauld Côté avait été reconnu coupable de 14 chefs d'accusation d'inceste, d'agression sexuelle et de séquestration sur sa fille Isabelle en 2003 et condamné à 14 ans et cinq mois de prison.

Les avocats de Côté souhaitent que le banc de neuf juges du plus haut tribunal au pays se penche

sur la question «quels sont les limites à la sagesse d'un jury?»

Selon eux, le procès de Rénauld Côté n'était pas équitable pour trois principales raisons qui n'ont pas été jugées suffisantes pour que la Cour d'appel ordonne un nouveau procès. «La trop grande couverture médiatique a empêché mon client d'avoir un procès juste et équitable. La plaidoirie de la procureure de la Couronne qui donnait son avis sur la crédibilité de la victime a aussi entaché l'équité du procès. D'autant plus que la victime n'avait pu être entendue et donc contre-interrogée concernant sa crédibilité», explique Me Monterosso.

Les avocats de Côté mentionnent qu'aucune jurisprudence au Canada n'a été établie concernant la prétention des trois juges de la Cour d'appel à l'effet que le jury pouvait faire la part des choses concernant ces aspects de la cause.

«Les juges de la Cour d'appel ont affirmé que la médiatisation avait mené le procès au bord du précipice. Ils ont aussi relevé des erreurs dans la plaidoirie de la Couronne laissant au jury faire

la part des choses. Il y a des limites à la sagesse d'un jury et nous souhaitons qu'elles soient établies. Il faut baliser cette question», croit Me Monterosso.

La demande d'autorisation a été déposée à la Cour suprême et communiquée aux procureurs aux poursuites criminelles, Me Hélène Fabi et Me Henri-Pierre Labrie, hier matin.

La poursuite dispose de 30 jours pour répondre à cette demande d'autorisation après quoi le demandeur peut offrir une courte réplique dans un délai de dix jours. Trois juges du plus haut tribunal au pays devraient rendre une réponse concernant cette demande en autorisation d'en appeler devant la Cour suprême au début de l'automne.

Si l'autorisation est accueillie, la cause doit être entendue dans un délai de douze mois.

C'est par une décision unanime que les juges Allan R. Hilton, François Doyon et Nicole Duval-Hesler avaient rejeté le pourvoi de celui que l'on surnomme le «monstre de Magog».

La fille de Rénauld Côté, Isabelle, est décédée en juillet 2004.

La Tribune, 20 juin 2007, p. 2

Serge Côté arrêté dans un parc

CLAUDE PLANTE

claude.plante@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le plus jeune des garçons de la tristement célèbre famille Côté de Magog est de retour derrière les barreaux. Le fils de Rénald Côté, Serge, a été arrêté par les policiers du Service de police de Sherbrooke (SPS) mardi soir au parc Victoria.

Il était interdit pour lui de se trouver dans un parc, à la suite de sa remise en liberté après son

arrestation, à l'automne dernier, pour une affaire de maison de débauche.

Il devra demeurer derrière les barreaux en attendant la suite des procédures, le 3 juillet, indique son avocat, Jean Leblanc. On doit faire maintenant face à une accusation de bris de probation.

Au début de novembre, le SPS avait frappé un grand coup avec le démantèlement de deux maisons de débauche et l'arrestation

de neuf personnes en l'espace de deux jours, dont le bien connu Serge Côté.

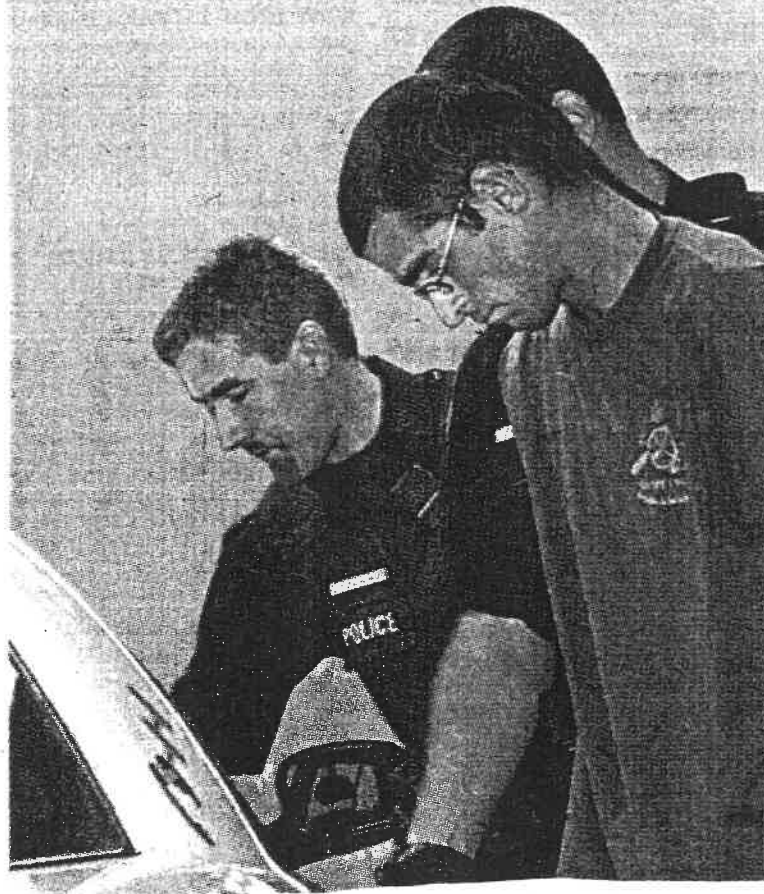
Rappelons que Côté, frère cadet de Donald et fils de Rénald Côté, avait plaidé coupable, le mardi 16 décembre 2003, à une douzaine d'accusations (agressions sexuelles à répétition, agressions sexuelles armées, agressions sexuelles à plusieurs, inceste, séquestration) à l'endroit de sa sœur Isabelle, aujourd'hui décédée.

La Tribune, 28 juin 2007, p. 6

DÉBOUTÉ

HUGO BERNIER PERD EN APPEL

La Cour d'appel a rendu une décision unanime hier, condamnant le meurtrier de Julie Boisvenu à rester derrière les barreaux. Reconnu coupable d'enlèvement, de séquestration, d'agression sexuelle et de meurtre en 2004, Hugo Bernier devra donc purger sa sentence d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. Pierre-Hugues Boisvenu a estimé que cette décision « ferme la porte de cet événement ». **À LIRE EN PAGE 3**



Hugo Bernier débouté en Cour d'appel

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Hugo Bernier restera derrière les barreaux.

Dans une décision unanime rendue, hier, la Cour d'appel du Québec a débouté le meurtrier de Julie Boisvenu.

La condamnation de prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans pour le meurtrier au premier degré de la Sherbrookoise de 27 ans est maintenue. Le 30 octobre 2004 au palais de justice de Montréal, Hugo Bernier avait été reconnu coupable d'enlèvement, de séquestration, d'agression sexuelle puis du meurtre de Julie Boisvenu survenu le 23 juin 2002.

«Après dix mois, nous avions hâte que cette décision soit rendue. Il y a plus de cinq ans que les procédures judiciaires perdurent. Nous étions quand même optimistes que l'appel de Bernier soit rejeté. Cette décision permet de fermer la porte de cet événement», explique le père de la victime, Pierre-Hugues Boisvenu. Il mentionne que ses énergies

psychologiques et émotionnelles pourront maintenant être tournées vers l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) qu'il a fondée à la suite du décès de sa fille.

«Cette décision de la Cour d'appel nous redonne de bons sentiments envers le système de justice. Il reste toujours que les criminels ont davantage de droits que les victimes. Cet appel d'Hugo Bernier m'apparaissait davantage une façon de réparer des erreurs de l'avocat de la défense au procès qu'un débat sur de véritables points de droit», estime M. Boisvenu.

Le père de Julie Boisvenu estime que le système de justice mettra un frein aux intentions, si Bernier les expriment, de porter la cause en Cour suprême du Canada.

«Il y a des limites à faire payer les contribuables. Étant donné qu'il est sur l'aide juridique, il faut voir où est l'intérêt public. J'espère que ça va s'arrêter là», souhaite Pierre-Hugues Boisvenu.

Les juges Paul-Arthur Gen-



ARCHIVES LA TRIBUNE. JESSICA GARNÉAU

Pierre-Hugues Boisvenu

dreau, Yves-Marie Morissette et Allan R. Hilton ont rejeté les arguments d'appels que l'avocat de Bernier a fait valoir en novembre 2006.

La défense estimait que la juge du procès, Lise Côté, avait commis des erreurs de droit notamment en permettant au co-détenu de Bernier de témoigner lors du

procès et en laissant la poursuite déposer les antécédents judiciaires de Bernier lors du contre-interrogatoire de son témoignage.

«Le jury a conclu à l'évidence que M. Bernier a enlevé mademoiselle Boisvenu, l'a agressée sexuellement et l'a tuée. Il a exposé de son corps de manière dégradante, la laissant en bordure d'une route de campagne...», explique le juge Hilton en conclusion de la décision du banc de trois juges.

Rappelons que Bernier avait traqué Julie Boisvenu vers 4 h du matin dans la rue Wellington

Sud le 23 juin 2002.

Il avait suivi la jeune femme avant de la pousser dans son véhicule et la conduire sur le chemin Rivard dans l'arrondissement de Brompton. C'est à cet endroit qu'il a commis les sordides gestes d'agression sexuelle avant de lui enlever la vie puis de laisser son corps inanimé en bordure de cette route de campagne.

Hugo Bernier ne pourra s'adresser à un jury avant juin 2017 pour faire réduire sa période d'admissibilité à une libération conditionnelle de 25 ans à 15 ans.



ARCHIVES LA TRIBUNE. JOCELYNRIE

Hugo Bernier devra purger la peine de prison à perpétuité que lui a imposée le juge de première instance 2004. Ainsi en a décidé la Cour d'appel du Québec hier.

La Tribune, 4 août 2007
P. 3

Hugo Bernier s'adresse à la Cour suprême

« Les criminels ont plus de droit que les victimes », déplore Pierre-Hugues Boisvenu

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Hugo Bernier va s'adresser au plus haut tribunal du pays afin de demander un nouveau procès pour le meurtre au premier degré de Julie Boisvenu.

En août dernier, sa condamnation de prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans pour le meurtre au premier degré, l'enlèvement, la séquestration et l'agression sexuelle de la Sherbrookoise de 27 ans était maintenue par la Cour d'appel du Québec. Le 30 octobre 2004 au palais de justice de Montréal, Hugo Bernier avait été reconnu coupable d'enlèvement, de séquestration, d'agression sexuelle puis du meurtre de Julie Boisvenu survenu le 23 juin 2002.

L'accusé n'a pas à purger 25 ans de prison au minimum sans avoir le sentiment que justice a été rendue», croit l'avocat de la défense, qui remplit un mandat de l'aide juridique, mais qui refuse de le confirmer.

Le père de la victime, Pierre-Hugues Boisvenu, est complètement renversé par le fait que la société doive payer pour le droit d'appel de l'assassin de sa fille.

«Devant la justice, les criminels ont plus de droit que les victimes. Le système finance les

criminels. Ça n'a aucun sens qu'il pousse sa cause jusque-là», déplore M. Boisvenu.

Celui qui a fondé l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues a fait une demande d'accès à l'information pour savoir à combien s'élevaient les frais de défense de l'assassin de sa fille.

«J'estime que ça a dû au moins coûter 50 000 \$. La famille, nous avons reçu à peine 600 \$. Je ne comprends pas qu'il ait droit à ce que ses frais judiciaires soient payés après qu'un jury

l'ait condamné rapidement et que la Cour d'appel ait confirmé unanimement cette décision? Nous avons un véritable problème social lorsque nous permettons à un tel criminel de pouvoir encore dépenser l'argent des contribuables pour faire une demande à la Cour suprême», soutient Pierre-Hugues Boisvenu.

Au plan juridique, cette demande d'autorisation d'appeler à la Cour suprême demeure sa dernière chance de s'en sortir.



ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Pierre-Hugues Boisvenu



ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

Hugo Bernier

L'avocat de Bernier, Me Daniel Royer, entend s'appuyer sur deux points majeurs dans sa requête pour que la cause soit entendue devant un banc de neuf juges. La défense estime que le dévoilement du témoignage du co-détenu de Bernier pendant le procès a brimé son droit à une défense juste et équitable.

«La question de l'écoute électronique pendant le procès de mon client est un point important. Le dévoilement de toute la preuve de la poursuite avant le procès est une obligation constitutionnelle. Je n'ai trouvé aucune jurisprudence à ce chapitre au Canada, pas plus que les deux avocats lors du procès de première instance. Dans son jugement, la Cour d'appel a dit de ne pas faire cela, mais sans donner le remède approprié, soit un nouveau procès», estime Me Royer.

Dans son mémoire qui doit être déposé d'ici le début octobre, soit 60 jours après le verdict de la Cour d'appel du Québec, Me Royer va aussi plaider que les directives de la juge Lise Côté au jury étaient erronées concernant les aveux qu'a faits Bernier à son co-détenu de même qu'à l'un de ses amis.

«Ce n'est pas à la juge de déterminer de la crédibilité de l'accusé lors de son témoignage, mais aux membres du jury.

*La Tribune, 5 septembre 2007
p. 7*

La Cour suprême n'entendra pas Renald Côté

Le père incestueux a épuisé ses recours légaux et restera derrière les barreaux



RENÉ CHARLES
QUIRION

rene.charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Renald Côté devra demeurer derrière les barreaux jusqu'à la fin de sa peine ou jusqu'à ce qu'il obtienne une libération conditionnelle.

La Cour suprême du Canada a rejeté hier la demande de Côté qui réclamait un nouveau procès en se basant sur ce que son avocat considérait comme des erreurs de droit.

Les juges William Ian Corneil Binnie, Marie Deschamps et Rosalie Silberman Abella du plus haut tribunal au pays ont rejeté la demande d'autorisation d'appel ultime de Renald Côté.

L'homme qui est maintenant âgé de 56 ans avait été reconnu coupable en février 2003 de 14 chefs d'accusation d'inceste, d'agression sexuelle et de séquestration sur sa fille Isabelle, puis condamné à 14 ans et cinq mois de prison.

**« Tous les recours
sont maintenant épuisés.
Nous n'avons qu'à
nous incliner
devant la décision. »**

« La Cour suprême a refusé d'entendre notre pourvoi. Tous les recours sont maintenant épuisés. Nous n'avons qu'à nous incliner devant la décision », explique l'avocat de Renald Côté, Me Clemente Monterosso.

Comme il l'avait plaidé devant la Cour d'appel du Québec en janvier 2007, Me Monterosso se basait sur deux principales questions de droit pour espérer obtenir un nouveau procès pour

son client.
« La médiation et surtout le comportement d'une journa- liste pendant le procès a empêché mon client d'avoir accès à un pro- cès juste et équitable. J'ai aussi fait valoir que la procureure de la couronne avait émis son opi- nion personnelle concernant la crédibilité de la victime, alors que cette dernière n'a pu témoi- gner. Étant donné que la victi- me était décédée, il aurait fallu être doublement prudent. Cette erreur était assez grave pour que le juge de première instance in-

terrompe sa plaidoirie », explique Me Monterosso.
La Cour d'appel du Québec avait rejeté de façon unanime les arguments de la défense en avril dernier.
La procureure de la poursui- te au dossier de Renald Côté, Me Hélène Fabi, est satisfaite de la décision de la Cour suprême de ne pas entendre le pourvoi du délinquant.
« Ça fait depuis 2003 que ce dos- sier dure. J'ai toujours été con- vaincu que nous avions établi hors de tout doute raisonnable la

culpabilité de Renald Côté. Avec la fin des procédures, il est faci- le d'avoir une petite pensée pour Isabelle qui a subi les services de son père et ses frères », mention- ne Me Fabi.
Rappelons qu'Isabelle Côté, la victime principale de toute cette scabreuse affaire, est décédée le jeudi 4 juillet 2002, à l'âge de 22 ans, soit avant même que son père et ses frères ne soient recon- nus coupables. Donald et Serge Côté avaient été condamnés res- pectivement à sept et six années de pénitencier.

Renald Côté a été condamné en 2003 à 14 ans et 5 mois de pénitencier. La Cour suprême a rejeté hier la de- mande de ce dernier qui réclamait un nouveau procès.

PHOTO: LA TRIBUNE

La Tribune 12 octobre 07 / 2
p. 3

L'AFFAIRE CÔTÉ

POSSIBLEMENT 1984 À MAI 2001 :
Isabelle Côté subit les sévices sexuels de son père et ses frères.

28 JUIN 2001 :
Renald Côté comparait une première fois en compagnie de ses deux fils. C'est le début de l'affaire Côté devant les tribunaux.

4 JUILLET 2002 :
La principale victime dans cette affaire, Isabelle Côté, décède à l'âge de 22 ans.

**18 NOVEMBRE 2002 AU
19 JANVIER 2003 :**
Renald Côté subit son procès devant jury au palais de justice de Sherbrooke.

19 JANVIER 2003 :
Renald Côté est reconnu coupable d'inceste et de multiples agressions sexuelles, soit 14 chefs d'accusation sur sa fille Isabelle.

10 MARS 2003 :
Le juge Paul-Marcel Bellavance de la Cour supérieure condamne Renald Côté à 14 ans et 5 mois de pénitencier.

30 MAI 2003 :
Donald Côté plaide coupable à quinze chefs d'accusation.

27 NOVEMBRE 2003 :
Donald Côté condamné à sept ans de pénitencier.

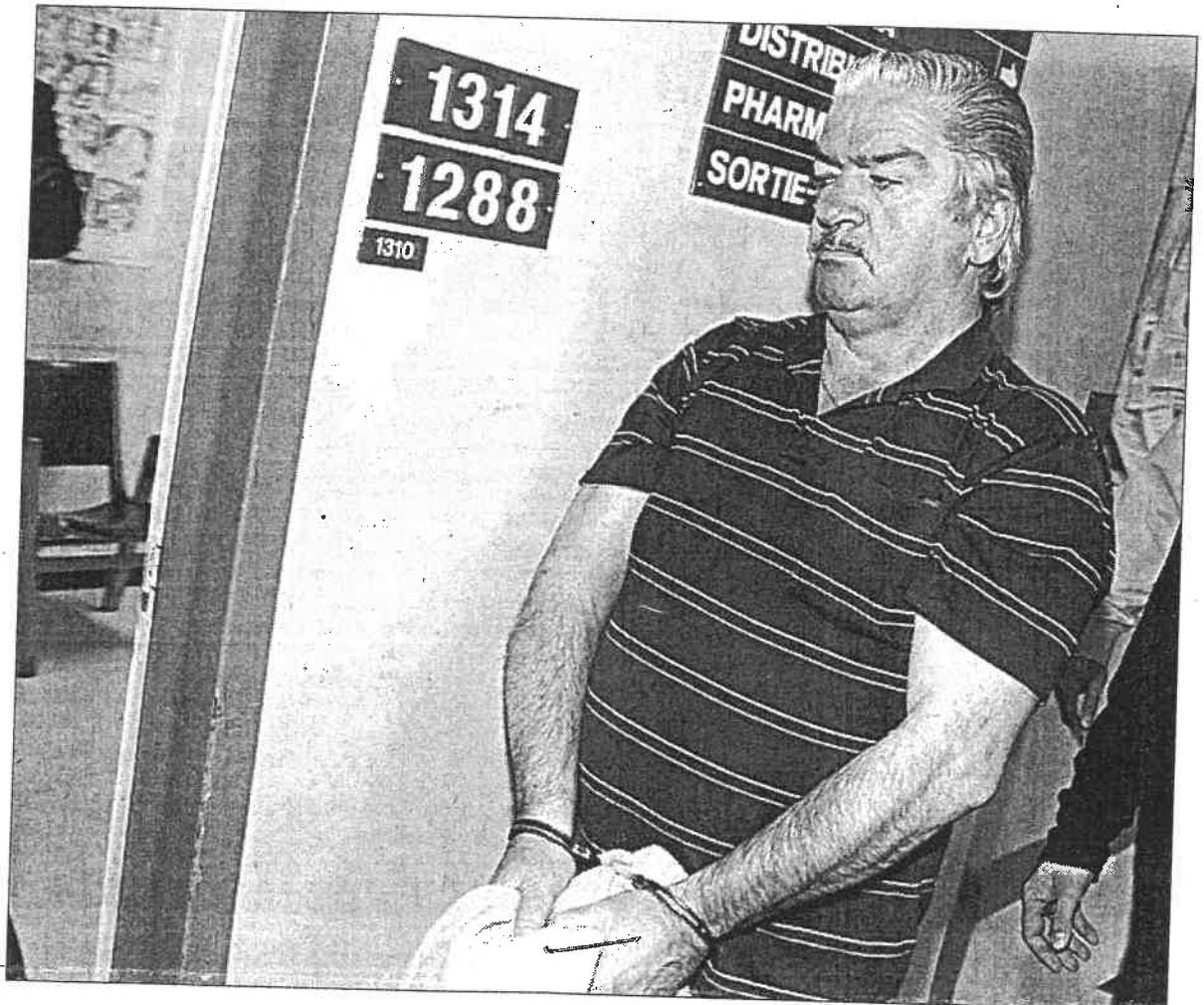
16 DÉCEMBRE 2003 :
Serge Côté plaide coupable à dix chefs d'accusation.

29 JANVIER 2004 :
Serge Côté écope six ans de pénitencier.

16 JANVIER 2007 :
Trois juges de la Cour d'appel du Québec entendent les arguments de Renald Côté qui réclame un nouveau procès.

20 AVRIL 2007 :
La Cour d'appel rejette unanimement le pourvoi de Renald Côté.

11 OCTOBRE 2007 :
La Cour suprême du Canada refuse d'entendre l'appel de Renald Côté.



La Tribune, 12 octobre 2007, p3

2/2 100

21 Février 2008

10 / Actualités

Serge Côté règle ses comptes

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Serge Côté a réglé hier ses comptes avec la justice.

Devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec au palais de justice de Sherbrooke, il a plaidé coupable à une accusation d'avoir toléré qu'une pièce de son logement serve de maison de débauche. Le plus jeune des fils de Renald Côté avait été arrêté lors d'une rafle du Service de police de Sherbrooke visant à démanteler des activités de

prostitution au centre-ville de Sherbrooke.

Les événements qui lui étaient reprochés seraient survenus entre le 1er et le 31 octobre 2006. Neuf personnes avaient été arrêtées lors de cette opération qui s'est déroulée en novembre 2006.

L'avocate de la défense Me Mélissa Gilbert et la procureure aux poursuites pénales et criminelles Me Joanny Saint-Pierre ont demandé la confection d'un rapport présentiel.

Lors de son arrestation, Serge Côté se trouvait en probation à

la suite de son plaidoyer de culpabilité enregistré en décembre 2003 relativement à des gestes à caractère sexuels à l'endroit de sa soeur Isabelle. Frère de Donald et fils de Renald, le cadet a aussi trempé dans la sordide affaire d'inceste à Magog.

Côté a donc reconnu hier sa culpabilité à tous les bris d'engagements et de probation portés contre lui. Il a aussi réglé une affaire de vol à l'étalage au Maxi de la rue des Grandes-Fourches.

L'accusé reviendra devant le tribunal le 2 juin prochain pour recevoir sa sentence.

La Tribune, 21 février 2008, p. 10

ANNEXES
PHOTOS DU CALACS 2007-2008

ANNEXE I

Rapport statistique - Aide

1. Général

Mois	Avril 2007	Mai 2007	Juin 2007	Juillet 2007	Août 2007	Septembre 2007	Octobre 2007	Novembre 2007	Décembre 2007	Janvier 2008	Février 2008	Mars 2008	Total
	5	5	2	6	6	3	2	6	4	9	8	9	65

Langue	
Anglais	0
Français	65
Autre	0

2. La personne fait-elle appel au Centre pour la première fois ?

Oui	52
2e fois	11
3e fois	0
Plus de 3 fois	2

3. Qui est la personne qui appelle ?

Ami-e ou connaissances	0
Famille immédiate ou élargie (conjoint-e)	2
Intervenant-e (social, judiciaire, policier, médical, etc.)	2
Personne agressée	61
Non divulgué	0

4. Comment a-t-elle connu le centre ?

Bottin téléphonique	4
Connaissait déjà le centre	5
Connaissance, ami, famille	11
Milieu communautaire	11
Milieu hospitalier	6
Milieu immigration	0
Milieu judiciaire/policier	0
Milieu psycho-social (psy, ts, CJ, CLSC, etc.)	16
Milieu scolaire	4
Publicité	0
Suite à une activité de sensibilisation	0
Non divulgué	8

5. Type d'agression / Lien avec l'agresseur

Inceste	
Beau-père	51
Belle-mère	5
Famille d'accueil, substitut parental	0
Fratrie	3
Mère	10
Parenté	0
Père	20
Père et Mère	13
Non divulgué	0

Agression dans l'enfance ou l'adolescence	
Ami	38
Amie	6
Connaissance	1
Famille d'accueil (par jeune hébergé(e))	19
Inconnu	0
Personne en position d'autorité	7
Relation de couple ou rendez-vous	2
Non divulgué	2
	1

Rapport statistique - Aide

Agression à caractère sexuel à l'âge adulte		16
Ami	0	
Amie	0	
Connaissance	6	
Famille d'accueil	0	
Inconnu	2	
Personne en position d'autorité	2	
Relation de couple ou rendez-vous	5	
Non divulgué	1	

Harcèlement sexuel		1
Milieu de travail - Collègue	0	
Milieu de travail - Personne en position d'autorité	0	
Milieu scolaire - Pairs	0	
Milieu scolaire - Personne en position d'autorité	0	
Autre milieu	0	
Non divulgué	1	

Agression à caractère sexuel par intoxication involontaire		3
Connu(s)	2	
Inconnu(s)	0	
Connu(s) et inconnu(s)	0	
Non divulgué	1	

Agression collective à caractère sexuel		2
Connus	1	
Inconnus	1	
Connus et inconnus	0	
Non divulgué	0	

Non divulgué	0
--------------	---

6. L'agresseur

Sexe	
Masculin	104
Féminin	4
Non divulgué	5

Âge	
Adulte	82
0-11 ans	1
12-17 ans	13
Non divulgué	17

Nombre	
1	90
2	3
3 et plus	6
Non divulgué	14

7. Sexe de la personne agressée

Masculin	0
Féminin	65
Non divulgué	0

8. Age de la personne en lien avec l'agression qui motive la demande

Au début de l'agression	
0-11 ans	34
12-17 ans	18
18-23 ans	7
24-29 ans	0
30-39 ans	2
40-44 ans	0
45 ans et plus	2
Non divulgué	2

Rapport statistique - Aide

Aujourd'hui

0-11 ans	0
12-17 ans	10
18-23 ans	9
24-29 ans	7
30-39 ans	10
40-44 ans	8
45 ans et plus	13
Non divulgué	8

9. Agressions s'échelonnant sur une période de

Un seul épisode	24
moins de 6 mois	6
6 mois à 2 ans	3
2 ans à 5 ans	8
5 ans et plus	12
Non divulgué	12

10. Délai entre la première rencontre et la dernière agression qui motive la demande

Situation qui se poursuit	0
Moins de 1 mois	6
Entre 1 mois et 12 mois	6
Entre 1 an et 5 ans	6
Entre 6 et 12 ans	11
13 ans et plus	34
Non divulgué	2

11. Lieu de l'agression

Domicile de l'agressée	9
Domicile de l'agresseur	16
Domicile familial (vivant sous le même toit)	23
Domicile, résidence autre	5
Milieu de vie (école, travail,...)	3
Moyen de transport	1
Lieu public	0
Sur la réserve / dans la communauté	0
Hors réserve / Hors communauté	0
Non divulgué	8

12. Est-ce que la personne agressée est davantage discriminée ?

Immigrante	0
Indépendante	0
Parainnée	0
Réfugiée	0
Non divulgué	0

Handicapée	4
Handicap intellectuel	0
Handicap physique	3
Non divulgué	1
Agressions commises par quelqu'un qui prodigue des soins	0
Type de soins	
Soignante naturelle	0
Offrant des soins physiques	0
Offrant des soins en santé mentale	0

Orientation sexuelle	2
Lesbienne	1
Bisexuelle	1
Non divulgué	0

13. Est-ce que la personne agressée est

Autochtone	1
------------	---

Rapport statistique - Aide

Vivant sur réserve
Vivant hors réserve

0
1

Rapport statistique - Aide

Non divulgué	0
Inuit	0
Vivant dans la communauté	0
Vivant hors communauté	0
Non divulgué	0
Métisse	0
Vivant sur réserve / dans la communauté	0
Vivant hors réserve / hors communauté	0
Non divulgué	0
Pour les femmes des Premières Nations, agressions commises par une personne issue des Premières Nations	1

14. Démarches entreprises

Examen médical	65
Examen médical seulement (trousse médico-	2
Avec trousse médico-légale	4
Ne sait pas si trousse utilisée	1
Non divulgué	58
Procédures légales	65
Civil	4
Criminel	11
Non divulgué	50
Procédures d'indemnisation IVAC	64
En attente	3
Non divulgué	61
Accordée	0
Refusée	0
Autres procédures	65
Commission des droits de la personne	0
Conseil de bande	0
D.P.J.	1
Normes du travail	0
Ordre professionnel	2
Syndicat	0
Autre	2
Non divulgué	60

15. La personne dévoile-t-elle d'autres agressions ?

Oui, 1	18
Oui, 2	9
Oui, 3 ou plus	4
Non	33

16. Quartier, ville ou MRC où habite la personne qui appelle ?

MRC Sherbrooke et les environs	40
MRC Memphrémagog	7
MRC Val St-François	4
MRC Haut St-François	2
MRC Coaticook	5
MRC du Granit	0
MRC Asbestos	3
Autre	4

17. Disposition après le contact téléphonique :

Accompagnement	2
Appel téléphonique	2
Aucune suite spécifique	3
Référence	0
Rencontre d'information	0

Rapport statistique - Aide

Suivi d'urgence ou de crise	2
Suivi de groupe (liste d'attente)	3
Suivi déjà prévu ailleurs	1
Suivi en individuel (liste d'attente)	50
Autre	2

Rapport statistique - Écoute téléphonique

ANNEXE 2

1. Général

Mois	Avril 2007	Mai 2007	Juin 2007	Juillet 2007	Août 2007	Septembre 2007	Octobre 2007	Novembre 2007	Décembre 2007	Janvier 2008	Février 2008	Mars 2008	Total
	2	7	5	2	5	5	3	3	4	8	3	5	52

Durée appel	
Moins de 5 minutes	0
Entre 5 et 30 minutes	40
Plus de 30 minutes	10
Plus d'une heure	2

Langue	
Anglais	2
Français	50
Autre	0

2. La personne fait-elle appel au Centre pour la première fois ?

Oui	18
2e fois	13
3e fois	3
Plus de 3 fois	15

3. Qui est la personne qui appelle ?

Ami-e ou connaissances	0
Famille immédiate ou élargie (conjoint-e)	5
Intervenant-e (social, judiciaire, policier, médical, etc.)	0
Personne agressée	46
Non divulgué	1

4. Comment a-t-elle connu le centre ?

Bottin téléphonique	0
Connaissait déjà le centre	20
Connaissance, ami, famille	2
Milieu communautaire	5
Milieu hospitalier	1
Milieu immigration	0
Milieu judiciaire/policier	1
Milieu psycho-social (psy, ts, CJ, CLSC, etc.)	2
Milieu scolaire	0
Publicité	2
Suite à une activité de sensibilisation	0
Non divulgué	19

5. Type d'agression

Agression à caractère sexuel à l'âge adulte	7
Agression à caractère sexuel dans l'enfance ou l'adolescence	7
Agression collective à caractère sexuel	0
Agressions à caractère sexuel multiples	13
Autre situation de violence (sans agression sexuelle)	0
Harcèlement sexuel	1
Inceste	18

Rapport statistique - Écoute téléphonique

6. L'agresseur

Non divulgué 6

Sexe

Masculin	48
Féminin	0
Non divulgué	4

Âge

Adulte	34
0-11 ans	0
12-17 ans	2
Non divulgué	16

Nombre

1	32
2	1
3 ou plus	7
Non divulgué	12

7. Sexe de la personne agressée

Masculin	1
Féminin	51
Non divulgué	0

8. Âge de la personne en lien avec l'agression qui motive la demande

Au début de l'agression

0-11 ans	22
12-17 ans	4
18-23 ans	1
24-29 ans	0
30-39 ans	0
40-44 ans	0
45 ans et plus	2
Non divulgué	23

Aujourd'hui

0-11 ans	0
12-17 ans	0
18-23 ans	5
24-29 ans	1
30-39 ans	6
40-44 ans	3
45 ans et plus	19
Non divulgué	18

9. Est-ce que la personne agressée est davantage discriminée ?

Statut d'immigrant	0
Handicap	12
Orientation sexuelle	0
Non	17
Non divulgué	23

Rapport statistique - Écoute téléphonique

10. Est-ce que la personne agressée est issue des Premières Nations ?

Oui, Autochtone	0
Oui, Inuit	0
Oui, Métisse	0
Non	25
Non divulgué	27

11. La personne dévoile-t-elle d'autres agressions

Oui, 1	6
Oui, 2	3
Oui 3, et plus	8
Non	35

12. Quartier, ville ou MRC où habite la personne qui appelle ?

MRC Asbestos	4
MRC Coaticook	0
MRC du Granit	0
MRC Haut St-François	1
MRC Memphrémagog	1
MRC Sherbrooke et les environs	38
MRC Val St-François	5
Non divulgué	0
Autre	3

13. Disposition après le contact téléphonique :

Accompagnement	0
Appel téléphonique	12
Aucune suite spécifique	13
Évaluation	0
Référence	6
Rencontre d'information	9
Suivi d'urgence ou de crise	2
Suivi de groupe (liste d'attente)	0
Suivi déjà prévu ailleurs	0
Suivi en individuel (liste d'attente)	9
Suivi famille	0
Autre	0

Auto-évaluation des interventions lors d'un suivi individuel

Échelle: 1=insatisfaisant, 2=à améliorer, 3=satisfaisant, 4=très satisfaisant, 5=excellent.

PARTIE 1 : SAVOIR-ÊTRE

Critères	1	2	3	4	5
1. Capacité d'établir un contact chaleureux se traduisant par :					
1.1 mon sourire					
1.2 mon ton de voix					
1.3 ma disponibilité (être présente pour la femme)					
1.4 mon regard					
1.5 la position de mon corps					
2. Je suis attentive et à l' écoute des besoins de la femme					
2.1 J'utilise des techniques d'écoute active					
2.2 Je fais des reflets de son état					
2.3 Je respecte ses limites					
2.4 Je respecte son rythme					
3. Je crois la femme et en sa capacité de guérison					
3.1 Je reconnais ses forces					
3.2 Je crois en sa capacité à trouver ses propres solutions					
3.3 Je respecte ses choix					
3.4 Je reconnais les progrès de la femme lors de sa démarche					
3.5 Je crois en son autonomie					
4. Je suis confortable avec les émotions, les sentiments et le vécu de la femme (j'accepte de vivre les émotions qui prennent forme en présence de la femme)					
4.1 tristesse/peine					
4.2 colère					
4.3 agressivité					
4.4 silences					
4.5 sentiment de vengeance					
4.6 femme qui a été agresseur					
5. Capacité d'établir une relation égalitaire					
5.1 Je n'ai pas d'attitudes directrices ou maternantes					
5.2 Je dose le partage de mon vécu					
6. J'adhère aux valeurs de l'intervention féministe et je l'utilise dans l'intérêt de la femme					

Échelle: 1=insatisfaisant, 2=à améliorer, 3=satisfaisant, 4=très satisfaisant, 5=excellent.

PARTIE 2 : SAVOIR-FAIRE

Critères	1	2	3	4	5
1. Je transmets l'information relative à la mission, à l'approche et aux services offerts au CALACS					
2. J'effectue une analyse sociale de la problématique (lien entre les préjugés, les stéréotypes, la violence et la problématique)					
3. Je demande à la femme de nommer ses besoins					
4. Capacité de bien évaluer les besoins de la femme					
4.1 Je suggère des outils d'intervention appropriés					
4.2 Je suggère des références adéquates					
5. Je soutiens la femme dans sa reprise de pouvoir					
5.1 Je demande à la femme de nommer ses objectifs					
5.2 J'informe la femme qu'elle est responsable de sa démarche					
5.3 Je propose des outils d'intervention					
6. Je comprends le rôle des émotions et je les normalise					
7. J'informe la femme sur le processus de guérison					
8. Capacité à cibler les mécanismes de défense					
9. Capacité de faire des liens entre l'agression à caractère sexuel et les conséquences actuelles					
13. Capacité à encadrer la rencontre (gestion du cadre thérapeutique)					
13.1 règles claires					
13.2 transparence (capacité de nommer mes réactions suite à l'entretien)					
13.3 je respecte mes limites personnelles et professionnelles					
13.4 je demande à la femme de nommer ses attentes face au suivi					
14. Je recherche des outils d'intervention appropriés					
15. Je réfère la femme aux ressources répondant à ses besoins					
16. Je demande du support au niveau de l'intervention (formation, lecture et/ou supervision) en cas de besoin					
17. En cours de suivi, j'évalue mes interventions et j'apporte les modifications et/ou ajustements nécessaires					

Échelle: 1=ne s'applique pas, 2=pas du tout, 3=un peu, 4=modérément, 5=beaucoup.

PARTIE 3 : Types de réactions contre-transférentielles

À la fin d'une rencontre ou d'un suivi...

Critères	1	2	3	4	5
1. Je ressens de la culpabilité					
1.1 J'ai le besoin de sauver cette femme					
1.2 Je doute de mes compétences professionnelles					
2. Je ressens de la colère					
2.1 J'ai le désir de référer cette femme					
2.2 Je me sens envahie par les besoins de la femme					
2.3 Mes interventions sont empreintes de confrontation malgré moi					
3. Je ressens de l' impuissance					
3.1 Je me sens dépassée par l'ampleur de la problématique de la femme. Je ne sais pas comment aider la femme					
3.2 Je me sens épuisée après la rencontre Je travaille plus que la femme					
3.3 J'ai peur des gestes qu'elle pourrait poser durant la rencontre et après la rencontre (tentative de suicide, comportements auto-destructeurs, régression)					
3.4 Je vis de l'insécurité pendant la rencontre (j'ai l'impression de marcher sur des œufs)					
4. Est-ce que j'ai dérogé du cadre thérapeutique habituel?					

Les parties 4 et 5 permettent de pousser la réflexion en cas de difficultés

Échelle: 1=ne s'applique pas, 2=pas du tout, 3=un peu, 4=modérément, 5=beaucoup.

PARTIE 4 : La relation thérapeutique

Pistes de réflexion sur les **craintes** de la femme quant à la **relation thérapeutique** et la **difficulté** à entrer dans le **processus de guérison**

Critères	1	2	3	4	5
La femme a peur de la relation duelle (elle a été exploitée dans ce type de relation et cela représente une menace pour elle)					
La femme a peur de revivre les émotions traumatiques					
La femme a peur d'éprouver du plaisir (évite évocation situation d'agression sexuelle)					
La femme ressent de la culpabilité à s'occuper de soi (transgresser une règle)					
La femme a peur d'être jugée et non crue					
La femme se positionne dans la vie comme étant seulement une victime					
La femme éprouve un profond désespoir (croit que les symptômes sont irréversibles)					
La femme adopte des comportements lui servant de protection et les abandonner représente une menace (insécurité, peur de devenir vulnérable)					
L'agresseur est encore présent dans la vie de la femme, il a une emprise très forte sur elle					
Loyauté de la femme envers l'agresseur					
La femme éprouve de la confusion (ambivalence par rapport à la situation et par rapport à l'agresseur)					
La femme a de la difficulté à accorder de l'importance à son langage intérieur					
La femme est plus habituée aux passages à l'acte qu'à l'élaboration psychique					
La femme a une vision de la réalité ou tout est idéal ou tout est sans valeur (attentes élevées et déception)					

Échelle: 1=ne s'applique pas, 2=pas du tout, 3=un peu, 4=modérément, 5=beaucoup.

PARTIE 5 : Facteurs pouvant conduire à un arrêt prématuré du cours de l'intervention

Critères	1	2	3	4	5
Le style de l'intervenante : je suis perçue comme peu encourageante et je renvoie la femme à son désespoir					
J'invite la femme de façon trop précipitée à évoquer la situation d'agression sexuelle (la femme craint de revivre les émotions de façon inadéquate)					
L'intervenante utilise la confrontation et la femme se sent bousculée					
L'intervenante utilise une approche qui déstabilise la femme. Celle-ci ressent de la confusion					
L'intervenante ne fournit pas des indications assez claires (l'intervenante apparaît aux yeux de la femme comme voulant exercer un pouvoir sur elle)					
L'intervenante encourage trop massivement la femme et ne respecte pas le désespoir de la femme					
L'intervenante entretient l'illusion qu'elle répondra parfaitement aux attentes de la femme (lien de dépendance)					
L'intervenante est envahie par l'effroi ou la fascination face à la situation d'agression sexuelle					
L'intervenante adopte une position de toute puissance en poussant la femme à passer trop vite à l'action					
L'intervenante enferme la femme dans le rôle de la victime					
L'intervenante est silencieuse et n'arrive pas à donner un sens aux perceptions de la femme					

ANNEXE 4

Évaluation de votre/vos rencontre(s) au GALACS

Échelle :

1=pas du tout, 2=un peu, 3=moyennement, 4=beaucoup, 5=vraiment beaucoup

NA= ne s'applique pas

Critères	1	2	3	4	5
1. Je sens que l'intervenante établit avec moi un contact chaleureux (façon de sourire, ton de voix, disponibilité, regard)					
2. Je me sens à l'aise de parler et de dévoiler des parties de ma vie à l'intervenante					
3. Je me sens écoutée par l'intervenante					
4. L'intervenante m'accueille en respectant mon vécu, mes valeurs, mes convictions et sans porter de jugement					
5. Je sens que l'intervenante est attentive à mes besoins					
6. L'intervenante respecte mon rythme					
7. Je sens que l'intervenante croit ce que je dis					
8. Je sens que l'intervenante croit en ma capacité de guérison					
9. L'intervenante refuse de me considérer à partir d'un diagnostic ou en posant une étiquette. Elle tient compte de mon vécu et de ma perception de la situation.					
10. L'intervenante reconnaît ma capacité à trouver mes propres solutions					
11. L'intervenante respecte mes choix					
12. L'intervenante accueille mes émotions, mes sentiments et mon vécu					
13. L'intervenante établit une relation égalitaire					
14. L'intervenante est respectueuse de la confidentialité					
15. L'intervenante assure une discrétion en évitant de s'immiscer dans mes affaires personnelles qui ne se rapporte pas à la problématique					

Critères (suites)	1	2	3	4	5
16. L'intervenante m'informe de la mission et des services offerts au CALACS					
17. L'intervenante effectue une analyse sociale de la problématique des agressions à caractère sexuel (préjugés, violence, stéréotypes et la société)					
18. L'intervenante évalue bien mes besoins					
18.1 Elle me suggère des outils d'intervention appropriés					
18.2 Elle me suggère des références adéquates					
19. L'intervenante me soutient dans ma reprise de pouvoir					
19.1 Elle me demande de nommer mes objectifs					
19.2 Je me sens responsable de ma démarche et l'intervenante m'accompagne					
19.3 L'intervenante me propose des outils d'intervention					
20. L'intervenante m'informe du rôle des émotions					
20. L'intervenante m'informe du processus de guérison					
21. L'intervenante fait des liens entre l'agression à caractère sexuel que j'ai subie et les conséquences actuelles					
22. Je me sens à l'aise de discuter avec l'intervenante des problèmes relatifs à l'intervention					
23. Est-ce que l'intervenante a des attitudes directrices ou maternantes ? (vous dicte quoi faire, quoi penser)					
24. De façon générale, je sens que j'évolue bien dans mon processus au CALACS					

Si vous êtes à l'aise, vous pouvez inscrire le nom de la personne que vous avez rencontré :

Le but de ce questionnaire est de nous assurer que nous répondons adéquatement aux demandes des femmes et ce, dans le cadre de notre approche féministe. Nous croyons grandement que votre opinion nous permettra de maintenir une qualité dans nos services d'aide directe aux adolescentes et aux femmes victimes d'agression à caractère sexuel.

Merci !

L'Équipe du CALACS de l'Estrie

ANNEXE 5

ANNEXE .

a) Tableau des appels reçus par le Service de garde 24/7

	2007-2008 appels	2006-2007 157 appels
Nombre total d'appels		
Détails des appels		
a) Nouvelles situations	31	46
b) Femmes en suivi	7	11
c) Femmes ayant déjà été en suivi	18	12
d) Femmes en attente (e.a., suivi)	15	65
e) Autres (journalistes, hommes, erreurs)	26	23
Clientèle desservie		
a) Femme elle-même	73	108
b) Entourage	7	13
c) Intervenante social-e	3	3
d) Centre hospitalier	5	13
e) Corps policier	3	4
f) Autres (collaboratrices, journalistes, etc)	6	16
Nature de l'appel		
a) Support d'écoute téléphonique (info, aide, etc)	61	118
b) Accompagnement pour une trousse médico-légale ou sociale	14	22
c) Demandes d'accompagnement à la police	9	4
d) Support en personne	6	1
e) Autres	11	12

Nombre d'appels par mois pour l'année 2007-2008 (année 2006-2007)

Avril	6 (24)	Octobre	5 (15)
Mai	10 (20)	Novembre	13 (10)
Juin	7 (17)	Décembre	8 (14)
Juillet	2 (11)	Janvier	6 (4)
Août	12 (11)	Février	7 (1)
Septembre	9 (25)	Mars	13 (5)

b) Profil des femmes qui ont fait appel au service pour une nouvelle situation d'agression

Age de la personne agressée lors de la demande	Pourcentage 2007-2008	Pourcentage 2006-2007
0-11 ans et 12-17 ans	26 %	27 %
18-23 ans	29 %	20 %
24-29 ans	16 %	11 %
30-45 ans	6 %	17 %
46 ans et plus	13 %	15 %
Non divulgué	10 %	10 %

Type d'agressions	Pourcentage 2007-2008	Pourcentage 2006-2007
Agression sexuelle à l'âge adulte	39 %	31 %
Agression sexuelle enfance et adolescence	32 %	30 %
Inceste	23 %	22 %
Harcèlement sexuel, appels obscènes, exhibitionnisme	3 %	1 %
Multiplés agressions	----	1 %
Drogues du viol	32 %	10 %
Agression sexuelle collective	---	1 %
Non divulgué	---	4 %

Liens avec l'agresseur	Pourcentage 2007-2008	Pourcentage 2006-2007
Père/beau-père	19 %	1 %
Parenté	6 %	22 %
Conjoint ou rendez-vous	13 %	7 %
Ami(e)	----	4 %
Connaissance	26 %	26 %
Professionnel	3 %	7 %
Inconnu	23 %	24 %
Non divulgué	10 %	9 %

Sexe de l'agresseur	Pourcentage 2007-2008	Pourcentage 2006-2007
Masculin	90 %	99 %
Féminin	-----	1 %
Non divulgué	10 %	-----

Age de l'agresseur	Pourcentage 2007-2008	Pourcentage 2006-2007
Moins de 18 ans	-----	9 %
18 ans et plus	58 %	33 %
Non divulgué	42 %	58 %

Nombre d'agresseurs	Pourcentage 2007-2008	Pourcentage 2006-2007
Seulement un	65 %	67 %
Deux	10 %	14 %
Trois et plus	-----	3 %
Non divulgué	26 %	16 %

Lieu de l'agression	Pourcentage 2007-2008	Pourcentage 2006-2007
Domicile de l'agressée	16 %	28 %
Domicile de l'agresseur	10 %	11 %
Domicile agressée/agresseur	16 %	11 %
Travail/ école	-----	9 %
Automobile	13 %	4 %
Lieu public	16 %	4 %
Extérieur	10 %	7 %
Internet	-----	-----
Non divulgué	19 %	12 %

Sexe de la personne agressée	Pourcentage 2007-2008	Pourcentage 2006-2007
Masculin	6 %	9 %
Féminin	94 %	91 %
Non divulgué	-----	-----

Publicités subjectives
 Agression sexuelle
 Prostitution juvénile
 Éjaculation faciale
 Trafic humain
 Striptease internet
 Ligne érotique
 Pénétration double
 Film Snuff
 Dry sex
 Sodomie
 Sexe anal
 Web cam
 Viol collectif
 Partouse
 Trip à trois
 Ecstasy
 Orgie
 Pédophilie
 Cum shot
 Inceste
 GHB
 Prostitution
 Cyber sexe
 Viol
 Sadomasochisme
 Scatophilie
 Échangelisme
 Contrôle zoophilie
 Amour



Le Gala s'exposé prise 2

Mai 2007

La journée de réflexion ?????

Avez-vous vu Mylène ?



Laissez-moi pas
seule avec elles !



On a bien
travaillé, hein!



Ouch ! Mon épaule !
C'est physique la job
au CALACS

Bienvenue à la première journée de
réflexion sur l'hyper sexualisation.



C'est l'histoire
de la fille,
comprends-tu...



C'est ici que l'on reçoit les
comptes- rendu d'atelier et
avec le sourire SVP

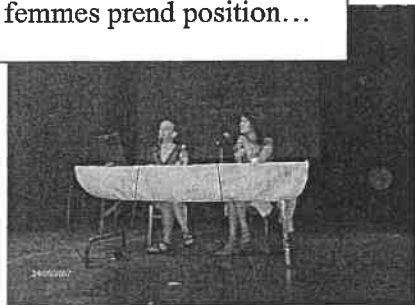


Bonne route Danielle et
Catherine

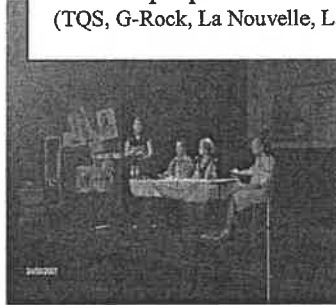
Les intervenants et
les intervenantes de
L'Estrée ont des
choses à dire sur le
sujet...



Le centre de santé des femmes prend position...



Nos médias régionaux expliquent leur rôle.
(TQS, G-Rock, La Nouvelle, La Tribune)

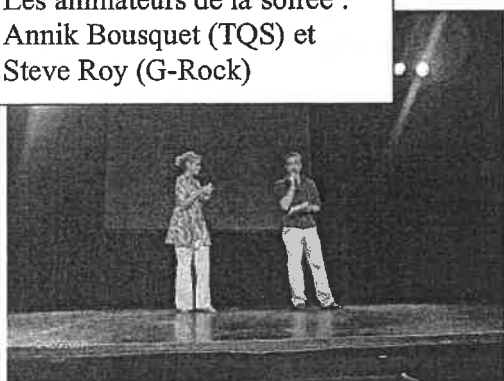


M. Alain Desharnais nous fait réfléchir et ...rire !



La soirée de Gala

Les animateurs de la soirée :
Annik Bousquet (TQS) et
Steve Roy (G-Rock)



Merci
Josée!



Ouf ! y fait chaud
sous les lumières
de la rampe !

Les jeunes s'expriment et
S'EXPOSENT



Des artistes de la
région nous touchent et
nous bouleversent



Les gagnants et les gagnantes

Les gagnants et les gagnantes

Gagnants affiche

Gagnantes Clip télé

Gagnantes capsule radio

24/05/2007

Quand reviendras-tu au CALACS, Maggie ?

Mon nom est Julie Caron, je suis humoriste et je ne porte pas de g-string

24/05/2007

Connaissez-vous ma belle-mère ?

24/05/2007

La semaine de prévention et de sensibilisation

Juin 2007

Le kiosque au Carrefour

Devinez, ADO ou PORNO ?

J'suis sûr que c'est pas des vrais !

24/05/2007

Kiosque aux Galeries quatre saisons. Démonstration d'autodéfense

Merci à l'école Onnano karate do

24/05/2007

Hiya!!!!!!

Quand le toucher est sain !

Merci à l'Académie de massages et à..... Nathalie

Ouf ! C'est quand mon tour ?

Le lave-auto



Il est de la même couleur que la nappe.

Avez-vous remarqué le ciel ?



Il n'y a pas d'âge pour s'impliquer avec la famille Boisvenu.
MERCİ aux bénévoles !



Comme dirait quelqu'un de connu
« Je suis prête ! »



C'est l'heure de la pause

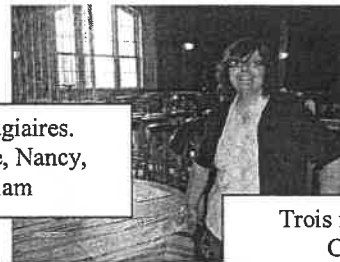


Jasmine,
Toujours fidèle au poste
MERCİ !

Le CALACS en vrac



Nos merveilleuses stagiaires.
Marie-Hélène, Arianne, Nancy,
Catherine et Myriam



Trois membres de la
Collective.
Diane, Carole et Sophie



Le prix "Isabelle Boisvenu"
Décerné à **NOTRE** infirmière de
liaison avec le centre désigné.

MERCI Hélène



Hi Hi !
Elle est
où la
caméra ?

MERCI
Amélie pour
ton aide
précieuse !



Josée reçoit des
honneurs.



"Ne peux
pas en parler
ne sais pas
qui n'a bu la
bouteille !



Deux femmes
africaines
s'intéressent
à notre
approche !



Bonjour
Mariette!



I'm a big big
STAR !



Moi aussi je
peux être une
STAR !

Koralie, membre de
la Collective.
Elle prend la pose
pour la photo.

